



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Sur. 511 ~~22~~

1704,3

Mercur



**<36624505620010**

S

**<36624505620010**

**Bayer. Staatsbibliothek**



# MERCURE

# GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

# LE DAUPHIN.

MARS, 1704.



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Sale du  
Palais, au Mercure galant.

**C**omme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront doresnavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurus.

Chez MICHEL BRUNET, grande  
Salle du Palais, au Mercure  
Galant.

M. DCC IV.  
*Avec Privilege du Roy.*

Eayerische  
Staatsbibliothek  
München  
Digitized by Google



## AU LECTEUR.

**I**L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prières répétées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

## AU LECTEUR:

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE  
GALANT

MARS, 1704.

**L**E Sonnet qui suit est  
à la gloire d'un Mo-  
narque, qui a bien  
donné de l'occupation au  
Parnasse, depuis le commen-  
cement de son regne.

A iij

## SONNET.

**I**L n'est point icy bas de veritable  
 gloire  
 Et tout ce grand éclat qui brille dans  
 mon Roy  
 Tout ce bruit que l'Europe est sou-  
 mise à sa loy  
 Et qu'elle est attachée au Char de  
 sa Victoire.

**S**  
 Tous ces faits inouïs si vantez dans  
 l'Histoire  
 Et pour lesquels peut estre on n'aura  
 pas de foy.  
 Tous ces exploits fameux qui cau-  
 sent tant d'effroy,  
 Et dont tout l'avenir gardera la  
 memoire.

**Z**

# GALANT 7

*Tout ce qui fait enfin un Heros  
achevé,*

*Ce merite ébatant , ce genie élé-  
vé ,*

*Cette rare vertu , ce courage intre-  
pide*

*N'a rien qui ne le mette au rang  
des Immortels ;*

*Mais ce qui le fait voir bien au  
dessus d'Alcide*

*Est, qu'il fait adorer un Dieu sur  
nos Autels.*

**Ce Sonnet est de M<sup>r</sup> de  
Mergue , Juge ordinaire de la  
Ville d'Angoulesme.**

**Voici les articles de morts  
qui ne purent trouver place  
dans ma dernière Lettre.**

**A iiij**

## 8 MERCURE

Messire Guillaume François de L'hospital, Chevalier, Marquis de Sainte. Mesme, & du Montellier, Comte d'Antremont, Seigneur d'Ouques la Chaise, le Breaü, & autres lieux, Gouverneur & Bailly des Ville & Chasteau de Dourdan. Il avoit esté Capitaine de Cavalerie dans le Colonel general, & la foiblesse de sa vûë l'obligea de quitter le service. Il s'attacha ensuite aux Sciences, sur tout aux Mathematiques, dans lesquelles il avoit fait des progrès surprenans. Il passoit

## GALANT 9

pour un des plus habiles Mathematiciens de l'Europe , & il a fait dans cette Science des découvertes dont la Posterité gardera toujours le souvenir. C'est lui qui par un effort extraordinaire d'esprit a trouvé *les Infinimens petits* , que l'on regardera toujours comme un chef-d'œuvre. Il a laissé des enfans de Dame Marie Charlotte de Roummelley de la Chesnelaye , son épouse. Cette Dame est sœur de Madame la Duchesse de Gesvres , & fille feu Mr le Marquis de la

## 10. MERCURE

Chefnelaye , d'une illustre maison de Poitou, & de Dame N.... de Montbel d'Antremont , sa premiere femme , sœur de feu M' le marquis d'Antremont, Lieutenant general pour le Roy des Provinces de Bresse & Bugey , & qui estant mort sans avoir esté marié a laissé tous ses biens à madame la marquise de L'hospital sa niece. Cette Dame par un effort de complaisance qui luy fait beaucoup d'honneur , & qui donne une haute idée de l'excellence de son esprit , apprit

## **GALANT** II

les mathematiques & en ſcut  
en peu de temps aſſez pour  
prendre ſoin de l'impreſſion  
du *Traité des Infinimens petits*,  
pendant un long voyage que  
feu ſon époux fut obligé  
de faire. Mr le Marquis de  
Lhoſpital eſtoit fils d'Anne  
de Lhoſpital ſecond du nom,  
Comte de Sainte Meſme,  
S' de Breteaucourt, & pre-  
mier Ecuyer de feu S. A. R.  
Gaston de France, Duc d'Or-  
leans, Chevalier d'Honneur  
& Premier Ecuyer de Mar-  
guerite de Lorraine, Duchef-  
ſe d'Orleans, Bailly, Gouver-

## 12 MERCURE

verneur, Maistre des Eaux & Forests & Capitaine des Chasses du Comté de Dourdan, & de Dame Elisabeth Gobelin, fille de feu Messire Claude Gobelin, Conseiller d'Etat ordinaire, Maistre des Requestes, Intendant des Armées du Roy, & d'Elisabeth Ardier. Feu Mr le Comte de Sainte Mesme estoit fils de Jacques de Lhospital, & de Dame Claire de Barillon, fille de Mr de Mancy, Conseiller au Parlement, & sœur de Mr de Morangis, Conseiller d'Etat ordinaire, Direc-

# **GALANT** 13

teur des Finances, & du President de Barillon. Jaques étoit fils d'Anne I. & de Jacqueline Hurault du Marais. Anne I. estoit fils de René Seigneur de Sainte Mesme, Villemanoch, Bailly, Gouverneur & Maistre des Eaux & Forests de Dourdan, & de Louise de Montmirel, Dame de Chambourey. René fit la Branche de Sainte Mesme, car il estoit le second fils d'Alolph, Chevalier de l'Ordre du Roy, Seigneur de Sainte Mesme, Torcy, Villemandeur, Menainville, Vicomte de Vaux,

## 14 MERCURE

Baron de Montigny, Bailly, Gouverneur & Maistre des Eaux & Forests de Dourdan, & de Louise de Poisieu, fille de Claude de Poisieu, Seigneur de Sainte Mesme, Valery, Montereau, Capitaine de la Porte du Roy, Premier Maistre d'Hotel de la Reine Anne de Bretagne. Jean de L'hospital IV. du nom, Comte de Choisy, &c. fut l'aîné des enfans d'Alolpf & la branche a subsisté jusqu'à Gabriel. Comte de Choisy chef du du nom & des Armes de L'hospital. Alolpf estoit fils.

# **GALANT** 15

d'Adrien de L'hospital , Seigneur de Choisy , Conseiller Chambellan du Roy Charles VIII. Capitaine de cent hommes d'Armes , Lieutenant general en Bretagne , Gouverneur de Saint Malo & de Caudebec , qui menoit l'avantgarde de l'Armée du Roy en la Bataille de Saint Aubin du Cormier , où fut pris le Duc d'Orleans , depuis le Roy Louis XII. & qui alla avec sa Compagnie au voyage de Naples , & d'Anne , fille de Joachim Roüault , Maréchal de France , & de Fran-

## 16 MERCURE

goise de Voluire. Charles, second fils d'Adrien, forma la branche de Vitry, qui a produit deux Maréchaux de France, sçavoir Nicolas Duc de Vitry, & François Comte de Rosny son frere puisné. Adrien de L'hospital estoit fils de Jean III. Seigneur de Choisy, qui épousa en 1446. Blanche de Saannes, fille de Messire Thomassin de Saannes & d'Alienor de Beures, alliée des Maisons de Croy, Ducs d'Archor, des Comtes de Châlons Princes d'Orange, Estouteville, Comte de

# GALANT 17

Dunois Jean de Lhospital estoit fils de François II. du nom, Seigneur de Choisy, Conseiller Chambellan du Duc d'Orleans, & des Rois Charles VI. & Charles VII. Grand Maistre d'Hostel de la Reine Isabeau de Baviere, Grand Maistre des Eaux & Forests de France, & de Catherine fille de Messire Pierre l'Orfévre, Chancelier, Seigneur d'Armenonville. Catherine de Lhospital sa sœur, épousa Jean de Courtenay issu de Pierre de France. L'Épigramme de François est à Choisy.

*Mars 1704.*

B

## 18 MERCURE

fy de l'an 1427. Il fut choisi par les Etats pour assister Charles VII. lors Dauphin Regent pour gouverner les affaires de la Guerre & des Finances. François I l. estoit fils de Jean de Lhospital, Seigneur de Choisy, Conseiller & Chambellan du Roy Jean : (c'est luy qui vint en France vers l'an 1350. & qui fut grand Maistre des Arbalétriers) & de Jeanne fille de Nicolas Braq, Seigneur de Choisy Chavillon, Conseiller Maistre d'Hostel de Charles V. General des Finances,

# GALANT 19

mort Ambassadeur en Angleterre. Jean estoit fils de Federic de L'hospital, & de marie de Tarente, une des filles de Philippes d'Anjou, Prince de Tarente, frere de Robert & fils de Charles II. Roy de Naples, & de marie de Hongrie. Federic estoit fils d'Antoine Gallace de L'hospital, & de Beatrix Visconti, de la maison des Visconti, Ducs de Milan, qu'il épousa en l'an 1300. Charles II. Roy de Naples donna le droit de Foire de huit jours par an en 1305. à la Terre de

B ij

## 20 MERCURE

L'hospital. Alphonce estoit  
fils de Pierre Gallucei, Sei-  
gneur de L'hospital dans la  
Principauté d'Oulres, Vice-  
roy de la Terre de Labour  
en 1283. & de Catherine, fille  
d'Angelo *della Marra* Viceroi  
de Naples en 1239. Pierre  
estoit fils de Roger Gallucey  
& de Sabba de l'Aquila des  
Princes de Fondi. Environ  
l'an 1217. Roger estoit fils  
d'Hugues Gallucei & de Jean-  
ne de S. Severin, fille de Ro-  
bert Comte de Cajace. Hu-  
gues fut fils de Geoffroy Gal-  
lucci, dont Campanile, Al-

berti & Platine font une si honorable mention ; ils rapportent que ce Seigneur retira dans son Château de Galucio, Roger I. Roy de Sicile, pour suivi par l'Armée du Pape Innocent II. & que le Duc de Calabre fils de ce Roy venant à son secours, fit prisonnier le Pape & les Cardinaux, & les mit aussi-tost en liberté par respect pour sa Sainteté. Il y a une Chapelle dans l'Archevêché de Naples, où sont leurs Armes.

La Maison de Lhospital, selon la tradition de plusieurs

## 22 MERCURE

Historiens, vient de celle des Gullucci au Royaume de Naples. Alphonse, Seigneur de L'hospital, fut le premier qui prit ce nom. Philiberto Campanile dans son Livre de 1610. commence leur genealogie par Geoffroy, dont je viens de parler, & qui vivoit l'an 1163. & dit que les Galucci vinrent au Royaume de Naples, avec les Lombards, qu'ils y firent bâtir le Château de Galucio, & possederent de grandes terres, comme il se voit par leur partage de l'an 1217. & par le Procés

## **GALANT** 23

qui est au sacré Conseil de Naples, fol. 175. & 176.

Mr le Marquis de L'hospital qui a donné lieu à ce article, estoit Vice-Président de l'Académie des Sciences. Il est mort âgé de quarante-trois ans, fort regretté de tous les Sçavans du Royaume. Il ne le sera pas moins de ceux des Pays étrangers, avec lesquels il avoit d'étroites liaisons. Son corps a esté ouvert, & on a trouvé dans la teste les vaisseaux sanguins de la dure & piniere pleins de ferositez & de peu de sang

## 24 MERCURE

noirâtre & visqueux, la substance corticale & medullaire du Cerveau & les ventricules inondez d'une tres-grande abondance de serosité gluante, dont les nerfs estoient abrevez.

Dans la Poitrine on a remarqué le lobe droit du Poulmon rempli d'une grande quantité de matiere pituiteuse & écumeuse, & le lobe gauche plein d'une humeur de la même qualité.

On a trouvé dans le ventricule gauche du cœur un Polype des plus considerables qu'on ait

# **GALANT 25**

bit jamais vû , & tres-dur , dont la base de plus d'un pouce & demi d'épaisseur , estoit dans la capacité du ventricule, & la pointe entroic fort avant dans la veine du poulmon. Le pericarde rempli de serositez plus qu'à l'ordinaire , aussi bien que les vaisseaux qui rampent sur la superficie du cœur.

A l'ouverture du bas ventre on a trouvé la ratte deux fois grosse au de-là du naturel , & pleine de limon. Sa substance estoit molle & semblable à la lie de vin.

*Mars 1704.*

**C**

## 26 MERCURE

Au reste on a trouvé toutes les parties dans leur estat naturel. Ainsi l'on ne peut accuser que le Polype d'avoir causé tous les desordres qui sont survenus & qui ne pouvoient se terminer que par la mort.

François Cadot , Marquis de Sebeville , âgé quatre-vingt six ans , six semaines après la mort de Françoise Gigaut de Bellefont sa femme , âgée de quatre-vingt cinq ans , moins quelques mois , ayant passez ensemble soixante & deux ans & plus

de mariage , dans une parfaite union jusqu'à la mort qui les a séparés , & bien-tôt rejoint au grand regret de leur famille , & de tous leurs voisins , qui avoient beaucoup de veneration & de respect pour eux.

Le nom de Cadot est si ancien en Normandie , qu'on ne peut s'empêcher d'en dire quelque chose dans cette occasion , & les Armes des Cadots que l'on voit en tant d'endroits dans la Province , meritent aussi qu'on en parle : ce sont trois Roses d'or en

C ij

## 28. MERCURE

champ de gueulle , deux en chef & une en pointe , & au milieu une hure de Sanglier de sable couronnée de Fleurs de Lis d'or , ce qui marque qu'elles sont pour quelque action de guerre , & quelque service considerable rendu par un Cadet , les Rois n'accordant point autrefois de fleurs de Lis dans les Armes que pour des actions remarquables ; mais comme ceux qui restent de cette famille sont descendus des Cadets , les Titres sont demeurez dans les branches aînées qui sont

tombées en quenouille, ce qui fait qu'on n'en sçait point la véritable raison.

Quant à l'ancienneté du nom que personne ne porte, en Normandie, que la Maison de Sebeville & de Gerville; on en peut juger par une fondation de quatre Chanoines & d'un Chantre faite par un Cadot, Seigneur & Châtelain de Gaillon en 1205. qui subsiste encore aujourd'hui dans Gaillon, c'est le premier titre qu'on trouve de ce nom; mais outre qu'il est assez ancien, les termes dans lesquels

## 30 **MERCURE**

elle est conçüe , les circonstances qui l'accompagnent , & le nombre de legs qu'il fait font assez voir qu'il étoit homme fort distingué & fort considéré.

Premierement , Philippes Auguste qu'il appelle toujours le Roy son Maître , ratifie cette donation en 1210. En second lieu les Evêques de Lisieux , d'Avranches & d'Evreux assistent à la cérémonie de la Benediction de cette Eglise , bâtie & fondée par les Chanoines. En troisième lieu, que le Veneur

# GALANT 31

Comte de Tilliere & plusieurs autres Seigneurs , signent comme témoins. En quatrième lieu, que le Roy Louis VIII. après la mort de Philippes Auguste , ratifie la même Fondation estant à Gilors , le 4. May 1232. En cinquième lieu , qu'il donne à ses Chanoines des rentes sur plusieurs terres qui étoient à lui, dont trois portent encore le nom de Cadot ; la première scituée près d'Evreux, appartenant presentement à Mr le Duc de la Force ; la seconde près de Caën réunie au Do-

C iij

## 32 MERCURE

maine depuis plusieurs siècles; & la troisième vendue à Mr le Marquis de la Luzerne depuis cent ans, par un Cadot, Seigneur de Gerville, cadet de ceux de Sebeville, & séparée de cette branche en 1509.

Depuis la ratification de Louis VIII. en 1232. l'on ne voit rien de ce nom jusqu'en 310. hormis des filles mariées dans les Maisons d'Harcourt, le Veneur & de Montrency, suivant l'Histoire de la maison d'Harcourt. Il faut remarquer qu'il n'y a que soixante-dix-huit ans entre la

# **GALANT** 33

ratification de Louis VIII. & un Contrat d'acquisition faite par un Guillaume Cadot, en 1310. d'une petite terre près de Carentan qui s'appelle Blactot, & l'on voit encore ses Armes dans une maison de Carentan qui estoit à lui, soutenüe par un Arc; mais ce qui peut mieux faire juger qu'il descendoit des Cadots de Gaillon, c'est qu'il épousa Blanche de Brucourt, fille de Henry de Brucourt, Seigneur & Châtelain de la Riviere Tibouville, & de N...  
Demoiselle de Vernon, trois

## 34 MERCURE

tième fille & heritiere , avec ses sœurs , de Guillaume de Vernon ; elle eut pour son partage la Baronnie d'Orglandes , les deux aînées ayant eu pour le leur la Baronnie de Nehou & d'autres titres , dont l'une épousa Robert de la Haye.

Il est nécessaire pour la suite de dire que Henry de Brucourt n'eut qu'un fils & une fille nommée Blanche , son fils nommé Guillaume n'eut qu'un fils & une fille , nommée Jeanne , qui eut pour sa dot la Baronnie d'Org-

# GALANT 35

glandes en épousant Jean Doessé, Baron de Goes, en 1422. elle mourut sans enfans ; ledit Baron épousa en secondes noces Mademoiselle de la Haye, tante à la mode de Bretagne, & heritiere en partie de la premiere femme, venant l'une & l'autre de ces heritiere<sup>es</sup> de Vernon qui avoient partagé les Baronnie<sup>s</sup> de Nehou & d'Orglandes ; de sorte que cette derniere Baronnie resta par succession à Mademoiselle de la Haye, sa seconde femme, dont il eut un fils nom-

## 36 MERCURE

me Jean Doessé comme lui ;  
lequel démembra le Fief &  
Baronnie de Brucourt de  
celle d'Orglande , en faveur  
d'un nommé le Roux, Ecuyer  
qu'un Denis Cadot , Ecuyer  
Seigneur de Sebeville , d'Es-  
coqueneauville , Boutteville  
& de Gerville retira , à droit  
de fief ou lignagé , le dix  
May 1473. estant l'arriere-  
petit fils de Guillaume Cadot  
& de Blanche de Brucourt ,  
dont Guillaume Cadot eut  
un fils nommé Tibault Cadot  
qui épousa Demoiselle Mar-  
the , fille de Geofroy du

## **GALANT** 37

Môlé-Basson , dont un de cette famille avoit fondé l'Abbaye de Sainte Barbe dans le Pays d'Auge. Ce Tibault n'eut que deux fils , l'un nommé Jacques & l'autre Gilles. Ce Jacques Cadot fut assez depourvû de raison pour prendre le parti opposé au Roy , & on le voit dans l'Histoire de Normandie , avec un Harcourt & un Breauté excepté de l'amnistie generale que le Roy donna à ses Sujets de Normandie. Il mourut sans enfans, & selon les apparences , le Fief

## 38 MERCURE

Cador près de Caën , fut  
confisqué sur lui , & reüni  
au Domaine.

Son frere Gilles Cador  
épousa en premieres nocces  
Guillemette Roueflart, Dame  
du Fief de la Porte, dont les  
Fauxbourgs de Coûtances  
relevent ; ce qui se voit par  
les aveux que Gilles Cador  
en rend au Roy en 1420. &  
verifiez à Coûtances en 1422.  
Le Roy Charles VI. lui donna  
des Provisions de Maistre  
d'Hostel de sa Maison.

Il n'eut avec ladite Guil-  
lemette Roueflart, qu'un fils

## **GALANT** 36

nommé Michel Cadot , qui  
rendit dans la suite aveu après  
la mort de son pere , du mê-  
me fief de la Porte en 1456.

Gilles Cadot épousa en  
secondes noces Demoiselle  
Guillemette le Demandé, fille  
de Georges le Demandé ,  
Ecuyer Seigneur de Blihout ,  
& de la Billonnerie , dont il  
eut ce Denis Cadot , duquel  
nous avons déjà parlé, & Jean  
Cadot ; ce dernier mourut  
sans enfans , la succession fut  
partagée entre Michel , fils  
du premier lit , & Denis fils  
aîné du second, ce qui se voit

## 40 MERCURE

par un accord fait entr'eux ;  
en 1460. plusieurs années  
après la mort de leur pere.

Michel Cadot fils du pre-  
mier lit, épousa une Demoi-  
selle de la Maison de Mante  
dont il n'eut que des filles,  
ainsi cette branche aînée est  
tombée en quenouille , ce  
qui fait que les anciens titres  
des Cadots ont passé dans  
des Maisons estrangeres qui  
n'en n'ont pas fait de cas ,  
leurs estant inutiles. Denis  
Cadot, fils de Gilles , du se-  
cond lit , épousa en 1458.  
Damoiselle Jeanne le Mar-

# GALANT 41

chand, fille de Richard le Marchand, Ecuyer Seigneur de Saint Pierre Eglise, & de Rafauville, de laquelle il eut deux fils, l'aîné nommé Jean Cadot, & le second Louis; ce dernier mourut sans enfans. Denis leur pere estoit Seigneur de Sebeville, d'Esioz quencauville, de Bouteville & de Gerville : on voit une Lettre que Charles VIII. lui écrivit de Lion, & l'on n'oseroit dire qu'il le prie à cause des grands besoins de l'Etat, de lui prester mille écus d'or, somme considerable en ce

*Mars 1704.*

D.

## 42 MERCURE

temps-là , lui promettant de les lui faire rendre l'année d'après par son Receveur à Vallognes , on voit aussi plusieurs ordres à lui adressez par les Gouverneurs de Normandie , & des passeports & certificats de Generaux d'Armée qui lui permettent de retourner chez lui. Il y a même un ordre par lequel le Roy lui commandoit , & à son frere aîné Michel , d'escorter des munitions de bouche & de guerre à Fougères , que le Roy assiegeoit. On voit aussi une donation que

## **GALANT 43**

ce Denis Cadot a fait qui subsiste encore à l'Eglise de Carentan de douze livres de rente , pour faire prier Dieu pour lui & pour les siens , à prendre sur la maison de Carentan qui luy estoit venuë de la succession de Guillaume Cadot son trisayeul, dont nous avons ci-devant parlé : de plus il avoit beaucoup contribué à la construction de l'Eglise de Carentan , où il avoit fait bastir une Chapelle qui subsiste encore , où sont ses armes qui servent de clef de voute en deux endroits, &

D ij

## 44 MERCURE

on les voit aussi en alliance avec les Armes de Grimonville , & de la Heterdiere , deux des plus anciennes familles de Normandie ; cette Chapelle est toujours à ses Descendans.

Jean Cadot son fils & son seul heritier , épousa Demoiselle Isabeau de Houtteville, le 6. Février 1493. dont il eut quatre fils ; l'aîné s'appelloit Michel , deux moururent sans enfans & le cadet des quatre eut pour son partage la Terre de Gerville, qui est encore à ses descendans ,

## **GALANT 45**

qui font une seconde branche.

Michel, fils aîné de Jean, Baron de Brucourt, & Seigneur de Sebeville, Descoquencauville, & de Bouteville, Capitaine des Costes & du Plat. pays de Costentin, dont on voit la Commission, épousa en 1538. Demoiselle Louise le Lievre, fille de noble homme Pierre le Lievre, Ecuyer Seigneur de Riou, & heritiere du Fief de Riou, dont il eut deux fils, l'aîné nommé François & le second Verfigentorix, qui est le

## 46 MERCURE

trifayeul de la mere de Mr du Mont, premier Ecuyer de Monseigneur le Dauphin, en laquelle cette branche finit, & dont Mr du Mont herite de la terre de Hemevés & de celle de Riou qui estoit le partage de Verfigentorix.

Ce Michel fut député de la Noblesse du Bailliage de Carentan. On voit des Lettres d'une Bourbon, Duchesse d'Estouteville & Dame de Bricquebet, & un procez qu'elle intenta contre lui, pretendant des chemins sur la terre de Sebeville, dont

# **GALANT** 47

elle se defiste, voyant qu'elle alloit estre condamnée, elle le pria, dans une Lettre, de venir chez elle, pour tout terminer, & d'amener un habille homme de Robe, pour conferer devant elle, avec son Conseil. On voit aussi des Lettres de Charles IX. & de Henry III.

François Cadot, fils aîné de Michel, eut les terres cy-dessus nommées estant toutes reünies, & le Commandement des Costes & du Platpays, dans lequel employ il servit utilement le Roy du

## 48 MERCURE

rant les guerres civiles. On voit par des Lettres du Duc de Monpensier - Bourbon , Gouverneur de Normandie , qui le remercia du bon service qu'il a rendu au Roy en taillant en pieces un Regiment de ses ennemis qui étoit retranché dans un Village qui s'appelle Freville , on voit aussi une Lettre de Henry III. qui lui marque la satisfaction qu'il a de ses services. Mr le Duc de Monpensier luy donne en plusieurs rencontres des ordres sur différentes choses , & entr'autres ,  
il

# **GALANT 49**

il y en a un de se jeter dans Carentan pour le défendre contre Mr de Montgomeri qui l'alloit attaquer , & Mr de Montgomeri fit brûler le Château , de Sebeville sçachant que le Seigneur s'étoit jetté dans Carentan , qui fut emporté l'épée à la main.

Ce François Cadot épousa Demoiselle Scolastique de Franquetot , fille aînée de Robert de Franquetot , Ecuier Seigneur de S. Georges, & de Demoiselle Marie d'Auzais, cette famille étoit ancien

*Mars 1704:*

**E**

## 50. MERCURE

ne dés l'an 1564. Il eut de ce mariage Michel Cadot II. du nom, de cette branche, unique heritier des terres ci-dessus nommées, & Commandant les Costes & le Plat Pays. On voit plusieurs Lettres de Henry IV. & dans une desquelles il lui ordonne de venir voir chasser sa meute, pour voir si elle estoit aussi bonne que la sienne.

Michel Cadot épousa en 1585. Isabeau d'Aniel Dame d'Audouville la Hubert, dont il eut plusieurs garçons, trois furent tuez à l'Armée, il n'en

## **GALANT 51**

resta que deux, l'aîné nommé Gilles unique heritier de ses terres, & de celle d'Audouville qui venoit de sa mere ; l'autre nommé Louis portant le nom de Brucourt, n'eut qu'une pension viagere, & le Commandement des Côtes, sa branche va finir à la troisiéme generation dont il ne reste qu'une fille.

Ce Gilles Cadot fut blessé au siege de la Rochelle ; il fut deputé de la Noblesse aux Etats Generaux tenus à Roüen, pour le Bailliage de Carentan. L'on voit plusieurs

E ij

## 52 MERCURE

Lettres de Louis XIII. & une  
de Mr le Cardinal Mazarin  
pendant les dernieres Guer-  
res civiles , qui lui dit que  
sçachant que ceux de sa mai-  
son ont toujours esté attra-  
chez fidelement aux Rois &  
à leur devoir , il ne doute pas  
qu'il ne fasse de son mieux  
dans la conjoncture presente  
pour maintenir la Noblesse  
de son Canton dans des dispo-  
sitions convenables aux in-  
terests de S. M. Il épousa en  
1615. Demoiselle Françoise  
Bellée, fille & heritiere de Je-  
suel Bellée Ecuyer Seigneur

# **GALANT** 53

du Fief de Virville, située dans Boutteville, & de la terre de Mardelle, dont il eut deux fils, l'aîné nommé François, héritier des Terres ci. dessus nommées, excepté celle d'Audouville qui fut le partage de Louis Cadot son cadet qui n'a point esté marié, & qui a fait depuis une donation de cette Terre à Bernardin Cadot son neveu, fils aîné de François Cadot son frere.

François Cadot, Marquis de Sebeville dont on a parlé au commencement, avoit servi longtems, il fut blessé

E iij

## 54. MERCURE

au siege de Hedin, & au premier siege d'Arras ; il se jeta dans le Château de Vallognes durant les dernieres Guerres civiles avec ce qu'il pût ramasser de ses Vassaux pour aider au Marquis de Bellefont, depuis Maréchal de France, à le défendre contre le Parti de la Ligue qui l'attaquoit, n'y ayant presque de Garnison que ce qu'il ramassa, ils le defendirent longtems, & ne se rendirent que faute de munitions de Guerre. Le Roy lui donna des Lettres de Mar-

# GALANT 51

quisat pour la Terre de Sebeville qu'il fit eriger en 1641. Il avoit épousé Françoise Gigaut de Bellefont cousine germaine de feuë Marie de la Guiche, Duchesse de Vantadour, estant sorties des deux sœurs; il eut de ce mariage sept garçons & sept filles, dont il en est mort quatre Religieuses, il en reste trois, deux mariées & une Religieuse Abesse de Montevilliers, des sept garçons il en est mort trois dans le service, le premier des trois nommé Jean-François, estoit Che-

E iiij

## 56 **MERCURE**

valier de Malthe , il fut fort blessé au siege de Candie, & après s'estre trouvé en plusieurs batailles navalles, où il s'estoit fort distingué étant Capitaine de Vaisseau , il mourut à Sebeville en 1674. le second nommé Henry-Robert, fut tué à la bataille de Senef, Capitaine de Cavallerie estant avec son frere aîné ; le troisiéme nommé Guillaume , Lieutenant de Vaisseau, fut tué devant Alger, en sauvant une Galiotte Bombardiere accrochée par une Galere , & par un Bri-

# GALANT 57

gantin Turc qu'il contraignit lui douzième , de deborder après les avoir chassés de dessus le pont de la Galiotte, il reçut deux coups de Mousquet dont il mourut sur le champ.

L'aîné des quatre qui reste nommé Bernardin, fut blessé à Saint Godart , ensuite le Roy lui donna un Regiment de Cavalerie sur le pied Allemand , il le fit après Sous Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne , de là Capitaine - Lieutenant des Chevaux Legers de la Reine, &c

## 58 MERCURE

Brigadier Commandant la Gendarmerie, après la Paix d'Aix la Chapelle il alla en qualité d'Envoyé Extraordinaire du Roy près l'Empereur en quatre-vingt, où il demeura jusqu'en quatre-vingt-quatre. Depuis ce tems; là il fut fait Maréchal de Camp en quatre-vingt-huit, & ensuite Aide de Camp du Roy & Chevalier de Saint Louis; il s'est trouvé à huit grands Combats ou Batailles tant en Allemagne qu'en Flandres; il fut dangereusement blessé à Cassel.

## **GALANT** 59

Le second nommé Jacques Cadot est Chef d'Escadre, il a esté blessé plusieurs fois & qui s'est trouvé à toutes les Batailles navalles qui se sont données depuis 33. ans.

Le troisiéme qui s'appelle Charles, est Capitaine-Lieutenant des Chevaux Legers de la Reine qu'avoit son frere aîné, & de plus Brigadier, il s'est aussi trouvé en plusieurs Batailles, & à la derniere de Spire.

Le quatriéme, nommé George, est Capitaine de Vaisseau. Il a vû aussi plus

## 60 MERCURE

sieurs Batailles navalles , & il a esté aux Indes Orientales & Occidentales en cette qualité.

Ce Bernardin Cadot, Marquis de Sebeville, en soixante & neuf , épousa Marguerite François Monerot , fille de Pierre Monnerot, Secretaire du Roy & Tresorier general des Parties Casueles , il a eu trois fils de ce mariage, l'aîné nommé Bernardin , comme son pere , est dans la Gendarmerie sous le nom de Marquis de Brucourt , premier Cornette des Chevaux

## **GALANT 61**

**Legers de Monseigneur le Duc de Berry. Il s'est trouvé à la Bataille du Ter, & en dernier lieu à celle de Spire dans l'Escadron du Comte de Sebeville son oncle. Les Chevaux Legers de Berry escadronnent avec ceux de la Reine. Le second est mort à Brest après avoir vû la Bataille navale de la Hogue, dans le Vaisseau de son oncle Chef d'Escadre dont nous avons parlé; & le troisiéme a servi d'Aide de Camp à Mr le Maréchal de Villars, en Baviere, où il s'est trouvé dans tous les**

## 62 **MERCURE**

**Combats qui s'y sont donnez.**

**Tout ce qui est allegué dans ce Memoire , est prouvé par Contrats de mariage , Contrats d'acquisition & de vente , par partages faits entre freres , par Lettres d'érection de Marquisat , par Fondations faites en plusieurs Eglises & Convens dont on ne parle point , & par la possession des mêmes Terres depuis prés de trois cens ans , & de quatre cens ans de descente depuis Guillaume Cadot jusqu'à présent.**

Lors que je vous appris la mort de Mr de Mascaron , Evêque d'Agen , je ne vous parlay pas de sa Maison , dont je n'avois encore aucune lumiere ; mais il est juste aujourd'huy de reparer cette omission , en vous faisant part des instructions que j'ay reçu sur ce sujet de Pamiers au Pays de Foix , où il y a une branche de la maison de Mascaron , dont feu Mr d'Agen descendoit. Elle passe dans cette Province , pour estre une des plus anciennes & de la plus haute qualité ,

## 64 MERCURE

distinguée d'ailleurs par la valeur & le mérite de ceux qui ont porté ce nom. Cette maison est originaire de Portugal, des Comtes de Sainte Croix, qui en portoient le nom, suivant le témoignage de l'Historien d'Aubigné; une branche s'établit en Ecosse, & lorsque le Brave Simon de Montfort fut envoyé en Guyenne par le Roy Louis VIII. si je ne me trompe, à la tête d'une grosse armée, pour chasser les Albigeois qui s'étoient saisis de la Guyenne & du Languedoc. Un Mascaron

# **GALANT** 65

venu d'Ecosse estoit Officier de cette Armée, & merita par sa valeur & son merite le don de quelques Terres conquises sur ces Heretiques, de la valeur de 30000. livres de rente, auprès de Muret en Guyenne, & dont la posterité a toujours jouï, jusqu'à ce qu'elles ayent esté vendues par un de ses descendans. C'est une chose justifiée par tous les habitans du Pays de Foix & de la Ville de Muret. Le Mascaron établi à Muret fit diverses branches, une sur tout en Normandie, où Mas-

*Mars 1704.*

*E*

## 76 MERCURE

caron se trouvant à la bonne Ville en quartier d'hiver avec un Regiment qu'il commandoit, s'y maria avec Helene d'Elbuf, grosse heritiere de cette Province. Le dernier de cette branche mourut il y a quelques années Gouverneur du Comté de Brus, & n'ayant point d'enfans, laissa une succession de vingt mille livres de rente à Mr le Duc de Bouillon. Ce Seigneur mourut à Brus, suivant le Memoire que j'ay reçu. Une autre branche de Mascaron s'étendit dans le Pays de Foix,

# GALANT 67

& sur la liziere du Languedoc  
proche des Monts Pirenées,  
au lieu appellée Nescus, dont  
ceux de cette branche ont  
retenu le nom. Ce sont des  
Gentilshommes fort distin-  
guez & tres estimez par leur  
qualité, par leur merite & par  
leur probité. Dans la recher-  
che de la Noblesse qui s'est  
faite par tout le Roïaume, on a  
fort distingué ceux ci de tous  
ceux de la Province. Mrs de  
Nescus marquerent leur zele  
pour le service du Roy &  
l'ardeur de leur foy dans les  
guerres des Huguenois qui

F ij

## 68 MERCURE

desoloient le Languedoc ; ils se signalerent dans les Commandemens importans que nos Rois leur confierent contre les Calvinistes. Il est vray que leur terres en souffrirent. Elles furent pillées & presque détruites. Un de leurs Cadets ayant un employ considerable dans un Vaisseau du Roy sur la Méditerranée , & venant mouiller l'ancre tous les hivers à Marseille , y forma un engagement de cœur avec une tres-belle fille , mais peu favorisée de la fortune. Il l'épousa , &

## **GALANT 69**

ne survêcut qu'une année à ce mariage , dont il ne resta qu'un fils que la mere destina aux Sciences , n'ayant pas assez de bien pour luy faire prendre la parti des Armes. Il prit celui de la Robe , & c'est de luy qu'après trois generations feu Mr l'Evêque d'Agen , dernier de sa branche , descendoit. La Maison de Mascaron s'est toujourn fort soutenue par les Armes. Les Historiens en parlent avantageusement , & vantent fort les services que ceux de ce nom ont rendus à leurs

## 70 MERCURE

Princes. Du Bellay nous a conservé la memoire d'un Mascaron , Gentilhomme Gascon, Gouverneur de la Citadelle d'Amiens sous François I. Girart qui a fait l'Histoire de Mr le Duc d'Epéron , parle d'un Mascaron qui fut blesté sur la brèche de la Ville de Chartres , lors de l'assaut qu'on luy donna durant le Siege ; & il entra dans la Ville , qui fut prise par Henry III. mais il y mourut. Par le Testament qui est conservé à Nescus , on voit que deux Maréchaux de

# **GALANT** 71

France furent les Exécuteurs Testamentaires. D'Aubigné parle d'un Mascaron qui battoit fort souvent les Ennemis avec son Regiment dans la Province de Berry ; & il fut la terreur des Calvinistes. Il a esté produit dans la recherche des Nobles du Languedoc ; diverses lettres des Rois Henri III. Henry & IV. aux Mascarons de Nescus , pleines d'éloges de leur valeur & de leur fidélité. Catel dans les Evêques de Toulouse parle d'un Hugues Mascaron , Evêque de cette Ville en 1200. Le

## 72 MERCURE

Jacobin Perfin , qui demeure à Toulouse , vient de faire un Livre , où il parle fort de la Noblesse & du merite de ceux qui ont porté ce nom ; & il reconnoist que la plus grande partie de leur Convent de Toulouse fut bâti par cet Hugues Evêque de Toulouse. Il parle aussi d'un Mascaron qui se trouva dans la Ville d'Orleans , lorsqu'elle fut attaquée par les Anglois , & qui se trouvant impliqué dans une affaire criminelle à cause d'un combat singulier qu'il avoit fait à Toulouse ,

reçut

# MASCARON 73

reçut des Lettres d'abolition du Roy Charles VII. à cause du service qu'il rendoit à ce Prince contre ses anciens ennemis les Anglois. Ces Lettres furent adressées au Parlement de Toulouse, qui eut ordre de les enteriner, quoy que ledit Mascaron fust absent. On conserve un Acte dans les Archives de Foix, par lequel on connoist qu'en 1200. un Mascaron, qui est appelé Haut & Puissant Seigneur, estoit Sénéchal du Pays. On y voit aussi le Contrat d'achat de la Baronnie

Mars 1704.

G

## 74 MERCURE

d'Hauterive, par Bertrand Mascaron, du Roy Philippe le Bel. Il y prend toutes les qualitez que les plus grands Seigneurs de ce temps-là prenoient. Il n'y a de la Maison de Mascaron Nefcus, qu'un fils unique, qui est même fillet de feu Mr d'Agen, avec qui il avoit de grandes relations.

Ce qui fait merite vostre curiosité & celle de vos Amis.

**E X T R A I T**

**D'une Lettre de Mr de la  
Cassiniere , Capitaine de  
Vaisscau du Roy , à son  
retour des Ports de l'Ame-  
rique Espagnole , où il  
étoit allé par ordre de Sa  
Majesté , pour de concert  
avec le Roy d'Espagne ,  
en ramener les Officiers ,  
Ingenieurs , Bombardiers  
& Canoniers François , afin  
d'éviter les inconveniens  
qui auroient pû arriver en  
cas que les Espagnols en**

**G ij**

## 76 MERCURE

eussent conçu quelque jalousie , & d'où il n'en ramena pas un seul , les Gouverneurs Espagnols ayant pris sur eux le refus qu'ils en faisoient , pour n'estre point privez du service qu'ils en pourroient tirer en cas qu'ils fussent attaquez par les Ennemis, & craignant une pareille aventure que celle de Carthagene.

*JE partis de Brest le 23. Janvier  
dernier 1703. sur le Nieuport  
que je commande , pour aller porter  
des Lettres de la Cour aux Gouver-*

*neurs des Places de l'Amérique Espagnolle , & des ordres aux Officiers François qui servoient dans lesdites Places , de s'en revenir en France.*

*Le 9. de Mars j'arrivay à la Ville de Saint Domingue ; elle est scituée au fond d'une grande Baye sur le bord d'une tres-jolie Riviere qui a quinze pieds d'eau à son entrée , & devant la Ville dix-sept à dix huit. Ce Port seroit admirablement bien situé pour le commerce , mais les Espagnols n'en profitent pas. La Ville de Saint Domingue est leur premiere Colonie dans l'Amérique , & le premier fondement de leur vaste Empire dans ce nouveau Monde ; l'enceinte en est fort grande , mais elle n'est pas à beaucoup près toute remplie. Les mai*

## 78 MERCURE

sons y font d'une tres-belle construction de pierre ; la Cathedralle qui est un Archevêché est une des plus belles Eglises que l'on voye. C'est l'Empereur Charles-quint qui la fit édifier , elle est , aussi-bien que toutes celles de l'Amerique , richement ornée de chandeliers , lampes & vases d'argent. Cette Ville de Saint Domingue est scituée dans une Isle qui porte son nom , dont la moitié appartient à la France & l'autre à l'Espagne. Elle est plus grande que toute l'Isle de la grande Bretagne. Cette Place est peu fortifiée ; mais ce qui la défend , c'est que l'on ne peut mouïller devant , n'y ayant point de rade , que la descente y seroit tres-difficile , & ce qui vaut mieux que tout cela , c'est que la milice des environs est tres-

# GALANT 79

nombreuse & très-aguerriec e sont presque tous chasseurs qui passent leur vie dans les bois à faire la guerre aux bestes, aussi presque tout leur commerce consiste-t-il en cuirs de bœuf, ils font aussi du Tabac.

De Saint Domingue j'allay à Sainte Marthe, où j'arrivay le 16. Mars. Je reconnus avant d'y arriver, ces fameuses Montagnes du même nom, les plus hautes de l'Univers, & que l'on voit de 80. lieues. Sainte Marthe est un Evêché, & autrefois très-belle Ville; mais les Flibustiers l'ont ruinée, & à peine reste-t-il une trentaine de mauvaises maisons. La rade est très-belle & bonne, elle n'est défendue que par deux très-méchans Forts, cependant cette Place est importante étant l'entrée du grand

G iij

## 80 MERCURE

Royaume de Santa Fé , c'est la terre ferme du Perou , & sur cette coste l'on trouve l'or dans les Rivieres , le sable de celles de la Hache & de Riogrande en est plein , & le Tage que les Poetes appellent doré , & le Pactole où Midas perdit la vertu qu'il avoit de changer tout ce qu'il touchoit en or , ne sont que des gueuses auprès de celles-cy. Il y a près de Sainte Marthe des montagnes où habitent des Indiens qui ne sont point soumis à la domination Espagnole , ils chargent tous ceux qu'ils peuvent surprendre à leur avantage , & rendent le voyage de Sainte Marthe à Cartagene , par terre , qui n'est que de quarante lieues , tres-perilleux.

J'arrivay à Cartagene le 24. de Mars. Cette Ville dont la reputa-

*tion a esté si grande pour les richesses que l'on disoit que les marteaux des portes étoient d'argent, a bien perdu de sa splendeur, il s'en faut bien qu'elle n'ait cet air. Ce qui l'a rendue fameuse, c'est que son Port est tres-beau & tres-grand, qu'elle est l'abord des Galions quand ils viennent d'Espagne, & c'est aussi de là qu'ils font leur partance pour l'Europe, chargez de ce precieux metal si recherché & si utile dans ce monde. Cette Place est tres-forte, défendue de bons Forts dont il faut estre maistre avant de pouvoir l'attaquer. Elle est bastie dans une langue de terre, ce qui en fait presque une Isle, & l'on n'y peut venir que par un tres-petit front bien facile à défendre, aussi les Historiens les plus dignes de foy du siecle ne seront*

## 82 MERCURE

par crus par la posterité, quand ils diront la conquête qu'en a fait Mr de Pointis avec moins de troupes qu'il n'y en avoit à la défendre.

De Cartagene je me rendis à la Havanne, où j'arivay le 16. d'Avril. Cette Ville est tres-grande & tres-belle, son Port est le plus beau de l'Amérique, il y pourroit tenir plus de deux cens Vaisseaux en sûreté contre toutes sortes de vents: la Ville n'est pas forte, mais elle est défendue, aussi-bien que le Port, par le Fort de More qui est un des meilleurs que l'on puisse voir, & qui auroit la Ville ne seroit maistre de rien tant que ce Fort tiendrait: il le faut ranger de très-près pour entrer dans le Port. Il y a deux autres petits Ports qui ne sont pas grand chose. La Havanne est la

clef de toutes les Indes d'Espagne. Tout ce qui retourne de ces Pays en Europe estant obligé de passer devant pour aller debouquer. Sa plus grande force consiste en ce qu'il n'y a point de mouillage devant, & qu'une armée navale seroit obligée, après avoir mis ses troupes à terre d'aller mouiller à vingt lieues de là. D'ailleurs il y a aux environs de la ville dix à douze mille hommes de bonne milice. Elle est située dans l'Isle de Cube, où les Espagnols passerent après avoir conquis celle de Saint Domingue. Elle est tres-fertile, l'on y recueille du blé, du sucre & du tabac, c'est de là que vient tout celuy qui se prend en Espagne, l'on le ressasse seulement à Seville pour le rendre plus fin.

C'est du Port de La Havanne que

## 84 MERCURE

part la Flotte , dite Flotille , pour la distinguer de celle des Galions , pour retourner en Espagne. Cette flotte vient de la Vera-cruz , où elle charge de l'argent , de l'Indigo , de Guatimale , de la Cochenille & bois de Campesche , & puis elle prend des Sucres & du Tabac à la Havanne.

Je partis de la Havanne pour la Vera-cruz le 19. d'Avril , & j'y arrivay le 30. Les Espagnols l'appellent Nueba beta Cruz , pour la distinguer de l'ancienne Vera-Cruz , qui en est à cinq lieuës , que l'on a abandonnée , le Port n'en valant rien. C'est à cette ancienne Vera-cruz que Fernand Cortez mit pied à terre , quand il fit cette surprenante conquête du Mexique.

La Coste de la Vera-cruz estant

# GALANT 85

*droite & sans nul abry, les Espagnols ont bâti sur un banc qui estoit vis-à-vis, un tres-beau Fort, nommé le Chasteau de Saint Jean d'Ulva; & c'est sous ce Fort que les Vaisseaux mouillent, & ils s'amarent à des Orgenaux ou Boucles que l'on a placez dans les murailles, sans cela dans l'hiver que de furieux vents de Nord regnent, ils se perdroient tous.*

*Ce Fort de Saint Jean d'Ulva est toute la force du Royaume de Mexique, dans lequel il n'y a point de Places fortifiées, mais aussi il ne peut estre pris que par famine. La Vera-cruz est un tres-vilain séjour. Il y fait un chaud extrême, & la Ville est presque pleine du sable de de la mer que ce vent de Nord y jette quand il souffle, mais en entrant*

## 86 MERCURE

wingt lieues dans le Pays , allant vers la grande Ville de Mexique , on trouve le plus beau pays du monde. Le blé & tous les fruits que nous avons en Europe s'y cueillent en abondance , & outre cela tous ceux de l'Amérique. L'on y auroit du vin tant qu'on voudroit , sans la deffense qu'il y a de planter des vignes. Enfin ce Pays est le Paradis terrestre. C'est à cause de cela que les Espagnols l'ont nommé Nueva Espana. Les Mines d'or & d'argent y sont nombreuses. Elles appartient à differens particuliers qui les font travailler par des Indiens , à qui ils donnent trente sols par jour & qui apportent dans des hottes soutenues par un bandeau appuyé sur le front , deux cens livres de cette pretieuse terre . l'on bat ensuite cette terre .

*L'on en retire le métal & l'on en fait des saumons où l'on applique la marque du Roy, qui retire le cinquième pour son droit. L'on creuse beaucoup ces Mines, mais ordinairement quand la profondeur est à un certain point, l'on trouve l'eau, & cela dans le temps que la Mine est plus riche; c'est à dire que dans cette charge de deux cens livres de terre, il se trouve sept à huit onces de métal, alors il faut fouiller à costé.*

*Et il y a même grand nombre de Mines qui ont esté abandonnées à cause des eaux dans tout le Mexique. Il se fait un grand commerce d'étoffes des Indes; les Chinois en portent aux Isles Philipines, & de là les Espagnols envoient tous les ans un Bâtiment, qu'ils appellent Hourque, qui vient décharger à*

## 88 MERCURE

*Aquapulca, Port du Mexique, sur la mer du Sud, & de là on les transporte sur des Mulets à la Ville de Mexique, & à la Vera-cruz.*

*A trente lieues de la Vera-cruz se ramasse la Cochenille qui fait une si belle teinture. C'est un petit Insecte qui se nourrit sur les feuilles d'une certaine Plante. Les seuls Indiens ont l'industrie de les prendre sur ces feuilles quand ils sont devenus comme une espece de Punaises, ils les jettent dans de l'eau bouillante, d'où on les retire pour les faire secher & mettre en sec pour transporter. Ils en laissent de vivans ce qu'ils jugent à propos sur ces mêmes feuilles, pour perpetuer l'espece. Ils y font des œufs, que les Indiens ramassent & serrent dans des feuilles d'arbre, & dans la saison ils*

remettent ces œufs sur leurs premières feuilles, où le Soleil les fait éclore en petits vers qui se changent ensuite en l'insecte approchant de la punaise, que l'on prend comme je viens de le dire.

Dans le Port de la Vera-cruz se tient ordinairement un certain nombre de Vaisseaux de guerre Espagnols, qu'ils nomment l'Armée de Barlovente, elle n'estoit que de trois Vaisseaux quand j'y estois; le Commandant s'appelle le General de l'Armée, & porte un Pavillon au grand mast de son Vaisseau. Le second après luy se dit Amirante, & a le Pavillon au mast de misaine. Ordinairement cette Armée porte de l'argent de la Vera-cruz aux Garnisons de autres Places: & voici sa tournée. Elle va d'abord à

Mars 1704.

H

## 90 MERCURE

*la Havane, puis débouque par Baham, remonte à Porteric, rembouque entre cette Isle & celle de Saint Domingue, va à la Ville de Saint Domingue, & n'y pouvant mouiller, elle donne fonde à la Baye d'Occou, qui en est à vingt-quatre lieues, puis elle passe à Sainte Marthe, Cartagene, Portobelle, & puis retourne à la Vera-cruz. Pendant sa route elle doit empêcher le commerce d'aucun Vaisseau étranger à leurs Costes, & ils prennent ceux qu'ils y trouvent qui y font ce qu'on appelle la traite. Ils sont de bonne prise de quelque nation qu'ils soient, & quoy qu'il y aye Paix. Toute l'Amérique Espagnole est gouvernée par deux Vicerois, celui du Perou, & celui du Mexique, leurs limites sont à l'Isthme de Panama. C'est une pe*

*tite espace de quatorze lieues de terre qui separe la mer du Nord de celle du Sud. Panama est une Villo sur la mer du Sud, & Portobelle une autre sur la mer du Nord, de laquelle on remonte presque jusqu'à Panama par la riviere de Chagre. C'est à Portobelle que les Galions viennent debiter les Marchandises qu'ils apportent d'Espagne, & les Habitans du Perou se rendent par terre ou par mer à Panama avec leur argent qu'ils portent ou par cette riviere de chagre, ou sur des Mulets à Portobelle, & en quinze ou vingt jours il se vend pour plusieurs millions d'or d'effets; en sorte que c'est la plus riche Foire du monde.*

*C'est Mr le Duc d'Albuquerque qui est Viceroy du Mexique. On luy dépècha un Courier de la Vera-cruz*

## 92 MERCURE

*pour luy porter les pacquets que j'avois des deux Cours pour luy. Il m'envoya ses réponses par le même Courier, & je repartis le 14. de May, pour retourner à la Havanne, & où je mouillay le 9. de Juin. Cette traversée est difficile, car il faut faire plus de quatre cens lieues, ayant toujours le vent contraire.*

*Ma Mission estant finie, je me mis en estat à la Havanne de repartir pour retourner en France.*

*Le 20. de Juin je partis de la Havanne pour France. Le debouquay par le Canal de Baham. C'est un détroit de cent lieues de long & de 25. lieues de large, situé Nord & Sud dans sa longueur, & formé par la Coste de la Floride à l'Ouest & du côté de l'Est, par des bancs de sable & des Isles, le courant y porte*

*toujours tres-violemment au Nord, ce qui le fait passer fort viste, quoy que l'on ait presque toujours vent contraire, ce qui fait que les Vaisseaux courent toujours au Nord dans ce Canal, c'est le vent qui dans la Zone torride est toujours du costé de l'Est, qui pousse les eaux devant luy, mais le fond du Golphe de Mexique les renvoyant, elles prennent leur cours par ce canal pour rentrer dans le grand Ocean. Je trouway dans ce milieu une Flotte de trente-six Bâtimens; je leur passay heureusement au vent, & le lendemain je ne les vis plus. Enfin je continuay ma navigation fort heureusement, & je vis la terre de France le 30. Juillet & mouillay dans la rade de Brest le 2. d'Aoust, n'ayant mis dans ma Campagne que six mois & neuf*

## 94 MERCURE

*jours, & calculant sur mon Journal  
toutes mes routes, j'ay fait cinq mil-  
le lieues.*

Mr Leonor de Garaby,  
Seigneur de Troismont & de  
Monchaton, Sous doyen de  
Mrs les Conseillers de la  
Cour des Aides de Norman-  
die, à épousé Mademoiselle  
des Ousches. Sa douceur &  
sa beauté l'avoient faite  
rechercher par plusieurs  
Personnes de qualité, mais  
elle l'a préféré, quoiqu'agé  
de plus de soixante six à  
sept ans. Le choix que cet  
heureux époux a fait de

## **GALANT 95**

cette Demoiselle , est ap-  
prouvé de tout le monde , &  
fait bien voir qu'il sçait dis-  
tinguer le parfait merite. Mr  
de Troismonts avoit pour  
frere le fameux Mr de la Lu-  
zerné Garaby , si recomman-  
dable par ses beaux senti-  
mens & les sçavans écrits  
qu'il a donnez gratuitement  
au Public. Le pere de ces  
deux Mrs fut depute par la  
Noblesse du Cottentin , en  
basse Normandie , pour as-  
sister aux Etats qui se tinrent  
en 1597. La famille de Gara-  
by est tres bien alliée dans

# 96 MERCURE

l'Epée & dans la Robe.

Le Roy d'Espagne a donné à Mr le Cardinal de Giudicé, l'Archevêché de Montreal, en Sicile, dont ce Cardinal est Viceroy, & il fait sa résidence à Palerme où il est tres aimé. Montreal fut érigé en Archevêché par le Pape Luce III. en 1183. Les Latins nomment cette Ville, *Mons Regalis*. Elle n'est qu'à quatre milles de Palerme, & son terroir est extrêmement abondant & d'une grande fertilité. L'on voit à Montreal

# **GALANT 97**

est un vieux Chasteau sur  
une pointe de Rocher qui  
commande la Ville. L'Eglise  
Metropolitaine est un des  
plus beaux édifices que l'on  
voye. Guillaume II. dit le  
Bon, Roy de Sicile la faite  
bastir. Jerôme de Vierrero  
publia à Montreal, des Or-  
donnances Synodales en 1622.  
Ce Prélat y étoit tres estimé,  
& il mourut dans une grande  
reputation de sainteté. On a  
fait de grandes rejoüissances  
dans cette Ville lorsqu'on a  
scû le choix que le Roy d'Es-  
pagne a fait de ce Cardinal

*Mars 1704:*

I

## 98 MERCURE

pour le mettre sur ce Siege Episcopal. Il est adoré en ce Pays là , & personne n'y a jamais esté tant aimé & estimé que ce digne Prélat. Sa bonne conduite dans le maniment des grandes affaires dont il est chargé , sa prudence dans les conjonctures les plus difficiles , & la douceur de son Gouvernement, lui ont attiré tous les cœurs des Peuples de ce Royaume-là. Il ne faut pas confondre ce Montreal avec une autre Ville de ce nom qui est en Espagne , & où Alfonse VI.

établit les Templiers, auxquels lors de l'abolition de cet Ordre les Chevaliers de Saint Sauveur succederent.

Mr le Cardinal de Noailles a sacré dans la Chapelle de l'Archevêché, Messire Marin Labbé Evêque de Tilo-polis Coadjuteur du Vicariat Apostolique de la Cochinchine, ayant pour Assistans Mrs les Evêques de Bayeux & de Condom. L'Assemblée fut belle & nombreuse. Mr le Cardinal d'Estres & Mrs les Nonces de Sa Sainteté ;

## 100 MERCURE

s'y trouverent. La famille de ce nouveau Prélat est connue, & remarquable par plusieurs Personnes qui se sont distinguées par leur zele pour le service de l'Eglise. Quel zele & quelle ferveur en effet, ne faut il pas avoir pour résister aux douceurs, & à l'attrait de la Patrie, & l'abandonner pour aller porter les lumieres de l'Evangile au peril de sa vie, dans les climats les plus éloignez, & dans des Contrées où l'on a à souffrir non seulement toutes les incommoditez de la

vie , mais encore souvent l'inhumanité des Habitans & des Citoyens des lieux où l'on aborde.

La Cochinchine est un Royaume des Indes au delà du Gange, situé sur un Golfe qui porte son nom. Les Habitans se nomment *Cachu*. Quelques Auteurs estiment que ce nom veut dire *Chine Occidentale*. Cet Etat a la mer au Levant , où elle forme le Golfe , dit de *Cochinchine*. Il a le Royaume de *Camboïa* au Couchant , le *Tunquin* au Septentrion , & au Midy

## 102 MERCURE

Chiampa que quelques uns croient une partie de la Cochinchine. Elle a environ cinquante bons Ports de mer & elle est divisée en six Provinces. La Ville capitale où le Roy fait son séjour, est Caccian, sa Cour est tres-belle, & tres nombreuse. Les Missionnaires s'y employent avec beaucoup de zele pour la conversion des Peuples. Le Pere François Busomi Jesuite, est considéré comme l'Apostre de ce Pays-là. Le Pere Alexandre de Rhodes y a aussi beaucoup

travaillé. Les derniers Rois de la Cochinchine ont persécuté les Chrestiens avec une grande fureur. Ce Pays est agreable & fertile. Les femmes y sont assez belles & tres polies ; elles font beaucoup de cas des Etrangers , sur tout des François. Elles ne peuvent souffrir les Allemans à cause du vin dont ils boivent avec excés.

L'Ouvrage qui suit doit vous faire souvenir d'un mi-  
stere qui étoit present à nos yeux il y a peu de jours , &

I iiij

# 104 MERCURE

que nous avons peut-être  
déjà oublié. Cet Ouvrage est  
de Mr de Boisset, Ecuyer,  
cy-devant Correcteur des  
Comptes.

## SUR LE MISTERE DE LA REDEMPTION.

### SONNET.

**O** Prodige d'amour ! ô spectacle  
nouveau !

Un Dieu crucifié paroist sur le  
Calvaire ,

Où pour nous meriter le pardon  
de son Pere ;

# **GALANT 105**

*De nos propres pechez il se fait  
un fardeau.*

**S**

*L'Être immortel , chargé de  
l'humaine misere,  
Va voir trancher ses jours , par  
le fatal ciseau ;  
Et son immensité , qu'en tous  
lieux on revere,  
Pour sauver les Pecheurs , s'en-  
ferme en un tombeau.*

**S**

*Le Soleil obscurci , se refuse  
à la terre,  
Et voit avec horreur , l'Absent  
de sa lumiere ,*

*Tristement succomber , sous les  
coups d'un bourreau.*

**S**

*Les tombeaux sont ouverts :  
Dieu s'arme du Tonnerre ,  
Quand son Fils immolé desarme  
sa colere ;  
Et son couroux s'éteint dans le  
sang de l'Agneau.*

La Vie du fameux Poli-  
tique le Pere Joseph , que  
Mr l'Abbé Richard donna  
au Public il y a dix-huit mois,  
a eu un si heureux succès,  
que la premiere Edition a  
esté entièrement enlevée en

tres peu de temps ; ce qui a obligé l'Auteur à la faire réimprimer , & à l'augmenter d'une Réponse à toutes les Critiques qui ont esté faites de cet Ouvrage , en France & dans les Pays Etrangers. L'Auteur s'attache à répondre principalement à un gros Livre imprimé depuis peu à S. Jean de Maurienne , en Savoye , qui a pour Titre, *Le veritable Pere Joseph , Capucin , nommé au Cardinalat ; contenant l'Histoire anecdote du Cardinal de Richelieu.* La Réponse est Laconique, mais

# 108 MERCURE

en peu de mots. Mr L'Abbé Richard qui s'est rendu le Panegyriste de son Heros, refute tout le mal que l'Anonyme a répandu de luy dans cette Satire , qui represente un Pere Joseph bien different de celui qui a paru dans les deux Editions qui ont esté données par l'Abbé Richard. Je vous ay parlé plusieurs fois de ses Ouvrages avec éloge. Le dernier se vend chez la veuve Barbin , au Palais , Jean Boudot & Pierre Witte, ruë S. Jacques, & chez le Febvre, ruë S. Severin,

Le Livre des Cent Questions différentes , dont la lecture vous a fait tant de plaisir , n'a pas moins diverti icy , que dans vostre Province, & la lecture en attache tellement, que plusieurs de ceux qui l'ont lû n'ont pû quitter ce Livre avant que d'en avoir achevé la lecture. Le troisiéme vient de paroistre , & comme l'Auteur a un fond inépuisable d'érudition , il y a lieu de croire qu'il ne finira pas si tost cet Ouvrage.

# 110 MERCURE

Ce qui suit merite l'attention de toute la terre.

## HOMELIE

DE NOSTRE S. PERE

LE PAPE

CLEMENT XI.

Prononcée le jour de Noël de l'année 1703. dans la Basilique du Prince des Apôtres.

*EN* fin la plenitude des temps est arrivée, le Seigneur a envoyé son Fils sur la terre, le

# GALANT III

Ciel nous annonce de nouveaux  
sujets d'allégresse, & nous ordonne  
de nous y abandonner sans re-  
serve. Qu'il n'y ait pas jusqu'aux  
montagnes & aux collines qui  
ne remoignent leur joye à la nais-  
sance du Juste. Que la crainte  
& la terreur s'évanoüissent &  
fassent place à l'amour ; que les  
gemissemens ne se fassent plus  
entendre parmi nous , & qu'on  
n'y voye plus aucune marque de  
deüil & de tristesse. Cité sainte  
paraissez à ce jour revetue de vos  
plus superbes ornemens , & de  
vostre gloire la plus éclatante :  
paraissez & montrez vous Jern-

## YI2 MERCURE

Salern , sortez de dessous cette  
poussiere où il y a si long-temps  
que vous paraissez ensevelie ;  
pour monter sur ce Trône glo-  
rieux qui vous est destiné ; &  
vous fille captive & esclave de  
Sion , brisez aujourd'hui vos  
fers & les liens qui vous tien-  
nent enchaînée. C'est à ce jour  
que le Ciel répand avec une sainte  
abondance ses biens sur la terre ,  
& la mansuetude & la sainte  
humanité de nostre divin Sau-  
veur se manifestent aujourd'hui  
aux mortels. La divine & ve-  
ritable lumiere a éclairé nos yeux ;  
la gloire du Seigneur est descen-

# GALANT 113

due sur nos restes, les Cieux sont  
devenus pour nous de traves sour-  
ces de douceur & de consolation.  
Aujourd'hui le Fils du Pere  
Eternel a pris nostre chair in-  
firme, & s'en est revestü pour  
la renouveler d'une maniere  
vouse spirituelle, après luy avoir  
osté les premieres souilleures &  
l'en avoir parfaitement purifiée:  
Aujourd'hui naît d'une Vierge,  
à la face de l'Univers, le Fils  
unique de Dieu, si riche de son  
propre fonds, & si pauvre par  
l'état qu'il a pris, & par le  
choix de nostre misere; afin  
qu'un Enfant sorti du sein d'une

Mars 1704.

K

## 114 MERCURE

Vierge pure , & exempte de toute tache abolisse dans le monde le souvenir du peché & en bannisse la peine , que la fragilité & le crime d'une autre femme y avoient fait entrer Ce celeste & divin Medecin est sorti du Ciel & descendu sur la terre, voyant l'infirmité sous le poids de laquelle nous gemissons , il s'en est bien voulu charger , & nous a rendu la santé en prenant sur lui toute l'amertume du remede. Le Seigneur nostre souverain Legistateur , est venu de la sainte Sion pour remettre l'homme en possession de sa premiere dignité, pour

# GALANT 115

le rétablir dans le droit qu'il avoit à l'éternité & dont il étoit malheureusement déchû, pour estre entre le Sauveur & le Reparateur de ce même homme, dont il avoit bien voulu estre le Createur en le tirant de la poussiere du neant. Nostre Dieu est venu du Liban pour nous visiter, il a en quelque maniere, abbaisé les cieux qu'il a créés par sa puissance, il s'est revestü de la forme d'un esclave sans que cette forme si indigne, en apparence, de sa Majesté lui portât néanmoins aucun préjudice; il a pu & a sçü élever l'humanité,

K ij

# 116 MERCURE

sans qu'il en contât rien à sa di-  
vinité ; en un mot sans l'avilir.  
Ce Monarque plein de douceur  
& de bonté est venu ; il a brisé  
nos liens , & le funeste joug de  
cette dure & ancienne captivité  
où nous gemissions depuis si long-  
temps , & en rétablissant le  
monde dans sa chere & premiere  
liberté , en la lui rendant pour  
toujours ; il a converti la tristesse  
dont nous étions surchargez , en  
une joye pure , une joye qui ne  
finira jamais. Ainsi , mes chers  
Freres , ce Dieu plein d'amour  
pour nous & de desir pour le  
salut de tous les hommes , l'An,

teur de la nature & de tous les temps a bien voulu naître dans le temps & d'une creature. Ainsi le Verbe qui dès le commencement, dès l'éternité étoit dans Dieu, puisqu'il étoit Dieu lui-même, a bien voulu naître d'une humble femme, afin que l'homme tirast son origine de Dieu même. Ainsi Dieu a eu un tel amour pour le monde, qu'il a bien voulu lui donner son Fils unique, & de telle sorte qu'il donne par un même don, le pouvoir aux hommes de devenir enfans de Dieu. N'est ce pas là, sans doute, mes venerables Freres, mes chers

# 118 MERCURE

enfans, un grand & admirable  
Sacrement de la misericorde de  
Dieu : N'est ce pas en effet une  
grace, une faveur au dessus de  
toutes les graces & de toutes les  
faveurs, que Dieu veuille bien  
s'abaisser à appeller l'homme,  
son fils, & qu'il donne à ce  
même homme le droit d'appeller  
Dieu son Pere. Joignons donc  
nos actions de graces, unissons  
nous pour remercier nostre divin  
Redempteur d'un bienfait si si-  
gnalé, que ce don d'enhaus, ce  
don ineffable devienne le sujet  
continuel de nos chants & de nos  
louanges; celebrons par les mar-

## GALANT 119

ques les plus vives & les plus éclatantes de nostre joye , ce *Mistere* adorable de nostre salut , ce *Mistere* dont nous renouvellons une pretieuse memoire tous les ans ; ce divin *Mistere* qui a voit esté promis dès le commencement des siecles , qui a esté si heureusement accompli dans le temps , qui subsistera & dont le précieux effet demeurera pendant toute l'éternité. Mais pour marquer nostre reconnoissance , pour nous acquitter de ces importants devoirs d'une maniere plus parfaite, transportons nous, suivons les *Pasteurs* ; allons avec eux

## 120 MERCURE

jusqu'à la celeste Grotte de Bethléem ; voyons par nos propres yeux, entendons par nous-mêmes cette divine parole qui s'est accomplie , & que Dieu a eu la bonté de nous manifester d'une maniere si merveilleuse , afin que nous chantions au retour , des Cantiques de graces , que nous nous en revenions loüant & glorifiant le Seigneur Tout puissant. Considerons avec une foy humble la grandeur de cet admirable , de ce divin ouvrage , adorons , admirons les prodiges étonnans de la misericorde d'un Dieu plein de bonté pour les hommes , envisageons y

# GALANT 121

Faisons y une Vierge seconde sans  
perdre la perte de la virginité ;  
une Mere pure & exempte de  
toute tache, de toute souillure ;  
aussi brillante que celle qui est  
revestue de la gloire du Liban,  
de la beauté resplendissante du  
Carmel & de Saron. Admirons  
& reconnaissons nostre grandeur  
presque infinie, & nostre supreme  
élévation dans le prodigieux  
abbaissement d'un Dieu, admi-  
rons en sûreté, dans l'épaisseur  
des tenebres d'une obscure nuit,  
à la lumiere & au divin flam-  
beau de l'amour, un Dieu cou-  
ché & pleurant dans une pauvre

Mars 1704.

L

## 122 MERCURE

Crainte, un Dieu & le même Dieu qui nous faisoit de frayeur & d'une mortelle épouvante quand nous l'envisagions la foudre à la main, porté sur les nuës, au milieu des éclairs & des tonnerres. Mais pour tirer quelques fruits de la consideration de tous ces prodiges, qu'il nous souvienne, mes chers freres, que la divine lumiere n'a brillé aux yeux des Pasteurs que pendant qu'ils veilloient constamment durant la nuit, à la garde & au soin de leurs troupeaux; qu'il nous souvienne que dès qu'ils eurent appris la grande nouvelle

que les Anges leur annoncerent, ils ne s'arrêterent pas un seul moment, mais que dans le même instant ils partirent & vinrent avec une devoue promptitude, adorer le Seigneur qui venoit de leur naître. Veillons donc, mes chers freres, mes bien aimez enfans, pour mériter & pour nous rendre dignes d'estre appellez, & si nous sommes assez heureux pour entendre la voix du Seigneur, hâtons nous, pressons nous de luy répondre, afin d'obéir dignement à sa voix celeste, ne nous abandonnons point, ne nous livrons pas aux douceurs du

## 124 MERCURE

ſommeil , afin que lorsque le Seigneur viendra il nous trouve vigilans & attentifs ; n'écoutons point la voix trompeuse de la paresse & de la lenteur ; ne leur laissons prendre aucune prise sur nous pour meriter de trouver un jour Jesus Christ : ainsi nous passerons & nous serons jugés dignes de goûter les delices de la Bethléem celeste. Si nous imitons la vigilance & la promptitude des Pasteurs de la terrestre Bethléem , nous passerions , dis-je , comme eux à cette Bethléem qui est la veritable maison de pain, le Port de sûreté , l'Arche du

salut éternel, dans laquelle nous  
verrons Dieu tel qu'il est, sicuti  
est ; en le voyant , mes chers  
Freres , nous l'aimerons , &  
en l'aimant nous luy chanterons  
d'éternels Cantiques de loüanges ;

Les Articles qui suivent  
vous feront souvenir que  
rien n'est plus ordinaire que  
la mort, vous y trouverez les  
noms de plusieurs Personnes  
decedées depuis peu de  
temps , ce sont ,

Messire Jean Claude de  
Bressy, Baron de Velfray,  
Lieutenant General des Ar-

L iij

## 126 MERCURE

mées du Roy, & Gouverneur de Bar-sur-Aube. Il fut fait Lieutenant General dans la promotion d'Officiers Generaux que le Roy fit en 1696. & il reçut même cet honneur avec beaucoup de distinction puisqu'il fut nommé après s'estre trouvé à une Bataille où il s'étoit beaucoup distingué. Toute l'Armée donna en cette occasion un témoignage éolant de sa valeur & de sa fermeté. La Maison de ce Gentilhomme qui est établie en Franche-Comté, est des plus anciennes. Elle

# GALANT 127

étoit connue en trois Provinces différentes de France dès l'onzième siècle. Un Seigneur de ce nom passa en Angleterre avec Guillaume le Conquerant, Duc de Normandie ; il y fit même un établissement considerable, qui ne dura, à la vérité, que pendant le regne de ce nouveau Monarque ; car à peine Guillaume eut-il les yeux fermés que son fidele Serviteur (c'est ainsi qu'il est nommé dans l'Histoire) repassa la mer avec son épouse, qui étoit Angloise, & les enfans

L iij

## 128 **MERCURE**

qu'il en avoit eu, dont l'un s'alla établir en Bourgogne, où la branche a subsisté long-temps. Il n'est point de temps dans la Monarchie Françoise ou quelqu'un de ce nom ne se soit distingué par son zele & par sa fidelité pour son legitime Souverain.

Messire Jean Gon de Vassigny, Vicomte d'Argenlieu, Conseiller de la Cour des Aides est mort dans un âge assez avancé, il laisse Messire Jean-Baptiste Gon, son fils, qui fut reçu Conseiller au Parlement l'année dernière.

Celui dont je vous apprend  
la mort étoit fort estimé dans  
la Cour des Aides, & l'attachement  
qu'il a eu pour cette  
Cour Souveraine, l'a empêché  
plusieurs fois de la quitter  
pour passer à des établissemens  
plus considérables. En effet ceux  
qui ont connu ce Magistrat, savent  
qu'il étoit digne de remplir les  
Charges les plus importantes.  
Il y a eu des Magistrats de sa  
famille qui ont fait honneur  
au nom qu'ils ont porté par  
l'étendue de leurs lumières,  
& par un rare desinté-

## 130 MERCURE

ressément dans les temps les plus difficiles & les plus suspects. Il y a en aussi une Religieuse de Saintè Claire de cette même Maison, qui mourut en odeur de sainteté sur la fin du seizième siècle. Elle fut souvent consultée par le Roy Henry III. qui avoit beaucoup de foy en ses prières.

Mr de Camus de Beaulieu, Contrôleur general de l'Artillerie. La Maison de Camus est divisée en plusieurs branches, il y en a quatre ou cinq en cette Ville, & trois ou

# GALANT 131

quatre dans le Lionnois & le Dauphiné. Mr le Premier President de Roüen est de cette Maison qui est tres-ancienne ; elle a donné un Evêque à l'Eglise de Belley, qui quitta son Evêché, & qui vint exercer son zele sur un plus grand Theatre. Il fut Grand Vicaire de Roüen quelque temps, ensuite il revint à Paris, où il mourut dans l'Hôpital des Incurables, où il est enterré ; il venoit d'estre nommé à l'Evêché d'Arras. Camus porte d'azur, à trois Croissans montans d'azur.

## 132 MERCURE

deux & un à une étoile d'or en cœur ou en abîme. Mr de Beaulieu étoit fort estimé parmi les gens de guerre. Personne ne connoissoit mieux que lui l'Artillerie. Il avoit sur cela une expérience parfaite. Il avoit beaucoup de pieté. Mr de Beaulieu laisse des enfans qui se sont distinguez dans le service, & sur tout dans l'Artillerie. Il estoit frere de Mr le Camus Destouches, & portoit le même nom & les mêmes Armes, qui a eu des emplois considerables dans l'Artillerie, & dont les en-

ans ont porté les Armes avec beaucoup d'honneur. Ces freres étoient fils de feu N... Camus qui ne voulut point exercer d'autre profession que celle d'Avocat à laquelle, certainement, il fit honneur par ses lumieres & par sa probité. Il résista aux offres avantageux qu'on lui fit plusieurs fois pour des établissemens plus considérables. Mrs de Beaulieu & Destouches eurent beaucoup de part en la confiance de feu Mr le Marquis de Louvois. Cet habile Ministre se

## 134 MERCURE

reposoit sur eux de tout ce qui regardoit l'Artillerie , & il les honora toujourns d'une tendre estime dont il leur donna des marques en plusieurs occasions.

Le Duc Rodolfe Auguste de Brunswick Wolfembutel, mourut le 26. de Janvier dans le Château d'Hedwigsbourg. Il estoit fils d'Auguste Prince & Duc de Brunswick & de Wolfembutel , l'un des plus scavans Princes de l'Europe mort en 1666. âgé de 37. ans , & de Dorothee , fille de Rodolphe Prince

## GALANT 135

d'Anhalt sa seconde femme. Celuy dont je vous apprens la mort épousa en 1650. Chrétienne Elisabeth, fille d'Albert Frederic, Comte de Barbi, dont il n'a point laissé d'enfans. Antoine Ulric son frere luy a succédé. Ce Prince épousa en 1656. Elisabeth Julienne, fille de Frederic Duc d'Holface-Neubourg, dont il a des enfans. Ces deux Princes avoient une sœur mariée au Duc de Wirtemberg, Claire Auguste de Brunswick épousa en 1653. Frederic Duc de Wirtem-

## 136 MERCURE

berg. Les Princes de Wolfemburel descendent de Bernard, tige des Ducs de Lunebourg, car Auguste pere de celuy dont je vous apprens la mort, estoit fils de Henry Comte de Danenberg & d'Ursule de Saxe-Lawembourg. Henry estoit troisieme fils d'Ernest de Brunswick, qui souscrivit à la Confession d'Ausbourg avec ses freres, & de Sophie fille d'Henry Duc de Meckelbourg. Ernest estoit troisieme fils d'Henry de Brunswick, & de Marguerite fille d'Ernest Duc

# GALANT 137

de Saxe. Henry estoit fils de d'Othon. & d'Anne de Nassau. Othon estoit fils de Frederic le Pieux, qui se retira dans un Convent de Cordeliers qu'il avoit fondé à Zell. Frederic estoit fils de Bernard qui fut le chef de toutes ces Branches. Bernard eut pour frere aîné Frederic Duc de Brunswick élu Empereur & assassiné à Friburg, par le Comte de Waldeck en 1400. & fils de Magnus II. surnommé *Torquatus* qui tua en duel Othon, Comte de Schaunembourg, & qui

*Mars 1704.*

M

# 138 **MERCURE**

fut tué luy-même par un Soldat de son ennemi, & de Catherine fille de Waldemar Marquis de Brandebourg. Magnus II. étoit le deuxième fils de Magnus I. dit le Debonnaire, & d'Agnés de Brandebourg. Magnus I. fut fils d'Albert II. dit le Gras, lequel fut le second fils d'Albert, dit le Grand, mort en 1279. je n'en diray pas davantage de l'illustre Maison de Brunswick, dont j'ay eu occasion de parler il n'y a pas longtems.

La Princesse Elisabeth Julienne d'Holface Nordbourg,

épouse du Prince Antoine  
Ulric de Brunswick Wolfem-  
butel, mourut le 4. de Fé-  
vrier. Il ne me reste plus rien  
à vous dire de l'illustre maison  
de Brunswick, dont je viens  
de vous parler, sinon que le  
Prince de Wolfembutel épousa  
la Princesse Elisabeth Julien-  
ne en 1656. Ce Prince estoit  
deuxième fils d'Auguste de  
Brunswick Wolfembutel, & de  
Dorothee Princesse d'Anhalt.  
Quant à la Princesse dont je  
vous apprens la mort, elle  
estoit née en 1634. du mariage  
de Jean Boleslas d'Holface

M ij

## 140 MERCURE

Norburg ou Nordbourg & d'Eleonor fille de Rodolphe Prince d'Anhalt. Jean Boleslas estoit fils de Frederic d'Holface Norburg & de Julienne, fille de François Duc de Saxe Lawembourg. Frederick fut celuy qui forma la branche d'Holface Norburg. car il estoit fils puisné de Jean le jeune de Slewick & d'Elisabeth, fille d'Ernest Duc de Brunswick, qui mourut en 1586. Jean, dit le Jeune, forma la branche de Sunderburg, dont celle de Norbourg est sortie, car il estoit fils de

## GALANT 141

Christienne III. Roy de Dan-  
nemarck. Chrestienne III.  
estoit fils aîné de Frideric I.  
Roy de Dannemark & d'An-  
ne fille de Jean Electeur de  
Brandebourg morte l'an 1514.  
Frideric I. estoit fils de Chres-  
tierne premier, pere du Roy  
Jean, lequel le fut de Chres-  
tierne II. Ce malheureux  
Prince qui demeura trente  
deux ans prisonnier du Roy  
Frideric son oncle qui s'estoit  
revolté contre luy, & l'avoit  
chassé de son Trône. Chres-  
tierne I. estoit fils de Theo-  
doric le *Fortuné*, Comte d'Old-

## 142 MERCURE

dembourg & d'Hedwige ,  
fille de Gerard de Schawem-  
bourg Comte d'Holfacc. La  
maison d'Holfacc descend de  
l'ancienne maison de Saxe ,  
fondée par witikind le Grand.  
La Princesse qui vient de  
mourir avoit une sœur Doyen-  
ne de Gandersheim.

Dame Marie - Jeanne de  
Croy , Princesse de Hornes  
& sœur du Comte de Solre  
est morte depuis peu. La  
Maison de Croy est une des  
plus anciennes de l'Europe.  
Anne de Croy heritiere de  
cette grande Maison , porta

## **GALANT 143**

ce riche heritage dans la  
Maison de Ligne par son  
mariage avec Charles de Li-  
gne Prince d'Artemberg dont  
la posterité subsiste encore.  
Elle estoit fille de Philippe  
de Croy troisieme du nom,  
Duc d'Arschot, Prince de  
Chimay, & de Jeanne d'Hal-  
luin, fille de Jean Sieur de  
Comines. La branche des  
Comtes de Solre dont estoit  
la Dame dont je vous aprens  
la mort, fut formée par Jean  
de Croy I. du nom Comte  
de Chimay. Ce Jean estoit  
le troisieme fils de Jean de

# 144 MERCURE

Croy, Conseiller & Cham-  
bellan de Philippe le Hardy  
& de Jean Duc de Bourgo-  
gne ; qui fut tué à la Bataille  
d'Azincourt. Jean de Croy  
avoit épousé Marie de Craon  
veuve de Gaucher Sieur de  
Thorotte & fille de Jean de  
Craon I. du nom , Sieur de  
Dommard. Le Prince de Hor-  
nes epoux de cette Dame  
estoit de la Maison de Mont-  
morency. Le Comte de Hor-  
nes entra dans cette gran-  
de Maison sur la fin du dix-  
huitième siècle , & plusieurs  
Seigneurs ont rendu ce nom  
recom,

recommandable. Jean de Montmorency premier du nom Sieur de Nivelles, Conseiller & Chambellan de Charles le Hardy, Duc de Bourgogne, étoit fils aîné de Jean premier, Grand Chambellan de France, & de sa première femme Jeanne de Fosseux. Philippes de Montmorency fut celui qui acquit le Comté de Hornes par son mariage avec Marie de Hornes, fille aînée & héritière de Frederic de Hornes Seigneur de Montigny. Joseph de Montmorency vint de

*Mars 1704.*

**N**

## 146 MERCURE

de mariage. Le malheureux Comte de Hornes, Florent de Montmorency, Baron de Montigny, eut la teste tranchée dans le Chasteau de Simancas l'an 1570. lors des troubles des Pays Bas, il ne laissa qu'une fille unique d'Heleine de Melun, fille d'Hugues, Prince d'Espinoy. Le Comte d'Egmont essuya la même disgrâce que le Comte de Hornes.

Mademoiselle N. . Bouvard de Fourqueux est morte sans avoir esté mariée. Elle a passé sa vie dans une pratique exacte & constante des ver-

tus Chrestiennes , & elle est  
decedée dans les sentimens  
d'une sincere & solide pieté;  
Elle étoit sœur de Mr de  
Fourqueux , Procureur Ge-  
neral de la Chambre des  
Comptes , & de Dame N...  
Fourqueux épouse de Messire  
N.... Charlot de Monthulé,  
Conseiller au Parlement , &  
en exercice dans la Cham-  
bre des Requestes du Pa-  
lais. Mlle de Fourqueux  
étoit fille de feu Messire  
N.... de Fourqueux , Con-  
seiller au Parlement , & de  
Dame N.... Lesnet , d'une

N ij

## 148 MERCURE

bonne famille de la Robe.

Feu Mr de Fourqueux, Conseiller au Parlement, étoit fils de Messire N. . . . . Boulevard, premier Medecin du feu Roy Louis XIII. qui eut toujours beaucoup d'estime pour lui. Mlle de Fourqueux a esté fort regrettée dans sa famille. Son merite particulier, & sa vertu lui gaignoient le cœur & la confiance de tous ceux qui la connoissoient. Elle a fait heritier de ses biens Mr le Procureur General, son frere, Ma-

gistoat d'un grand mérite, & qui remplit avec beaucoup de dignité un des premiers postes de la Robe. Il a épousé la sœur de Mr Rouillé du Coudray, Conseiller d'Etat.

Dame Marie-Magdelaine Foulé épouse de Messire Claude d'Espinoy, Conseiller au Parlement & Doyen de la première Chambre des Requestes du Palais. Elle avoit épousé en premières nocés Messire Louis de Bordeaux, Seigneur de Montcontour, Conseiller au Grand

N iij

# 150 MERCURE

Conseil. La Maison de Foulé Martangis dont cette Dame étoit , est tres-connuë ; je vous en ay parlé dans plusieurs de mes Lettres , & je vous ay envoyé un discours que Mr de Martangis prononça devant le Roy en lui présentant le Scrutin pour l'élection des Echevins , qui a esté trouvé d'une grande beauté , & qui a fait beaucoup d'honneur à cet éloquent Magistrat. Je vous ay aussi parlé quelquefois de Mr de Martangis , Ambassadeur en Dannemarc,

La Maison de Foullé est connue il y a longtemps dans le Parlement, & elle y a toujours paru avec beaucoup de distinction. Les deux époux de la Dame dont je vous aprens la mort, ont toujours esté fort estimez dans les Cours Souveraines dont ils ont esté Officiers. Feu Mr de Montcontour étoit fort considéré & étoit dans la confiance de feu Mr Bignon Premier President du Grand Conseil, & Mr d'Espinoy donne encore tous les jours des preuves de son sçavoir,

N iij

# 152 **MERCURE**

& de son exacte probité.

Je devois vous apprendre  
dés les mois passé, ce qui s'est  
fait dans la Ville d'Alby pen-  
dant le dernier Carnaval.

Le premier jour de l'année  
un galant homme donna des  
Etreines à plusieurs Dames.  
Il y avoit deux Medailles qui  
representoient la bonne foy,  
que les Dames qui les reçu-  
rent, attacherent d'abord à  
un ruban bleu du côté du  
cœur ; le soir des Rois le  
même homme étant Roy,  
fit des Chevaliers & des Che.

# GALANT 153

valieres sous le titre de la Chevalerie de la bonne foy ; il en regla les Statuts ; on fit faire des Medailles d'argent ayant d'un côté deux mains unies avec ces mots au tour, *l'Amitié nous unit* , & dans le revers , un *Rocher* , & au tour, ces mots, *plus ferme* , chacun la mit sur son cœur , attachée à un ruban bleu. Voicy les Statuts de cet Ordre.

154 MERCURE

STATUTS

DES CHEVALIERS

ET

DES CHEVALIERES

DE LA BONNE FOY,

Etablis dans la Ville d'Alby  
l'année 1704.

I.

*UNE amitié tendre & sin-  
cere,  
Plus douce mille fois que l'amou-  
reuse loy,*

Doit estre le lien, l'aimable caractère,

Des Chevaliers de bonne foy,

II.

L'Amour innocent n'est pourtant pas banni de cette agreable Societé, & quand il se trouvera permis entre un Chevalier, & une Chevaliere, ce sera un amour de bonne foy, constant, fidele & que nul des autres Chevaliers ni Chevalieres ne pourra troubler.

III.

Tout autre amour en est banni, l'époux & l'épouse y seront en secreté; tous y aimera

## 156 MERCURE

mais ce sera d'une amitié tendre  
& solide, qui cherchera toujours  
à se divertir d'une manière ga-  
lante & toute propre à dégouster  
de l'amour.

### IV.

Le nombre des Chevaliers &  
des Chevalières n'est point fixé.  
L'on y recevra les Personnes qui  
paroîtront dignes d'y estre reçûes,  
mais ce sera toujours à nombre  
égal des Chevaliers & des Che-  
valières, de crainte que quelque  
preferance ne trouble le repos  
dont on prétend y jouir.

### V.

Cette reception se fera du

consentement de toute l'Assemblée, mais sans autre cérémonie que celle de promettre une amitié de bonne foy, & une union d'interests que rien ne pourra faire changer.

**VI.**

En cas d'absence d'un Chevalier il lui sera permis d'en substituer un à sa place, du gout de sa Chevaliere, qui lui rendra, à son retour, sa Medaille: ses Chevaliers suivront la même maxime à l'égard de leurs Chevalieres.

**VII.**

La Medaille est parlante, ce

## 158 MERCURE

font deux mains unies qui ont toujours esté le simbole de la bonne foy , avec ces mots autour , l'amitié nous unit , & dans le revers , un Rocher , avec ces mots , plus ferme.

### VIII.

Chaque Chevaliere donnera à son Chevalier un ruban bleu dont il attachera la Medaille sur le cœur.

### IX.

On s'assemblera une fois la semaine , on proposera tout ce qui sera propre à l'augmentation de cette galante Chevalerie ; on déclarera les fautes qu'on aura

remarquées contre la bonne foy de l'amitié , l'on en punira les coupables , & l'on récompensera ceux qui auront donné des marques de leur attachement à cette Société ; les punitions & les récompenses seront réglées par l'Assemblée.

X.

Ces Statuts seront plus étendus dans la suite , les grands ouvrages ne s'achevent pas tout d'un coup , & l'on espere que la fidelité qu'on aura à les observer sera-sans exemple , & que cette Société , par son enjouement & par les soins qu'elle prendra d'in-

## 160 MERCURE

*venter mille innocens plaisirs ;  
sera une source de joye perpe-  
tuelle.*

Il fut d'abord présenté une Requête par une personne de beaucoup d'esprit & de distinction , pour obtenir la Medaille, qui lui fut donnée. Cette Requête est un tres bel ouvrage, & cette même personne en a fait encore d'autres à la gloire de cette Chevalerie. Cette galante Société a souvent mangé ensemble pendant tout le Carnaval. Les Bals commençoient à l'issuë des repas.

# GALANT 161

La Ville y a esté en Masques , & a marqué par diverses galanteries faites au nom de toutes les Nations , que ces Masques representoient , que cette nouvelle Chevalerie étoit approuvée par tout. Ces divertissemens ont duré pendant tout le Carnaval , & ont fait voir qu'il y a beaucoup d'esprit & de galanterie dans la Ville d'Alby. Le dernier jour de Carnaval les Chevaliers & les Chevalieres se rendirent aux fenestres de la grande Place , pour voir passer les

*Mars 1704.*

O

## 162 MERCURE

Malques. Les Chevaliers y firent porter quantité de confitures pour les Chevaliers, & pour beaucoup d'autres Dames, & des dragées en abondance pour jetter au Public.

Les Personnes d'esprit & de merite qui ont inventé ces jeux, qui ont pris fin avec le Carnaval, se sont proposées de les continuer le Carnaval prochain avec encore plus d'éclat & de galanterie, s'il leur est possible.

Les vers qui suivent sont de M<sup>r</sup> de Cantenac Chanoine de l'Eglise de Bordeaux : les Ouvrages sont si bien reçûs que je ne doute point que vous ne preniez beaucoup de plaisir à lire celui que je vous envoie.

**LE FAUX DEVOT.**

**SATYRE.**

*R*ien n'est plus admirable & digne de loüange,  
 Qu'un Homme qui s'efforce à vivre comme un Ange.  
 Qui par ses passions, nuit & jour combattu,

O ij

# 164 MERCURE

*Les sùmet saintement aux loix de  
la Vertu ;*

*Qui détaché du monde & des faux  
biens qu'il donne ,*

*En fuit tous les plaisirs qu'un ecüeil  
environne ,*

*Et qui sans interest , sans faste &  
sans aigreur ,*

*Charitable pour l'Homme a le vice  
en horreur.*

*Mais je ne puis souffrir l'extrava-  
gance impie ,*

*De certains faux Devots plein d'or-  
güeil & d'envie ,*

*Qui pour tromper le monde & pa-  
roître pieux ,*

*Donnent près des Autels la torture  
à leurs yeux.*

*Leur main accoutumée à battre leur  
poitrine ,*

# GALANT 165

Est souvent en secret ouverte à la  
rapine.

Il semble que le Ciel borre tous  
leurs desirs ;

Mais ils poussent ailleurs de plus  
tendres soupirs.

A couvert du scandale ils succom-  
bent sans peine

Aux attrait les plus doux de la  
foiblesse humaine. [seurs

Toutefois en public, ces rigides Cen-  
condamnent en amour jusqu'aux  
moindres douceurs.

Un entretien galant, un regard fa-  
vorable,

Quelque innocent qu'il soit, leur  
paroît effroyable,

Leur bile s'en echauffe, & ce mal  
apparent,

Par leurs langues d'Aspic devient  
beaucoup plus grand.

# 166 MERCURE

Sur un simple soupçon , animez d'un  
faux zele

Ils attaquent l'honneur d'une fem-  
me fidelle.

Et les avis secrets qu'ils donnent à  
l'Epoux , [ jaloux .

-Le rendent sans sujet , & cruel , &  
Qui les irrite est seur d'attirer leur  
vengeance ;

Les choquer disent-ils , c'est le Ciel  
qu'on offense ,

Et sur ce faux pretexte ils forment  
le dessein

De plonger saintement un poignard  
dans le sein .

Plus on veut les flater , plus ces  
lâches s'irritent .

Les ennemis puissans , les Procés  
qu'ils suscitent ,

Leur medisance injuste avec ses plus  
noirs traits ,

# GALANT 167

Font voir qu'un faux Devot ne par-  
donne jamais.

Plus il vous font de mal , moins ils  
osent paroître.

Tels que des Assassins qu'on ne peut  
pas connoître

Ils tâchent de vous perdre , & ca-  
chent avec soin

La main qui fait les coups qu'ils  
vous portent de loin.

Ces ennemis cachez vous nuisent  
sans relache.

C'est ainsi qu'à la Guerre un Mi-  
neur qui se cache

Dans le trou qu'il a fait , porte  
secretement

La matiere des feux dont l'éclat est  
si grand.

Il est de ces Devots qui bouffis  
d'arrogance , [ science,

Veulent tout decider sans art & sans

# 168 MERCURE

Se pensent mieux instruits que s'ils  
toit Saint Thomas

Avec un sens commun, que feroient  
ils n'ont pas

Le Ciel peut quand il veut par  
d'insignes miracles

Faire qu'un Ignorant prononce des  
Oracles,

Et sans que de l'École il tire au-  
cun secours [ discours.

D'une science infuse orner tous ses  
Mais peu de gens l'ont eüe, &  
l'exemple en est rare.

Un Devot ignorant est à demi bar-  
bare ;

Sur tout quand se flatant d'estre  
Predicateur,

Il va dans une Chaire endormir  
l'Auditeur.

Peut-on persuader les veritez subli-  
mes,

# GALANT 169

Inspirer les vertus & combattre les  
crimes ,

Sans un peu d'éloquence & beaucoup  
de sçavoir

Que naturellement on ne peut pas  
avoir ?

Mais ces sortes de gens veulent qu'on  
les admire , [ *Je Satyre.*

La Critique est, pour eux, une affren-

Ils pensent que leur geste ou le  
grand bruit qu'ils font ,

Repare abondamment l'ignorance  
qu'ils ont.

C'est de ses faux Devoirs la foi-  
blesse ordinaire.

Ils veulent plaire à tous , sans  
avoir l'art de plaire ,

Et mesurant l'estime à leurs petits  
esprits ,

Reprendre tout le monde & n'estre  
pas repris.

Mars 1704.

R

# 170 MERCURE

Le vieux Alcimadon qui fut dans  
son jeune âge,

Taxé d'incontinence & de liberti-  
nage,

Et qui presentement doit sa foibla  
vertu

A la debilité de son corps abbatu,  
Des mœurs de nostre siecle est un

Censeur rigide,  
Et chancelant encore veut nous ser-  
vir de Guide.

Qui nous veut corriger doit fuir de-  
puis long-temps

Les plaisirs criminels où nous por-  
tent nos sens,

Avoir fait des vertus un fort long  
exercice,

Et donné par ses mœurs de l'horreur  
pour le vice.

Les Devoirs si reçus n'en sont pas  
detachez.

# GALANT 171

Et les vertus d'un jour sont des vi-  
ces cachés.

Dans le beau sexe on voit une mè-  
me foiblesse ,

Soudent une Coquette est Prude en  
sa vieillesse ,

Et maudissant l'Amour & ses plai-  
sirs passez , [effacez.

Venge par son chagrin ses appas  
Elle porte en tout lieu sa critique  
incommode ,

Soutient que pour bien vivre il faut  
vivre à sa mode ,

Que pour paroître sage on doit estre  
estre reclus ,

Et condamne en autrui ce qu'elle  
ne fait plus.

Telle qui semble un Ange en fai-  
sant sa priere,

Fait voir dans sa maison les fu-  
reurs de Megere,

P ij

# 172 MERCURE

Es venant de l'Eglise en cez affreux  
estat,

Fait penser à ses gens qu'elle vient  
du Sabat.

Pour moy qui n'aime pas des ver-  
tus en peinture,

Et qui ne puis souffrir la fourbe &  
l'imposture,

Ennemi déclaré du vice & de l'ava-  
güeil,

J'évite un faux Devot, comme on  
fait un Ecüeil.

Ce qui suit regardant les  
affaires du temps, merite  
vostre attention.

## QUESTION.

**O**N demande si les Cantons Catholiques alliez de Mr le Duc de Savoye, sont obligez dans la conjoncture presente, à donner à ce Prince les secours qu'il demande en vertu de l'alliance qu'il a avec eux?

Avant que d'y répondre, il est à propos d'examiner ce qui est porté par cette même Alliance.

*Obligations reciproques de l'Alliance.*

Le premier Article porte,  
P iij

# 174 MERCURE

que l'Alliance n'est pas faite dans l'intention d'attaquer, ny d'endommager aucune Puissance, aucun Prince, aucune Seigneurie, &c. Mais bien, pour défendre les Terres, Sujets, Honneurs & Biens, sans incommoder, ny offencer ceux qui laisseront en repos les Cantons contractans, & le Duc de Savoie. Ainsi l'Alliance est purement défensive.

Le second Article dit positivement,

Si nous, le Duc de Savoie,

ou nous les six Cantons Catho-  
 liques, compris dans cette Al-  
 liance, sommes attaquez, affli-  
 gez ou violencez en dedans, ou  
 par dehors, dans nos Duchez,  
 Etats, Pays, Villes ou Seigneu-  
 ries, tant en deçà, qu'en delà les  
 Alpes, & cela d'une maniere  
 qu'on fût contraint par la der-  
 niere necessité, pour leur deli-  
 vorance, d'attaquer nos Ennemis  
 pour nous garentir, alors la  
 partie non attaquée sera obligée,  
 si la partie offensée le demande  
 pour sa défense, de lui envoyer  
 du secours, & cela sans aucune  
 dispute, &c.

176 **MERCURE**

Il faut remarquer, & bien examiner la raison pour laquelle cet Article dit positivement, *Si nous, les six Cantons, sommes violemment en dedans ou en dehors.* Cette particularité, *attaquez en dedans,* a esté mise, sans doute expressément par les Cantons, pour obliger le Duc de Savoye à venir à leur secours, en cas que les Cantons Protestans, leurs Alliez, vou-  
lissent leur faire quelque tort, ou leur causer quelque dommage, & le Duc de Savoye ne l'a fait inforer,

que pour appeler aussi ces mêmes Cantons les Alliez, à son secours, en cas que les peuples vinssent à se revolter contre luy.

Le quinziesme Article porte,

*Que les parties contractantes se reservent, avant toute chose, d'employer leurs Offices, soit par Mediation, soit par Lettres, pour procurer un accommodement entre les Parties qui seroient en guerre.*

Avant que d'entrer dans l'examen de ces trois Art-

# 178 MERCURE

cles, il est nécessaire de dire un mot sur le sujet qui a obligé Mr le Duc de Savoye à faire la guerre aux deux Couronnes de France & d'Espagne.

Le Mariage de la Fille aînée de Mr le Duc de Savoye, engagea ce Prince à quitter le parti de ses Alliez pour embrasser celui du Roy de France.

Le Mariage de sa seconde Fille, avec le Roy d'Espagne Philippes V. l'obligea à prendre parti dans la guerre presente, en faveur des deux

Couronnes de France & d'Espagne, & de joindre un nombre de ses troupes, à celles que ces deux Puissances entretenoient dans le Milanez; mais par des raisons d'Etat, qui me sont inconnues, elles ont crû absolument nécessaire de s'affurer des troupes que ce Prince avoit dans leur Armée, & cette démarche a fait résoudre Son Altesse Royale à s'allier avec leurs Ennemis.

Il faut encore remarquer, que la France & l'Espagne avant de commettre aucun

# 180 MERCURE

acte d'hostilité contre les Etats de Mr le Duc de Savoie, ont offert à ce Prince, la continuation du Traité qu'elles avoient avec lui, ce qu'il a refusé absolument, préférant le secours qu'il attendoit de ses nouveaux Alliez, & celui qu'il espere d'obtenir des Cantons, à la paix & à la tranquillité qui lui sont offertes.

*Raisonnemens sur ce fait.*

L'obligation reciproque  
entre les six Cantons Catho-

liques , & Mr le Duc de Savoie , n'est que *défensive* ; même dans le temps que l'une ou l'autre des Parties souffre violence dans ses Etats , & lorsque cette violence est si forte qu'il n'y a d'autre moyen pour s'en garantir , que la voye de fait , c'est à dire , qu'une Déclaration de guerre.

Or , les deux Couronnes se sont assurées des troupes de Mr le Duc de Savoie à plus de cinquante lieues de distance des Pays de ce Prince ; par conséquent elles n'ont

causé, par cette action, aucun tort, ni aucun dommage aux terres de ce Prince.

Je n'entre point dans les raisons qui ont pu obliger la France & l'Espagne à desfarmer les troupes de Mr le Duc de Savoye, parce que ces raisons n'ont aucun rapport avec l'Alliance dont je parle icy; il semble que cette Alliance ne doit avoir aucun effet, qu'en cas que ce Prince ne soit pas l'agresseur. De plus, pour que Mr le Duc de Savoye, & les Cantons ci-dessus mentionnez, soient

obligez à se secourir reciproquement ; Il faut que les Pays de l'un des deux Partis soient attaquez & violentez de maniere qu'il n'y ait aucune ressource qui les en puisse garentir. Ce n'est que dans cette occasion que la partie non offensée est dans l'obligation d'envoyer à l'autre , les secours portez par les Alliances.

Les deux Couronnes de France & d'Espagne se sont faufies des troupes de Mr le Duc de Savoye , hors des Pays de ce Prince , sans avoir

## 184 MERCURE

après cette action , attaqué ni violenté ses Etats , & lui ayant au contraire , fait offrir la continuation du Traité qu'il avoit avec elles , ou de le faire jouir d'une neutralité qu'il a refusée , après avoir demandé du temps pour réfléchir sur les justes propositions qui lui étoient faites.

Les Cantons Alliez de la Savoye ont obtenu l'agrément des deux Couronnes ; pour traiter , de bonne foi , d'une neutralité pour tous les Etats du Prince de ce

nom ; cette neutralité l'au-  
roit retité des engage-  
mens qu'il a contractez avec  
leurs Ennemis ; mais ce Prin-  
ce a refusé d'y donner les  
mains , & son Agent dans ce  
Pays cy , a dit à Mrs les De-  
putez assemblez à Bade , qu'il  
avoit ordre de leur faire en-  
tendre de la part de son  
Maistre , qu'il avoit fait un  
Traité avec ceux qui se sont  
liguez contre les deux Couron-  
nes , qu'il vouloit suivre la for-  
me de ses nouveaux Alliez ;  
Et ne faire sa paix qu'avec eux.  
Il faut conclure que Mr le

*Mars 1704.*

*Q*

## 186 MERCURE

Duc de Savoye n'est pas violenté dans son Territoire, jusqu'au point de ne le pouvoir garantir.

Tout le monde sçait que les Ancestres de M<sup>le</sup> le Duc de Savoye, & ce Prince luy même, ont toujours pris party dans presque toutes les guerres, qui se font faites en Europe, même depuis qu'il y a une Alliance entre la Savoye, & quelques uns des Cantons: on a toujours vû ces Princes donner leurs Troupes à la Solde des Puissances dont ils avoient em-

brassé les intérêts; mais quoique de pareilles démarches ayent souvent causé la perte des Troupes, & de la plus grande partie des Etats des Ducs de Savoye, on n'a jamais vû qu'ils ayent prétendu estendre l'Alliance qui estoit entr'eux, & ces mêmes Cantons, jusqu'à les vouloir obliger à les secourir dans de semblables occasions en vertu de ladite Alliance.

Nous avons vû de nos jours, & les Histoires nous font remarquer aussi, que les Ducs de Savoye ont esté tres-

Q ij

## 188 MERCURE

souvent depouilleez de pres-  
que tous les Etats qu'ils pos-  
sedent encore aujourd'huy,  
pour s'estre engagez mal à  
propos tantôt dans un par-  
ty tantôt dans un autre : La  
France par des Traitez de Paix  
leur a rendu plus d'une fois  
toute la Savoye, & la plûpart  
des Pays qu'ils possèdent au  
delà des Monts; elle a même  
possédé la Ville de Turin, les  
Espagnols se sont autrefois  
emparez de Verceil & de plu-  
sieurs autres Places du Pié-  
mont; cependant ces mêmes  
Histoires qui font mention

de ces événemens, ne nous marquent point que les Cantons Alliez ayent voulu se mêler alors des affaires de ces Princes, & détourner les malheurs qu'ils s'estoient attirez presque toujours sans nécessité & par leur propre faute.

Je concluray donc après toutes les raisons alleguées cy-dessus, & sur tout après que les Troupes de M<sup>r</sup> le Duc de Savoye ont esté desarmées dans un lieu fort distant de ses Pays, après que ce Prince a refusé de donner les mains à une neutralité pour tous ses

## 190 MERCURE

Etats, sur laquelle les Cantons ses Alliez avoient déjà la parole des Rois de France & d'Espagne, après ce qu'il a fait publier par son Agent je concluray dis-je, avec juste raison que ce Prince n'est point violenté dans ses Etats d'une maniere à ne les pouvoir garantir, & que par conséquent les Cantons ses Alliez ne sont point obligez de luy donner du secours pour soutenir la guerre contre des Puissances qui luy offrent la Paix, & qu'aucun Article de l'Alliance qu'ils ont avec luy

ne les y engage , puisqu'il s'est jetté dans la guerre présente volontairement , sans nécessité , & malgré ceux mêmes qu'il contraint à la lui faire.

Mr le Marquis de la Bauque qui estoit parti en poste de Paris pour épouser Mademoiselle de Verdun fille unique de Mr le Comte de Verdun , estant arrivé à Feurs trouva toute la Bourgeoisie sous les armes , il fut complimenté le même soir par le Maire & par les Officiers de la Ville. Le lendemain ce

## 192 MERCURE

Marquis trouva en allant à la Messe la même Bourgeoise sous les armes qui formoit une double haye depuis son logis jusqu'à l'Eglise, à la porte de laquelle il fut harangué par Mr Duguet, Curé du lieu, homme d'esprit & de mérite, & qui soutient dignement la grande reputation que sa famille s'est acquise, & sur tout celle de Mr l'Abbé Duguet son frere, dont le rare genie est connu de tout ce qu'il y a de gens sçavans & pieux dans le Royaume.

Mr le Marquis de la Baume  
me

# **GALANT** 193

Je alla dîner ce jour-là à  
Boutheon où il trouva la plus  
grande partie de sa Famille  
assemblée & quantité de No-  
blesse de la Province. Mr le  
Comte de Briord fils de feu  
Mr le Comte de Briord Am-  
bassadeur en Hollande s'y ren-  
contra aussi. La ceremonie du  
Mariage se fit 4. jours après  
par Mr le Comte de Damas  
de Marillac, cousin germain  
de Mr le Comte de Verdun.

Vous sçavez sans doute que  
Boutheon est un tres beau  
Château, la scituation en est  
charmante, les appartemens,

*Mars 1704.*

**R**

## 194 MERCURE

& les jardins en sont grands & magnifiques. Les Deputez de la Senechaussée de Montbrison, ceux du Corps de Ville & de l'Election luy ont fait compliment au nom de leurs Compagnies, aussi bien qu'à Mr le Comte de Verdun ; & la Noblesse du Gouvernement s'y est aussi rendue de tous côtez. Mr le Maréchal de Tallard a esté voir ces nouveaux époux.

Vous n'ignorez pas apparemment que feu M<sup>r</sup> le Comte de Verdun estoit frere aimé de feuë Madame la Mar-

quisse de Varennes & de M<sup>r</sup> le Marquis de la Baume pere de M<sup>r</sup> le Maréchal de Tallard; le nom de la Famille est d'Hostun, mais Mr le Comte de Verdun porte avec ce nom celuy de Gadagne, parce que Guillaume de Gadagne son trisayeul maternel qui estoit Chevalier des Ordres du Roy & Gouverneur de Lyon, avoit substitué aux aînez la Comté de Verdun & plusieurs belles Terres en Forest à condition de porter le nom & Armes de Gadagne, ainsi les biens de

**R ij**

## 196 MERCURE

cette Maison qui avoient esté  
separez pendant quelque  
temps, sont reünis par le  
mariage qui vient de se faire.

Madame la Comtesse de  
Verdun d'aujourd'huy est fil-  
le de Mr le Comte d'Albon  
de Suni, qui avoit esté Che-  
valier d'honneur de feu Ma-  
dame Henriette Stuart, pre-  
miere femme de feu S. A.  
R. Monsieur le Duc d'Or-  
leans. Feuë Madame la Com-  
tesse de Verdun s'appelloit  
N... de Besserel de Marillat  
Maison tres-ancienne de  
Bourgogne & qui a donné

des Comtes & des Doyens  
à l'Eglise de Saint Jean de  
Lyon.

Le grand-pere de Mr le  
Maréchal de Tallard & de M<sup>r</sup>  
le Comte de Verdun, avoit  
épousé une niece du Cardi-  
nal de Tournon, & portoit le  
nom de la Baume. Il estoit  
fils d'Antoine d'Hostun Mar-  
quis de la Baume, & de Ma-  
demoiselle de Gadagne fille  
de Guillaume qui avoit fait  
la substitution, & petit. fils  
de Claude d'Hostun Marquis  
de la Baume, & de Françoise  
de Clermont Tallard. Quant

R iij

## 198. MERCURE

à feuë Madame de Tallard, elle estoit d'un merite reconnu, riche heritiere, & fille de Mr le Marquis de Grotée Vireville. madame la marquise de la Baume mere de Mr le maréchal de Tallard estoit une tres belle personne & des plus spirituelles de son temps, elle estoit fille d'Alexandre de Bonne Comte de Tallard, & de Marie de Neuville sœur de feu Mr le maréchal de Villeroy, elle épousa en secondes nœces Louis de Champlais marquis de Courcelles.

On ne peut trop s'estendre sur l'esprit & sur les agrémens de la nouvelle épouse, puisque c'est une des plus aimables personnes du monde, & qu'elle a tout l'esprit de Mr son pere qui en a infiniment. A l'égard de Mr le Marquis de la Baume, il est tout rempli de merite, doux, poli & aussi modeste que brave; sa modestie fut admirée de toute la Cour dans le recis qu'il fit au Roy de la Bataille de Spire. Les Armes des deux Branches sont semblables, & sont de gueulles à la

R iiii

## 200 MERCURE

Croix dentelée d'or.

En vous parlant du mariage de Mr le marquis du Palais, j'ay oublié de vous dire que sa mere est de la Tour d'Auvergne, de la maison de Bouillon, sa grand-mere estoit Canillac Beaufort, & sa bisayeule Ligondés. Le grand-pere de Mr le marquis du Palais estoit mestre de Camp de Cavalerie, & son bisayeul maréchal de Camp ou Lieutenant General. Les Armes de Rivoire sont facé d'argent & de gueules à la bande de France, qui fut ac-

cordée à un Imbaut de Rivore qui s'estoit signalé dans une Bataille donnée en Italie.

Mademoiselle Marie de Rasilli mourut à Paris le 26. du mois de Fevrier , âgée de quatre. vingt-trois ans. Sa naissance, son bel esprit & ses beaux ouvrages de Poësie, tout cela joint à une pieté exemplaire l'avoit renduë l'un des plus beaux ornemens de son sexe. Le Roy pour reconnoistre son merite, & pour récompenser les services que ses Ancêtres

## 202 MERCURE

avoient rendu à l'Etat la gratifioit d'une pension considerable. Elle sortoit du costé de son pere , de la Maison de Rasilly , illustre & ancienne en Touraine. Elle étoit fille de Messire François de Rasilly , Seigneur dudit lieu & des Auxmelles , Chevalier de l'Ordre du Roy , Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant General pour Sa Majesté à Marajgnan & des Costes du Bresil, où il planta la Foy avec les Reverends Peres Capucias en 1618. Mademoiselle de

Rafilly étoit sœur de Messire Charles de Rafilly , Mestre de Camp du Regiment de Perigord, Lieutenant General des Armées du Roy, qui mourut sans posterité de Dame Urbaine de Sorée Ricordiere, niece de Messire Isaac de Rafilly , Chevalier de Malte Commandeur de l'Isle Bourbon, Lieutenant General en Canada & des costes d'Acarie où il est mort, & de Messire Claude de Rafilly, Seigneur dudit lieu & des Auxmelles, Vice-Amiral de France, & Vice-Roy de Canada, pere

## 204 MERCURE

de Messire Gabriel de Rasilly, Lieutenant de Roy en Touraine, dont le merite & la vertu ont éclaté dans le choix que Sa Majesté en a fait pour estre auprès de Monseigneur le Duc de Berry en qualité de Sous-Gouverneur; & elle descendoit du costé maternel de la Maison de Clermont-Tonnerre, par sa mere Marie de Clermont-Tallard, fille de Gabriel de Clermont, Baron de Thoury, & de Françoise de Noailles.

Clermont-Thoury est une

branche de Clermont-Tonnerre , que feu Mr l'Evêque de Noyon avoit accoûtumé d'appeller *la branche des seize quartiers* , parce qu'elle porte dans son Ecusson seize quartiers , & qu'elle a l'honneur d'estre alliée à seize des principales Maisons de l'Europe, Julien de Clermont , Baron de Thoury , fils de Bernardin de Clermont , Comte de Tonnerre , à cause de sa femme Anne de Hussion , commença la branche des Clermons-Thoury; il épousa Claude de Rohan , fille de

## 206 MERCURE

Charles de Rohan , Seigneur  
de Gie ou du Verger , & de  
Jeanne de Saint Severin , &  
sœur aînée de Jacqueline de  
Rohan , femme de François  
d'Orleans & mere de Leonor  
d'Orleans , Duc de Longue-  
ville , dont il eut Gabriel de  
Clermont, Baron de Thoury  
qui épousa François de  
Noailles , sœur de Henry ,  
Comte de Noailles , Marquis  
de Montelan & Lieutenant  
General pour le Roy en Au-  
vergne , dont il eut Jacques  
de Clermont qui fit ériger  
Thoury en Comté en 1621.

Jean de Clermont, Abbé de Saint Oüen & de Saint Gildas, & Marie de Clermont mere de la défunte. Jacques de Clermont, Comte de Thoury, épousa Gabrielle de Glisy, d'une ancienne Maison de Picardie, dont il eut quatre enfans, Charles de Clermont, Gabriel de Clermont, & deux filles qui furent Religieuses Bernardines. Charles de Clermont, Comte de Thoury, épousa Catherine de Senicourt, fille heritiere de la maison de Finiere en Picardie, dont il eut

## 208 MERCURE

Louis, Comte de Thoury, & Louis-Joseph de Clermont, tous deux vivans; le premier a eu de sa femme Marie de Boucher, Louis-Joseph, Louise-Therese de Clermont, Religieuse de l'Abbaye de S. Paul, près Beauvais, & deux autres filles; & le second qui a épousé sa cousine germaine Marie-Françoise de Clermont, en a eu François Henry, & Marie de Clermont. Gabriel de Clermont Baron de Courcelles, second fils dudit Jacques de Clermont, Comte de Thoury, épousa Gabriele

# GALANT 209

de Rhunnes, fille de Pierre de Rhunnes, Seigneur & Vicomte de Besieux, & de Jacqueline de Lamet, dont il eut Charles de Clermont, Baron de Courcelles, marié à Mademoiselle Marie Davoir Montforreau, Gabriel de Clermont, Jesuite, mort à Tripoly dans les missions Etrangères, Jean-François de Clermont, Benedictin, Charles-Antoine de Clermont qui a servi pendant vingt-deux ans dans les Armées du Roy sous diffé-

*Mars 1704.*

**S**

## 210 MERCURE

rens titres tous honorables,  
Jean de Clermont Abbé de  
Saint Pierre de Vertuë en  
medoc , & Marie-Françoise  
de Clermont , épouse du-  
dit Louis - Joseph de Cler-  
mont.

En finissant l'Article que  
je vous envoie , le Memoire  
suivant , qui regarde encore  
la maison de Rasily , est  
tombé entre mes mains ; il  
contient quelques circon-  
stances qui ont esté oubliées  
dans le premier ; comme il  
est tres court , je vous l'en-  
voje entier , quoiqu'il y ait

## GALANT ZII

quelques choses qui se trouvent déjà dans le premier ; mais pour n'y rien alterer , j'ay cru le devoir laisser comme il est.

Marie de Rasilly , fille de François de Rasilly, maréchal des Camps & Armées du Roy, Ambassadeur en Savoye, sa mere étoit . . . . de Clermont Thoury. Elle eut pour frere aîné Charles de Rasilly surnommé *le Borgne*, Colonel du Regiment de Perigord & d'un Regiment de Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roy , Gouverneur

S ij

## 212 MERCURE

de Haguenau en Alsace, mort sans enfans.

François , pere de Marie , eut pour freres , sçavoir, Isaac de Rasilly , Chevalier de Malte & Commandeur de l'Isle Bouchard , Chef d'Escadre des Armées navalles de Sa Majesté. Et Claude de Rasilly , Seigneur de Launay , aussi Chef d'Escadre , & ayant fait fonction de Vice-Amiral. Il a esté Gouverneur d'Oleron , & depuis Gouverneur & Lieutenant General pour le Roy en Canada , d'où il chassa les An̄s

glois. Le Roy lui donna en propriété quarante lieues de pays en quarré audit Pays de Canada. Ledit sieur de Launay Rasilly pendant le siege de la Rochelle, brûla l'Amiral d'Angleterre, & secourut l'isle de Ré que Mr le Maréchal de Thoiras alloit rendre dans trois jours, suivant la Capitulation, s'il n'étoit secouru.

Ledit sieur de Launay Rasilly eut plusieurs enfans, dont Claude, l'aîné, Capitaine aux Gardes fut tué à la Baraille de Senesef. Charles &

## 214 MERCURE

Amadort, Sous-Lieutenant,  
& Enseigne aux Gardes moururent aussi à l'armée la même année.

Le quatrième est Gabriel de Rasilly, Lieutenant General pour le Roy en Touraine & Sous-Gouverneur des Enfans de France.

Il est constant que Mrs de Rasilly sont non seulement de la plus ancienne Noblesse de Touraine, mais même du Royaume, & qu'ils justifient par filiations, que depuis cinq cens ans ils portent pour Armes, de gueules à trois

Fleurs de Lys d'argent, deux en chef & une en pointe, & qu'ils ont toujours esté Seigneurs de la Terre de Ruffilly en Touraine.

Madame la Comtesse de Montmege est morte âgée de cinquante ans, elle s'appelloit Therese Gabrielle d'Aubusson, & portoit les mêmes Armes que Mr le Duc de la Feuillade dont elle estoit proche parente. Elle a toujours eû une conduite digne de sa naissance, elle estoit aimée & honorée de tous ceux qui la connoissoient. Elle est morte.

## 216 MERCURE

d'une maladie longue & douloureuse, qui lui a donné lieu de pratiquer des vertus que l'on croit être au dessus de son sexe, & qui suposent un grand fonds de Religion. On luy a toujours vû autant de fermeté dans les douleurs les plus aiguës, que de resignation à la volonté de Dieu, elle s'estoit si bien preparée à la mort pendant sa maladie, qu'elle n'a point esté surprise en voyant arriver ce dernier moment. Elle ne laisse que Mr le Marquis de Montmege Colonel, à qui Sa Majesté vient de donner

ner

ner le Regiment qu'on leve  
en Savoye, & Mr le Comte  
de Montmege qui sert en  
Allemagne dans l'Armée de  
Mr le Maréchal de Marsin,  
où il s'est deja beaucoup dis-  
tingué. Ils ont l'un & l'autre  
tous les avantages convena-  
bles à de jeunes gens de qua-  
lité. L'aîné a donné plus d'une  
fois des marques de sa valeur  
& sur tout au Siege de Bri-  
sack, au siege de Landau, &  
à la Bataille de Spire où il a  
esté blessé. Ils sont fils de  
François de Reilhac, Comte  
de Montmege Seigneur de

*Mars 1704.*

**T**

## 218 MERCURE

Salaignac , Terrasson , Pel-  
vesi & autres lieux. Il avoit  
servi quelque temps en qua-  
lité de Capitaine dans le Re-  
giment du Roy Cavalerie ;  
il descendoit de Pierre de  
Reilhac , qui alla à la Terre  
Sainte portant sa Banniere à  
la suite du Roy Louis le Jeu-  
ne. Le Seigneur de Bouffac  
du nom de la Brosse , Maré-  
chal de France sous Char-  
les VII. donna sa fille en  
mariage à Jean II. Seigneur  
de Reilhac , dont est descen-  
du Antoine de Reilhac pre-  
mier de ce nom, Gentilhom-

me de la Chambre de François I. & Chevalier de Saint Michel, qui épousa l'heritiere de Carbonniere, & il fit la Branche des Seigneurs de Reilhac qui est en Perigord. Cette Maison est originaire d'Auvergne où est située la Terre de Reilhac. La Branche aînée de ceux de ce nom a finié au grand pere mater-  
nel de Mr le Marquis de Lignerac. Ils sont alliez aux maisons de Bourbon, Caren-  
cy par Descars, & d'Angou-  
lesme par la Guiche; à celles  
de Pompadour, de Monbois;

T ij

## 220 MERCURE

fier, de Taleyran, de Salaisgnac, de Noailles, d'Hautefort, de Scorail, de Dienne & à d'autres Maisons tres-considerables. Feu Mr le Comte de Montmege dont estoit venuë Madame la Comtesse de Montmege qui vient de deceder, estoit neveu d'un autre Comte de Montmege Capitaine des cent Suisses de la Garde, & Chevalier du Saint Esprit. Il ne reste plus de toute la Maison de Reilhac que Mr le Marquis de Montmege, Mr le Comte son frere, Mr l'Abbé de Mont-

mege leur oncle Abbé de  
 Terrailon, homme de beau-  
 coup de mérite, & Mr de  
 Rouffillac, de la branche aînée,  
 Capitaine de Cavalerie dans  
 le Royal Rouffillon.

Madame la Comtesse de  
 Montmege étoit fille de Char-  
 les d'Aubuffon & d'Anne  
 Deaulx. Charles d'Aubuffon  
 étoit fils de Guillaume d'Au-  
 buffon & de Louise de la  
 Trimouille, & Guillaume  
 d'Aubuffon étoit frere du  
 grand pere de Mr le Maréchal  
 Duc de la Feuillade; Louise

## 222 MERCURE

Pot de Rodes étoit leur merc.

La maison Deaulx est d'Haute-  
aux maisons d'ail, de Dienne &  
Comborn, & Maisons tres-con-  
Chabot, de Maignac L'estrang-  
ge, Chambrot, de Pierre-  
Buffiere, de Foix, du Vigean,  
de Fenelon, de Crequi, de  
Blanchefort, de Vendôme,  
de la Vergne, de la Roche-  
chevreux, de Thiange & de  
Lusignan. Isabelle de Bonne-  
val, fille de Marie de Pons,  
étoit mere d'Anne Deaulx,  
qui n'a laissé que deux filles,  
l'aînée étoit madame la  
Comtesse de Montmege. Sa

T. de la Ville aux Clercs  
 Comte de  
 Ra...
 
 Elle est madame de la  
 Ville-aux-clercs ; elle étoit  
 le Comte de  
 épouse en se-

condes noces , Mr de Verta-  
 mon de la Ville-aux-clercs ,  
 Comte de Villemenon, Con-  
 seiller au Parlement. Mada-  
 me de la Ville-aux-clercs  
 reste seule de son illustre fa-  
 mille , tous ses freres ont été  
 tuez au service du Roy. Elle  
 a toujours fait honneur à son  
 nom & à son sexe, par sa beau-  
 té , par son esprit , par ses  
 sentimens & par sa con-  
 duite.

**T iij**

# 224 MERCURE

Je ne sçay point le nom de  
l'Auteur des pieces suj<sup>tes</sup> Haute-  
tes , mais je croy de Dienne &  
les trouverez dans nos res- con-

## AU ROY

### D'ESPAGNE.

#### MADRIGAL.

*PHilippes dans l'ardeur d'une  
vive jeunesse ,*

*Unit à la valeur la plus haute  
sagesse ,*

*La justice à la pieté ,*

*La douceur à la gravité ;*

De ses Sujets il est le Pere,  
 Te ~~la~~ gloire, les amours, les delices,  
 coupe a ~~la~~

~~Re~~ on le craint, on  
 l'aime, on le revere,  
 Et l'on ne voit dans l'un & dans  
 l'autre hemisphere,  
 Que Louis au dessus de luy;

**SUR LE VOYAGE  
 DE L'ARCHIDUC.**

Quand Charles quitte l'Al-  
 lemagne,  
 Son dessein, dites-vous, est  
 d'aller en Espagne,  
 Et de conquerir la Toison;

# 226 MERCURE

De trompez vous, Germains,

le sujet véritable

Du départ de votre Dieu

Est qu'il craint (si prouvé)

sans doute loüable, )

Que la chute de sa Maison

Sous ses ruines ne l'accable.

## SUR LA PRISE

DE LANDAU.

**B**ade devant Landau, vit

trois fois de la Lune

Commencer & finir le cours :

Tallard en moins de sixte

jours

A fait changer Landau de Maî

tre & de fortune.

# GALANT 227

Les paroles suivantes regardent les continuelles Victoires du Roy. Elles ont esté faites par Madame de Saintonge, & l'air est de Mr Marchant le jeune.

## AIR NOUVEAU.

*Chantons l'éclatante Victoire,  
D'un Heros le plus grand  
des Rois,  
Pour célébrer son triomphe &  
sa gloire  
Que nos cœurs animent nos  
voix.*

## 228 MERCURE

*Injustes Ennemis que pouvez-  
vous prétendre,*

*Il vous a vaincus mille fois,*

*Il faut céder, il faut vous  
rendre;*

*C'est l'unique moyen d'arrêter  
ses exploits.*

**Le Roy a donné la Charge  
de Senechal d'Armagnac,  
vacante par la mort de Mr  
le Marquis de Haumont, à  
Mr de Préchaecq Montef-  
quiou, Maréchal des Camps  
& Armées de Sa Majesté,  
Gouverneur de Schelestar,  
Commandeur de l'Ordre**

## **GALANT 229**

militaire de Saint Louis. Il est de l'ancienne maison de Montesquiou, l'une des quatre premières Baronnies d'Armagnac. Il estoit cy-devant Inspecteur general de l'Infanterie en Rouffillon & en Catalogne, & Gouverneur de Roses.

Je ne vous dis rien de la beauté du Regiment des Gardes Françoises, vous savez que le Roy en a fait la Revüe, ce Prince en a esté si satisfait, qu'il a temoigné publiquement à Mr le Maré-

## 230 MERCURE

chal de Bouffers le plaisir que luy avoit donné cette Revûë, il l'a fait même connoître à tous les Officiers de ce Corps dont il a fait quatre Capitaines & deux Lieutenans Chevaliers de l'Ordre de Saint Louis, les Capitaines sont Messieurs de Pontis, de Contac, de Montgon & de Bouzolles ; les deux Lieutenans sont Messieurs de Brisfac & Duret. Sa Majesté a aussi donné trois Commissions de Colonels à Mrs de Saint Paul, de Clifson & de Seraucourt, & dans le même

temps Mr de Saint Simon Capitaine au même Regiment, a eu une pension de deux mille livres.

Le Roy a fait deux fois de suite la Revûë des quatre Compagnies de ses Gardes du Corps , & de celle des Grenadiers à Cheval. La dernière Revûë fut beaucoup plus longue que celle du jour precedent, parceque Sa Majesté se donna la peine de voir toutes ces Troupes à cheval & à pied , & qu'elle les fit toutes defiler devant elle. Ce Prince ne fut pas

## 232 **MERCURE**

moins satisfait de la Compagnie des Grenadiers que de celles des Gardes du Corps , il ordonna aux Officiers de mettre des armes les jours d'Actions , & leur repeta plusieurs fois qu'il le vouloit absolument , qu'il estoit convaincu de la parfaite valeur de chacun d'eux , mais qu'il vouloit estre obey sur cet article , il leur prescrivit ensuite beaucoup de choses pour la gloire & pour l'avantage de ce Corps ; Sa Majesté finit en leur disant qu'elle les estimoit tous & qu'elle

les aimoit beaucoup.

Mr de Fer vient de donner  
au Public les quatre Cartes  
dont voici les titres.

I.

*La Principauté d'Oneglia,*  
*Le Marquisat de Final,*  
*Et partie du Piedmont,*  
*Du Monferrat,*  
*Et de la République*  
*De Gennes.*

II.

*Le Comté de Nice.*  
*Le Marquisat de Saluce,*  
*Et la Principauté de Monaco.*

Le Comté de Nice est si-  
tué entre quarante. trois &

*Mars 1704. V*

## 234 MERCURE

quarante-quatre degrez de latitude & sous le vingt-neuvième degré de longitude, borné au Septentrion par le Dauphiné, & par le Marquisat de Saluces, à l'Orient par le Piémont, au midi par la mer mediterrannée, par l'Etat de Gennes, & par la Principauté de Monaco, & à l'Occident par la Provence. Sa plus grande étendue est de vingt-&une heures de chemin d'Orient à l'Occident, & un peu moins du midy au Septentrion; on divise ordinairement ce Comté en Domains

# GALANT 235

& en Annexes, le Domaine comprend le Comté particulier, & les Annexes sont les Principautés de Barcelonnette & d'Oneglia, les Comtez de Buzil & de Tende, le Marquisat de marro & de la Seigneurie de Praela.

## III.

*La Principauté de Piémont,*  
*Le Duché ou Val d'Aoste,*  
*Le Marquisat de Susse,*  
*Le Comte de Tarentaise,*  
*Et le Comté de Morienne.*

## IV.

*La Seigneurie de Verceil,*  
*Le Marquisat d'Ivrée*

## V ij

# 236 **MERCURE**

*Le Comté d'Ast,*

*Le Canavezz,*

*Et le Montferrat.*

Si vous faites reflexion aux titres de ces Cartes, vous verrez que Mr de Fer a prevenu les souhaits du Public en lui donnant ces Cartes si necessaires pour remplir sa curiosité dans la conjoncture presente.

Je vous parlerai plus amplement le mois prochain de la cinquième partie de son Atlas curieux qu'il vient de donner au Public.

**Le huitième jour de Mars**

on celebra dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Germain des Prez , la Feste de Saint Lazare qui avoit esté remise à ce jour-là. Le grand Maître & les Chevaliers de l'Ordre Royal , Hospitalier & Militaire de Nostre Dame de Montcarmel & de S. Lazare, en firent la ceremonie , revêtus de leurs grands Mantoux de velours amarante , doublez de satin verd , renouiez avec des boutonnières d'or & bordez d'un galon de même.

L'Eglise qui est fort belle,

## 238 MERCURE

& propre pour les grandes Ceremonies , étoit tenduë de riches Tapifferies , & disposée en Amphitheatre des deux costez & dans le fonds le parterre estoit tout couvert de tapis de Turquie. Je ne vous feray point icy de description de la marche & de la seance des Chevaliers, & je ne vous diray rien non plus du reste de la Ceremonie , ni de ce qui s'observe à la reception des Chevaliers , parce que je vous en ay déjà amplement parlé dans plusieurs de mes Lettres. Je vous

diray seulement que tout s'y passa avec beaucoup de dignité & de magnificence. Mr le Marquis de Dangeau, Grand Maître de cet Ordre, y reçut quatre Chevaliers ; sçavoir , Mr le marquis de Courcillon , son fils unique, Colonel d'un Regiment de Cavalerie , Mr le Chevalier de Simiane de Gordes , Mr d'Ailly de la maison d'Ailly de Picardie , qui étoit un des Eleves de l'Ordre , & Mr Renesse , de l'ancienne maison de Vassenaer, la premiere des maisons de Hollande.

## 240 MERCURE

Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'Orleans voulut honorer cette ceremonie de sa presence, & dit à Mr de Sauleux qui en prenoit le soin qu'il vouloit y estre incognito, & lui deffendit de faire aucuns des preparatifs, qu'on auroit pû faire si Son Altesse Royale y eût voulu paroistre en Public; elle y vint suivie de quelques personnes de distinction de sa maison, ce Prince fut reçu à la descente de son carrosse par Mr le marquis de Dangeau, & à l'entrée de l'Eglise par le Reverend

verend Pere General & les Religieux ; il fut placé dans une petite Tribune à côté droit du grand Autel, que l'on lui avoit préparé d'où il pouvoit voir toute la ceremonie.

Je crois devoir ajouter icy touchant les nouveaux Chevaliers dont je viens de vous parler, que la maison de Vassenaer est sortie de Flandres où dès le temps des derniers Ducs de Bourgogne elle tenoit un rang tres considerable ; puisqu'un Georges de Vassenaer fut dans la plus

*Mars 1704.*

X

## 242 MERCURE

étroite confiance de Philippe le Bon Duc de Bourgogne. Quant à la maison de Simiane qui est étendue en Provence & en Piémont, elle est des plus illustres, elle a donné des Comtes de tout temps à l'Eglise de Lyon. Le dernier Evêque de Langres proche parent du nouveau Chevalier estoit de la maison de Simiane & il avoit esté Comte de Lyon. La maison d'Ailly n'est pas moins considerable, elle est de Picardie où elle tient toujours rang entre les quatre

plus illustres de cette Province elle est connue en France depuis les premiers temps de la Monarchie Françoise. L'Ordre de Saint Lazare se remplit tous les jours de Sujets de distinction & de merite, & par les soins de Mr le Marquis de Dangeau on lui voit reprendre une face toute nouvelle.

Quoiqu'il y ait deja beaucoup d'articles de morts dans ma Lettre, je ne puis m'empêcher de vous parler encore de quelques personnes dece-

## 244 MERCURE

dées ce mois cy, ce font ;  
Messire Roger de Pardail-  
lan de Gondrain Marquis de  
Termes , il estoit homme  
d'esprit , il sçavoit beaucoup,  
il aimoit les gens de Lettres  
& il avoit du goût pour les  
Sciences & pour les Arts, il  
jugeoit finement de toute  
sortes d'ouvrages , & il prote-  
geoit avec plaisir ceux qui  
estoyent capables d'en faire  
de bons, il se piquoit d'aimer  
beaucoup ses amis & il ne ne-  
gligeoit aucuns des devoirs  
de l'amitié. Le Roy l'hono-  
roit de son estime & de sa

bonté, & Sa Majesté lui faisoit de grands biens. Il y avoit aussi peu de Courtisans plus assidus. Il estoit fils de Messire Cesar Auguste de Pardailhan de Gondrin Marquis de Termes, Premier Gentilhomme de la Chambre de Gaston de France, Duc d'Orleans, Frere unique de Louis XIII. Mr de Gondrin grand pere paternel de celui qui vient de mourir estoit Capitaine des Gardes du Corps du Roy Henry IV. Il fut marié deux fois, il n'eut de sa premiere femme que deux filles, l'une

## 246 MERCURE

fut mariée avec Mr le Comte de Mioffens, du nom & de la maison d'Albret, dont elle eut Mr le marquis de Pons, Mr le Maréchal d'Albret & Mr le Comte de Mioffens, dont la veuve est sœur de Madame d'Hudicourt. La seconde fille fut mariée avec feu Mr le Marquis de Rabat du nom & de la maison de Foix. Mr de Gondrin eut de sa seconde femme de la Maison & du nom de Saint Lary, sœur du Duc de Bellegarde Grand Ecuyer de France, cinq garçons & deux filles, sçavoir

Mr le Duc de Bellegarde  
mort sans enfans, Mr le mar-  
quis d'Antin pere de feu Mr  
le Marquis de Montespan,  
Mr le marquis de Termes pere  
de celuy qui vient de mourir,  
Mr le marquis de Sarignac  
pere de Mr le Comte de Gon-  
drin, & de feu Mr l'Archevê-  
que de Sens, & Henry Louis  
de Pardeillan de Gondrin. L'u-  
ne des deux filles épousa Mr  
le Marquis d'Aubeterre petit  
fils du maréchal de ce nom,  
l'autre fut Abbesse de Nostre  
Dame des Prez à Troyes en  
Champagne. La grand mere

X iiii

## 248 MERCURE

paternelle de Mr le Marquis de Termes, sœur de Mr le Duc de Bellegarde, Grand Ecuyer, estoit cousine germaine de Me de Guise, grand' Mere de feuë Mademoiselle.

Mr le Marquis de Termes ne laisse point d'enfans. Il n'a eu qu'une fille de Me la Marquise de Termes, fille de feu Mr Chastelain Secretaire du Conseil, homme de condition, & recommandable par son merite, par sa probité, & par une grande pieté. Mlle de Gondrin, fille de Mr

le marquis de Termes, est morte Religieuse à Paris, au Convent de Saint Anastase, communément dit l'Hôpital Saint Gervais. Me la marquise de Termes s'est retirée dans un Convent, où elle est estimée & considérée de tous ceux qui la connoissent. Me le Chevalier de Termes qui est à Toulouse, est frere de celuy qui vient de mourir, & Me la marquise de Cardaillac est leur sœur. Il y a eu un maréchal de Termes, fameux dans l'Histoire, dont le dernier marquis de ce nom ne

## 250 MERCURE

venoit que par sa grand'mere  
Saint Lary de Bellegarde.

Jeanne Brun, demeurant  
à Castelmauron dans le Du-  
ché d'Albret, mourut au  
mois de Fevrier, âgée de  
quatre-vingt-quinze ans &  
deux mois. Elle a conservé  
la parole & le jugement  
jusqu'au dernier soupir, &  
elle n'a esté malade que neuf  
jours; elle a resté fille jus-  
qu'à l'âge de quatre vingt un  
an, qu'elle se maria avec Mr  
Nau, Procureur du Roy du  
dit Castelmauron, qui n'étoit  
âgé pour lors que de vingt

## **GALANT 251**

ans ; il a toujours eu tant d'amitié pour elle , que toutes les vieilles meres le souhaitent pour mary , ou pour gendre. Sa reputation & le bien qu'il a , joint à celui de sa femme , lui procureront , sans doute , un établissement tres avantageux.

Il est tres rare que de fix personnes de la même famille qui ont vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ; quatre-vingt-douze & quatre-vingt-quinze ans , il ne s'y en soit trouvé qu'une qui aye eu de l'inclination pour le mariage.

## 252 MERCURE

Jamais on n'a vû tant de mouvemens dans les troupes, tant de Regimens donnez & vendus, tant de nouveaux Officiers Generaux, tant de changemens dans les emplois de guerre & tant de pensions données par le Roy; mais on ne doit pas s'en étonner, Sa Majesté n'ayant jamais eu un si grand nombre d'Armées sur pied; elle en aura à l'ouverture de la Campagne, une tres considerable en Flandres, une sur la Moselle, deux en Allemagne ou sur les Frontieres,

## GALANT 253

une en Savoye , une en Pié-  
mont , une sur la Secchia , &  
une en Espagne , sans comp-  
ter les troupes que comman-  
de Mr le Maréchal de Mont-  
revel contre les Fanatiques.  
Sa Majesté aura aussi deux  
grosses Armées navales, dont  
l'une sera commandée par  
Monsieur le Comte de Tou-  
louse , & l'autre par Mr le  
Maréchal de Château-re-  
naud , sans compter beau-  
coup d'autres Vaisseaux qu'  
elle aura en mer en divers  
endroits pour la surêté du  
commerce , & pour aider les

## 254 MERCURE

Armateurs en cas de besoin.

Voicy ce qui regarde les mouvemens faits dans les Regimens depuis ma dernière Lettre , & quelques pensions données par le Roy, vous ayant déjà parlé de quelques unes.

Mr Devauxsieux a vendu le Regiment d'Auxerrois à Mr d'Anfreville.

Mr Dormal a acheté de Mr d'Hautefeuille le Regiment de la Reine.

Mr le Comte d'Autray, fils de Mr le Comte de Montcaut, a eu le Regiment de la

Sarre. Vous sçavez avec quelle distinction Mr le Comte d'Autray a servi pendant la dernière Campagne, & les louanges qui lui ont esté données.

Mr le marquis d'Errouville qui a tres bien servi dans le Regiment du Roy, a esté pourvu du Regiment de Vauges.

Le Regiment de Mauroy a esté donné à Mr de Souscarriere, Lieutenant Colonel.

Celuy de Raffé à Mr de Marteville, Lieutenant Colonel de Villeroy.

Sa Maïesté a choisi Mr de

## 256 MERCURE

Moiriac, Capitaine de Carabiniers, pour acheter le Regiment de Curlandon & celui de Moiriac a esté donné à son Lieutenant Colonel.

Mr Desclainvilliers a cédé son Regiment à son fils, qui y étoit Capitaine. Il ne restois que ces trois Regimens de Cavalerie à vendre, par la promotion de ceux qui ont été faits Maréchaux de Camp dans l'Armée d'Italie.

Sa majesté a donné une Commission de mestre de Camp à Mr Crocq, moscovite, qui sert en France avec

distinction depuis un grand nombre d'années; & le Gouvernement de la Citadelle d'Arras à Mr de Valcroissant qui commandoit au Fort de l'Escarpe.

Mr le Chevalier du Rozel a eu la Commanderie de S. Louis qui vacquoit par la mort de Mr de Romainville. Le Roy ayant considéré que Mr le Comte de Vernë ne touchera point pendant la guerre presente, le revenu des biens qu'il possède dans les Etats de Mr le Duc de Savoye, lui a donné une

*Mars 1704.*

Y

## 258 **MERCURE**

penſion de quinze mille livres dont il ne jouïra qu'autant que la guerre durera.

Quoique je vous aye déjà envoyé il y a environ trois mois, un état des Corps que le Roy avoit nommez pour aller en Eſpagne; je vous envoie un état plus circonſtancié, qui vous fera voir le nombre des troupes, & qui vous fera juger par le temps où elles ont paſſé à Bayonne, & à Saint Jean de Pié-de-port, quand elles ont pû arriver ſur les Frontieres de Portugal.

**E T A T**

*Des Troupes qui jusqu'au  
23. de Fevrier 1704. ont  
passé par Bayonne & par  
S. Jean de Pié-de-Port,  
pour aller servir en Espa-  
gne.*

**Bataillons.**

**Premier Bataillon de Bar-  
wic, le 20. Janvier.**

**Second de Medoc, le 23.  
Janvier.**

**Premier de Barrois, le 20.  
Janvier.**

# 260 MERCURE

Premier du Maine, le 30.  
Janvier.

Second de Barrois, le 31.  
Janvier.

Second du Maine, le 2 Fe-  
vrier.

Second de Bresse, le 9. Fe-  
vrier.

Second de Miromesnil, le  
9 Fevrier.

Second de Bigorre, le 12.  
Fevrier.

Premier Bataillon des Gar-  
des Flamandes, le 13. Fe-  
vrier.

Second Bataillon des Gardes  
Flamandes, le 16. Fevrier.

# **GALANT** 261

Second de la Couronne, le  
19. *Fevrier.*

Premier de la Couronne, le  
20. *Fevrier.*

Premier d'Orleans, le 24.  
*Fevrier.*

Second de Sillery, le 25. *Fe-*  
*vrier.*

Premier de Sillery, le 26.  
*Fevrier.*

Le Second de la Sarre.

Le Second de l'Isle de France.

Le Second du Galt & Bel-  
affaire, ont passé par S. Jean  
Pié de Port.

## *Cavalerie.*

Les Escadrons suivans ont

# 262 MER CURE

passé par Bayonne.

Deux Escadrons de Parabere, le 4. Fevrier.

Deux de Belleport, le 6. Fevrier.

Trois Escadrons de Berry, le 8. & le 9. de Fevrier.

La Cavalerie suivante a passé par S. Jean Pié de Port.

Deux Escadrons de Vienne, le 10. Fevrier.

Deux de Vignaux, le 10. Fevrier.

Deux de Fiennes, le 18. Fevr.

Total 13 Escadrons.

Dragons.

Six Compagnies, le 1. Fevr.

# **GALANT 263**

Trois Escadrons de Bouville, le 6. & le 22.

Trois de Monimes, le 6 & le 23.

20. Bataillons 11600. hommes.

19. Escadrons. 2660.

10. Ouvriers d'Artillerie de maisonfel.

6. Bombardiers.

4. mineurs de Bambigny.

26. Canonniers de Ferrand de Coffay.

*Total 14260. hommes.*

Les mêmes Lettres de Bayonne du 23. portoient, qu'il y étoit arrivé de la Rochelle quatre piéces de canon

## 264 MERCURE

de vingt quatre de calibre ,  
ausquelles on devoit join-  
dre seize pieces de vingt-  
quatre & de trente-six livres  
de calibre à Bayone , pour  
prendre la même route que  
les troupes ci-dessus , avec  
tout leur attirail de Cam-  
pagne.

Les Lettres du 27. portent  
qu'il arriva encore des Trou-  
pes ce jour là , & qu'on en fit  
partir beaucoup sur des Cha-  
riots & des Chevaux qu'on ra-  
massa dans tout le Pays.

Je ne vous dis rien de ce  
qui suit ; je ne doute pas que  
vous

vous n'en jugez avantageusement.

**D I S C O U R S**

Prononcé par Son Excellence, Mr le Marquis de Puyfieux, Ambassadeur de France à la Diette Generale des Louïables Cantons.

*A Soleurre, le 18. Fevrier 1704.*

**MAGNIFIQUES SEIGNEURS,**

*Lorsque l'Armée du Roy mon Maistre entra dans l'Allemagne, vous me fûtes connoistre que vous*  
**Mars 1704. Z**

## 266 MERCURE

desiriez que , ny les troupes de Sa Majesté , ny celles de Mr l'Electeur de Baviere ne prissent aucun Poste le long des bords du Rhin & du Lac de Constance, depuis Bâle jusqu'à Bregenz ; quoique cette demande fût contraire aux interests du Roy , il n'a pas laissé cependant de vous donner cette marque de sa complaisance , accoustumez que vous estes a obtenir de Sa Majesté toutes les graces que vous lui demandez , tandis que les Puissances qui vous ont les plus sensibles obligations , affectent de vous refuser durement tout ce qu'elles croient devoir

# GALANT 267

vous estre agréable, vous me témoignâtes à la Diète qui se tint à Bade, le 9. du mois de Decembre dernier, que le Louable Corps Helvétique souhaittoit encore avec tout l'empressement possible, que Sa Majesté voulut accorder une Neutralité, pour une liziere d'une lieüe de Pays le long de ces mêmes bords du Rhin, & de ceux du Lac de Constance. Vous l'avez obtenue, cette neutralité; mais non contents de tous ces égards, vous m'envoyâtes pendant la même Diète, une Deputation nombreuse, pour me prier, au nom de tous les Louables Cantons,

Z ij

## 268 MERCURE

d'employer mes offices auprès de Sa Majesté, afin d'en obtenir aussi la même grace pour les bords du Lac de Geneve. Il faut que je vous avoüe ingenuement, que vous connoissez beaucoup mieux que moi, jusqu'à quel point le Roi mon Maistre, peut porter sa complaisance, pour ses plus anciens Alliez & Confederez; car enfin, lorsque vous me fîtes cette instance, je me chargeay volontiers d'informer le Roy de ce que vous souhaittiez, parce que je n'ay rien plus à cœur que de m'employer pour tout ce qui peut vous estre agreable, & de vous pro-

curer autant qu'il dépend de moi, l'accomplissement de vos desirs ; mais à vous parler avec ma franchise ordinaire , je doutois alors que Sa Majesté voulut vous accorder une grace de cette nature, une grace enfin , si contraire à ses véritables interests. Quel plaisir pour moi de m'estre trompé dans cette conjecture. Je veux cependant vous faire convenir vous-mêmes , des justes raisons que j'avois de craindre pour le succès de mes offices.

L'Empereur ne laisse jamais échaper aucune occasion de nuire aux interests du Roy mon Maî-

## 270 MERCURE

re. Il presse vivement, & sans aucun relâche, toutes les Puissances de l'Europe, de prendre part à la jalousie, pour ne point dire à la haine qui le porte, qui l'engage, qui l'oblige absolument à déclarer la guerre à Sa Majesté; car les événemens font voir avec certitude, que ce n'est point sa politique qui l'oblige à ces violens procedez. Vous avez vû ce Prince embrasser les interests du feu Roy d'Angleterre Guillaume, & se liguier en faveur de ce dernier, avec la plupart des Puissances de l'Europe, parce que le Roy, mon Maistre vouloit soutenir le feu

Roy Jacques II. sur un Trône  
 qui lui appartenoit légitimement,  
 Prince vraiment malheureux,  
 & dont l'infortune devoit armer  
 tous ceux qui étoient revêtus de  
 son auguste Caractere, non pour  
 lui faire sentir encore davantage  
 le poids de sa disgrâce, mais au  
 contraire, pour le faire triompher  
 de tous ses Ennemis, & pour le  
 remettre en possession de l'heritage  
 de ses Ancestres. Vous voyez  
 encore aujourd'hui cet Empereur  
 des Romains, qui pretend estre  
 le Chef de la Chrétienté, faire  
 des efforts incroyables, mais  
 heureusement inutiles, pour en

Z iiij

## 272 MERCURE

lever au Roy d'Espagne Philippes V. une Couronne si legitimement acquise à ce jeune Prince, & par les droits du sang, & par le Testament de son Predecesseur, & par le consentement unanime de tous ses Etats : Nous avons vû de tout temps la plupart des Puissances de l'Europe les plus divisées par leurs interests, faire regner, pour ainsi dire, la politesse au milieu de la guerre, la douceur & la pitié dans le fort des Combats, & ne se souvenir qu'elles étoient Ennemies, que dans ces funestes occasions, où le malheur des hommes engage à se

détruire les uns les autres. Les Imperiaux au contraire, font la guerre aujourd'hui d'une maniere barbare, & inusitée, jusqu'ici, parmi les Chrestiens, & donnent à connoistre évidemment que le procedé de l'Empereur est plüsto l'effet de sa passion, que du desir qu'il a de soutenir ses droits pretendus sur la Monarchie d'Espagne. Pour tout dire en un mot; il est facile de remarquer, que Sa Majesté Imperiale ne fait la guerre au Roy d'Espagne, que parce qu'il est petit-Fils du Roy mon Maistre. Cependant, Magnifiques Seigneurs, c'est

## 274 MERCURE

pour la conservation du Patrimoine de l'Empereur, que vous avez demandé une Neutralité : chose étonnante ! Vous l'avez obtenue du Roy mon Maître. Effet encore plus surprenant de la complaisance de Sa Majesté pour le Loüable Corps Helvetique !

L'Animosité jointe à une ambition sans bornes, a toujours fait oublier à Mr le Duc de Savoie, depuis combien de Siècles le sang de France coule dans les veines des Princes de sa Maison. Il semble que ses propres Filles doivent se ressensir de cette

animosité, parce qu'elles ont épousé deux petits Fils du Roy mon Maistre, & qu'elles tirent leur élévation de ces deux glorieuses Alliances. Qui ne conviendra pas de ce que je dis icy, Magnifiques Seigneurs, puisque Mr le Duc de Savoye se ligue avec un Prince dont tous les efforts ne tendent qu'à détrôner le Roy d'Espagne.

La proximité de sang, les Traitez que Sa Majesté avoit faits avec Mr le Duc de Savoye, Traitez donc l'heureuse influence conservoit la paix, la tranquillité, l'abondance dans les

276 **MERCURE**

*Etats de ce Prince ; tant de motifs si pressans n'ont esté d'aucune considération dans son esprit, ils ont cédé au desir impatient d'agrandir les Pays qui sont sous sa Puissance. Combien de temps le Roy a-t-il feint d'ignorer les secretes liaisons que ce Prince conservoit avec les Ennemis des deux Couronnes ? avec quelle douleur Sa Majesté n'a-t-elle pas enfin esté forcée d'en prevenir les suites ? Depuis même le desarmement de ses troupes, quelles offres avantageuses ne lui a-t-elle pas fait faire de sa part ? Eh ! qui en a plus de connoissance*

que vous, Magnifiques Seigneurs, Le Roy n'a-t-il pas accepté vostre mediation pour procurer une Neutralité à tous les Etats de Mr le Duc de Savoye? Vous estes temoins que ce Prince l'a refusée, que les bons offices que vous avez voulu lui rendre en cela, n'ont point eu le succès que vous en attendiez si justement, & qu'enfin, il a preferé à un repos assuré, une guerre dont les suites sont toujours incertaines. Faites toutes ces reflexions avec moi, & convenez après cela, que j'avois lieu de craindre que Sa Majesté

## 278 MERCURE

ne voulut point entendre *un*  
instances que vous lui avez  
faites pour la conservation de  
plusieurs Pays appartenans à  
l'Empereur, & d'une partie des  
Etats de Mr le Duc de Savoie.

Cependant, à vostre conside-  
ration, Sa Majesté veut bien  
consentir qu'une Liziere de Pays,  
depuis Bâle jusqu'à Bregentz,  
n'ait rien à craindre de ses armes.  
Il m'est venu un Courier, par  
lequel j'ay reçu les ordres, de  
confier de sa part, la garde des  
Chablais & du Faussigny, au  
Loinable Corps Helvetique.  
N'est ce pas un sacrifice que le

Roy vous fait , de son juste res-  
 sentiment ? Vous estes trop judi-  
 cieux , trop reconnoissans pour  
 ne pas remarquer sous le merite  
 de cette condescendance ; Vous  
 pouvez juger que Sa Majesté en  
 prevoit toutes les consequences ,  
 cependant elle prefere à l'avan-  
 cement de ses propres interests le  
 desir qu'elle a de confondre ses  
 Ennemis , qui mettent en usage  
 les voyes les plus illegitimes , pour  
 vous persuader qu'elle a dessein  
 de vous entourer de toutes parts.  
 Outre cela , Sa Majesté veut  
 vous convaincre absolument , que  
 son intention n'est point d'aug-

280 **MERCURE**

menter sa puissance , & qu'elle n'a pour objet que d'obliger Mr le Duc de Savoye , à faire une Paix ferme , durable & sincere entre Elle & lui , une Paix si convenable à deux Princes étroitement unis par le sang , une Paix enfin qui rendra à toute la Chrétienté un repos si souvent interrompu , & après lequel elle soupire avec tant d'ardeur.

L'extrême complaisance que Sa Majesté témoigne en cette occasion pour le Louable Corps Helvetique , doit encore faire connoître à tous l'Univers, l'estime particuliere qu'elle conserve

*pour ses chers Amis, Alliez & Confederez, & voilà, pour ainsi dire, le seul obiet des offres que ie vous fais aujourdhui de sa part.*

*Il n'est pas necessaire que je m'étende icy, Magnifiques Seigneurs, sur les egards sinceres que le Roy marque tous les jours pour le Louable Corps Helvetique, vous devez en estre convaincus par des effets si considerables & si essentiels, que tout ce que je pourrois vous en dire aujourdhui, ne seroit qu'une repetition; mais je me flate que vous estes persuadez, que je me*

**Mars 1704.**

**Aa**

282 **MERCURE**

*suis fait un véritable plaisir de vous annoncer de la part de Sa Majesté, le dessein où elle est de vous donner des preuves si incontestables de son affection pour le Loüable Corps Helvétique.*

*Je dis plus, Magnifiques Seigneurs, je suis assuré que le Roy mon Maistre, vous est cher, que vous avez plus de confiance en sa personne sacrée, qu'en aucun autre Prince de l'Europe : j'en ay des preuves, dont on ne sçauroit douter : En faut-il une plus éclatante que ce qui s'est passé en Suisse, après la Bataille de*

*Fridlingue ? quels mouvemens !  
 quel tumulte on voyoit dans vos  
 Pays ! quelle allarme y étoit ré-  
 panduë ! quel air de guerre on y  
 voyoit regner avant le iour de  
 cette fameuse Bataille ! A peine  
 les troupes du Roy eurent-elles  
 remporté cette importante Vic-  
 toire que les Milices, que les  
 Loüables Cantons entretenoient  
 sur leurs Frontieres, eurent ordre  
 de retourner dans leurs Maisons :  
 on negligea le soin des fanaux,  
 le tumulte cessa, & l'on revit  
 enfin dans la Suisse, cette tran-  
 quillité qui y regne aujourd'hui :  
 cette marque de confiance de*

A a ij

## 284 MERCURE

vostre part , sera éternellement gravée dans le cœur de Sa Ma<sup>je</sup>sté.

Je vous renouvelle de sa part, les assurances de l'affection qu'elle vous a toujours témoignée jusqu'ici , vous promettant que son voisinage ne vous apportera jamais que des avantages considérables , & de véritables sujets de satisfaction , & si la situation présente des affaires me permet de profiter du Congé qu'il a plû à Sa Ma<sup>je</sup>sté de m'accorder , ie vous rapporteray à mon retour, de nouvelles marques de cette Royale bienveüillance, de laquelle

## GALANT 285

vous recevez tous les iours des preuves si solides & si essentielles; car ie ne doute point que vous ne me mettiez en estat d'assurer le Roy de vos bonnes dispositions, & de l'inclination sincere & confederale que vous avez pour Sa Maiesté, & de vous rendre enfin tous les bons offices que vous devez attendre d'un Ministre accoustumé depuis long-temps à vivre parmi vous, & qui se fera toujours une Loy de s'interessier à tout ce qui pourra vous estre avantageux, à tout ce qui pourra contribuer au maintien de vostre repos, & d'une

## 286 MERCURE

*parfaite intelligence entre le Roy,  
mon Maistre, & le Loinable  
Corps Helvetique.*

Le Roy ayant des Corps sur pied pour cinq cens mille hommes ou environ, le nombre des Officiers est si grand, & il y en a tant qui ont commencé à se distinguer depuis long - temps que Sa Majesté a cru devoir faire une nouvelle promotion de Brigadiers, je vous en envoie seulement les noms ; je vous parleray le mois prochain de la naissance de la plus grande

# GALANT 287

partie de ces Officiers Généraux ; je vous diray combien il y a de temps qu'ils sont dans le Service , les Emplois qu'ils ont eû , & je vous parleray des actions de la plûpart de ces Braves. Cette promotion a esté faite le 10. Fevrier.

## *Brigadiers d'Infanterie.*

### *Messieurs*

Menou.

Pfiffer.

Mannevillete.

Maupeou.

Montpezat.

# 288. MERCURE

Zurlauben.

Bezenvald.

Bernieres.

Le Guerchois.

Martin.

Miromenil.

Morangés.

D'Herrouville.

Vilefort.

Talandec.

Chevalier de Damas.

Beleisle.

Mouchy.

Trecesson.

La Motte.

Sanzay.

De Nonville.

**Beüil**

**Beüil.****Permangle.****Puinormand.****Courville.****Greder.****Comte de Croucy.****Comte de Damas.****Vilemor.****Comte de la Marck.****Polastron.****Bourk.****Comte d'Esterre.****Courten.****Tavagny.****Chevalier de Cadrieu.****Selve.****Robert.***Mars 1704.***Bb**

290 **MERCURE**  
**Chevalier des Touches.**

*Brigadiers de Cavalerie.*

*Messieurs,*

**Brissac.**

**Cheladet.**

**Favere.**

**Marnay.**

**Tournefort.**

**Desfourneaux.**

**Bruzac.**

**Vidame d'Amiens.**

**Mimure.**

**Descorailles.**

**Quadt.**

**Mortani.**

Vienné.

Pelleport.

La Bretonniere.

Rozen.

Chamlin.

Desclots.

Gaffion.

D'Illiers.

De Lessart.

Barentin.

Châtillon.

de Bar.

Château-Moran.

Comte de Duras.

Chevalier de Roic.

Comte Duzéz.

Comte de Nils.

**B b ij**

# 292 MERCURE

Prince Charles.

Des Aides ou de Zeddes.

Joly.

Bourneuf.

Gaffart.

Cailus.

Lautrec.

Boneval.

Chevalier de Pezeux.

Dosmoi.

Le Roy a aussi fait une  
Promotion de Lieutenans  
Generaux & de Maréchaux  
de Camp. Les Lieutenans  
sont.

*Messieurs*

De Thoy.

Marquis de Bissy.

Marquis de Langallerie.

Comte de Bouligneux.

Comte de Mursay.

Comte d'Estaing.

Marquis Davarray.

Saint Laurent.

La Lande.

Chamarande.

Marivault.

*Maréchaux de Camp.*

*Messieurs,*

Comte de Carcado.

Chevalier de Carcado.

Saint Pater.

Comte du Gua.

B b iij

# 294 MERCURE

Esclainvilliers.

Marquis de Polignac.

Comte de Goas.

Wartigni.

Mauroy.

Courlandon.

Richeran Ingenieur.

Bohan.

Mouroux.

Levy.

Bligny.

Bouzolles.

Reignac.

Puiguyon.

Mr de Fer vient encore  
de mettre au jour une Carte

intitulée : *L'Espagne Triomphante sous le Regne de Philippes V. dressée & dediée au Roy d'Espagne.*

C'est une grande Carte de cinq à six pieds de long, sur quatre à cinq pieds de haut, représentée sur une peau de Lion, étendue & soutenue des deux fameuses Colonnes d'Hercule, dont les pieds d'Estaux sont remplis des Plans de Madrid & de l'Escorial ; sommées en Trophées des Armes d'Espagne & de Savoye, entourées en torse de Medaillons de tous les

**B iii;**

## 296 MERCURE

Portraits des Rois d'Espagne  
au nombre de 82.

Le Portrait de Philippe V.  
à present regnant & celui de  
la Reine soutenus par le mu-  
fle du Lion, font le nœud  
d'un Ordre de la Toison,  
qui suspend tous ces Medail-  
lons, avec un renvoy aux  
côtez pour l'Abregé Histori-  
que des Rois d'Espagne, &  
une description Geographi-  
que des Etats & des Royau-  
mes de Sa Majesté Catho-  
lique.

Dans l'étenduë & en de-  
dans de la peau de Lion, est

la Carte Geographique d'Es-  
pagne plus exacte & plus de-  
taillée que ce qui a paru cy-  
devant, le tout d'une beauté  
de graveure à faire plaisir.

Vous pouvez juger par la  
description que vous venez  
de voir, de la grande beauté  
& même de la magnificence,  
si je puis m'expliquer ainsi,  
de la Carte dont je viens de  
vous parler & du grand nom-  
bre de recherches qu'il a fallu  
faire avant que de finir un  
Ouvrage de cette consécuen-  
ce & si digne de la curiosité  
publique. Mr de Fer qui a

## 298 **MERCURE**

deja depuis long temps l'avantage d'estre Geographe de Monseigneur le Dauphin, a bien répondu par cette magnifique Carte à l'honneur que Sa Majesté Catholique lui a fait de le choisir pour son Geographe.

La Relation qui suit a esté copiée sur l'original envoyé à la Cour.

## R E L A T I O N

De ce qui s'est passé à la Prise  
de Robbio & de Rosaf-  
que le 11. Mars 1704.

*SUR l'ordre donné à Mr le Comte  
d'Estaing par Mr le Duc de Ven-  
dôme de marcher avec mille hommes  
pour attaquer les Postes de Robbio  
& de Rosafque, il partit de Na-  
varre pour se rendre à Seretto, où  
ayant rassemblé deux cens hommes  
du Regiment de Piémont, & trois  
cens de celui de Normandie, y com-  
pris les Grenadiers, & deux cens  
Chevaux détachés de plusieurs Re-  
gimens, & le tout sous les ordres  
de Mr le Comte d'Estaing qui étoit*

## 300 MERCURE

accompagné de Mr le Comte de Goas  
Maréchal de Camp, & de Mr le  
Comte de Terre Brigadier d'Infan-  
terie.

Le 11. les Troupes du Roy mar-  
cherent par San Angelo à Robbio.  
On avoit reçu plusieurs avis que  
les Ennemis avoient fait sortir le  
7. une partie de la Garnison de ces  
deux Postes ; ce qui faisoit croire  
qu'ils les vouloient entierement  
abandonner.

Sur un Parti envoyé à Robbio  
pour en sçavoir la verité, les Enne-  
mis ayant pris quelque inquietude,  
Mr de Vaubonne y conduisit le 9.  
un Renfort, & ordonna à tous les  
Paysans de prendre les armes sous  
peine de la vie, en quoy il ne fut  
pas obey ; il laissa un Capitaine de  
son Regiment pour commander dans

*Un Poste avec quarante cinq Dragons à cheval, & cinquante Soldats du Regiment d'Infanterie de Lorraine, avec promesse de leur envoyer le lendemain un renfort & de les secourir en cas qu'ils fussent attaquez.*

*En approchant de Robbio nous aperçûmes deux petites Troupes de Cavalerie. On les fit pousser par la Compagnie des Houssards de Dillon soutenus de quarante Maîtres Espagnols. Ils se retirerent dans la Barriere, & en même temps nous aperçûmes auprès de la Madonna trente Soldats du Regiment de Lorraine, commandez par un Lieutenant, qui marchoiert en diligence pour se jeter dans Robbio. Ils furent coupez à la Barriere par nos Houssards & par les Espagnols; il y en eut cinq de tuez, & tout le reste fut fait Prison-*

# 302 MERCURE

nier, dont plusieurs sont fort blesez. Notre Capitaine de Houffards eut son Cheval tué. Vingt Cavaliers detachez de Rosasque abandonnerent les trente Soldats, & se retirerent si diligemment qu'il ne fut pas possible de les joindre.

Trente Grenadiers de Normandie occuperent le Poste de la Madonna, & vingt Dragons d'Espagne à pied furent chargez de la garde du Pont qui est sur la Fosse Birague.

Notre Infanterie n'estoit pas encore arrivée; pour ne point perdre de temps, Mr de Kailus & le Comte de Teres entrerent avec quelques Dragons d'Espagne à pied dans le Fauxbourg. Nous arrivâmes à la faveur des maisons au Pont-levis.

Le Poste de Robbio est fort grand, c'est un carré irregulier avec des

*petits flancs entouré d'un Fossé plein d'eau difficile à saigner & d'un Marais qui le rend presque inaccessible. La Muraille est de brique de trois pieds d'épaisseur, & des creneaux par toutes les brecches, réparées par de bonnes fascinades, & les deux Portes avec des Pont-levis & de bonnes Barrières. Le Château est terrassé; la muraille en est bonne, une partie du Fossé est sec, il est flanqué par plusieurs endroits & a un réduit fort élevé qui commande par tout.*

*Le trouble des Ennemis fut assez grand à l'arrivée des Troupes du Roy pour les obliger à se retirer au Château, sans laisser aucune Garde aux Portes. Dix Grenadiers rompirent le guichet à coups de hache, quand un Paysan gagné par argent nous*

## 304 MERCURE

abattit le Pont-levis, ce qui abregea matiere, & nous épargna beaucoup de monde. Les Compagnies de Grenadiers se mirent en bataille sur la Place. Nous fimes les aproches à la faveur des maisons qu'on fit percer, & nous estant logez sur le bord du Fossé du Château, on les fit sommer par un Tambour du Regiment de Normandie qui fut tué en faisant son appel. Le Commandant en a fait des excuses disant qu'il croioit que le Tambour battoit la charge, & qu'il n'avoit pu empêcher ses Soldats de tirer; ce qu'on pouvoit plutôt attribuer à une étonnement ou meprise qu'à aucune intention de violer les droits de la guerre. On occupa les maisons voisines du Château pour les investir, & tirer aux creneaux du Reduit qui nous incom-

devoit, & après avoir préparé les chemins pour conduire nostre Canon à la Batterie qu'on avoit dressée vis à vis la Porte.

Les Postes de la Ville furent occupées par nostre Infanterie, & la cavalerie demeura la nuit en bataille à l'entrée du Fauxbourg. Nostre Canon arriva à minuit, & commença à tirer au point du jour.

Le Capitaine de Vaubonne attendoit avec impatience qu'on lui fit cet honneur. Il battit la chamade à sept heures du matin. La capitulation fut signée une heure après & la Porte du Château livrée en même temps.

La Garnison consistoit en quatre Officiers, quarante-cinq Dragons de Vaubonne à cheval, & cinquante Soldats du Regiment de Mars 1704.

## 306 MERCURE

Lorraine avec les 23. Prisonniers de la Ville, lesquels sont tous Prisonniers de guerre.

Mr le Comte d'Estaing ayant destiné un Bataillon de Piémont pour la Garnison de Robbio, avoit pris ses mesures pour marcher à Rosasque. Dans ce temps il aprit par un Espion qu'un parti de nos troupes avoit chassé Vaubonne de Rosasque & occupoit actuellement le Château, disant plusieurs circonstances qui ne rendoient pas la chose plus croyable, d'autant plus que les cent Chevaux que nous avions envoyez le 11. à quatre heures du soir avoient rapporté que les Ennemis étoient encore à Rosasque.

La nuit du 11. au 12. Mr de Vaubonne approcha fort près de nos Gardes, Un de ses Dragons fut tué

Et trouvé mort le matin. Un autre Paysan nous ayant donné le même avis que le premier espion, nous reçûmes par un troisième Paysan, une Lettre de Mr de Champagnel Capitaine au Regiment de Piémont, Commandant au Chasteau de Cosso, qu'il s'étoit rendu maistre de Rosasque, sur les avis qu'il avoit eu par les Paysans que les Ennemis sçachant Robbio attaqué, retireroient leur Infanterie Et pilloient le Village.

Il laissa vingt hommes dans Cosso. Et sortit avec Mr de Neuville Lieutenant au Regiment de Piémont, Et cent cinquante-quatre hommes des deux Regimens de Piémont Et de Tessé.

Il marcha diligemment à Rosasque. Il parut à la porte une troupe

## 308 MERCURE

de Houffarts. Il marcha à eux & les poussa vigoureusement à coups de fusil. La Barriere se trouva fermée, ce qui empêcha les Houffarts de rentrer dans le Village, & les obligea de s'enfuir. Nostre détachement d'Infanterie n'ayant aussi pu passer par la Barriere, entra par dessus les retranchemens en marchant au Chasteau. Vanbonne qui entroit par l'autre costé du Village avec deux cens cinquante Maistre ou Dragons, & cinquante Grenadiers, se mit en estat de charger nostre Détachement; mais il fut bien étonné de voir la fermeté avec laquelle un aussi petit nombre d'Infanterie marchoit à eux Pée à la main. Ils repousserent Vanbonne, lui tuèrent plusieurs Cavaliers & Dragons, dans la

nombre desquels il s'est trouvé un Capitaine de Dragons fort estimé parmi eux.

Mrs de Champanel & de Neuville marcherent au Chateau qu'ils occuperent.

Mr de Vaubonne piqué d'une aussi triste aventure, voulut faire attaquer le Chasteau qui est tres-bon & qui ne se peut prendre que dans les formes ordinaires; il fit mettre pied à terre à ses Cavaliers & Dragons, fit apporter des planches & des portes; mais ceux de son Conseil qui étoient moins piquez au jeu que lui, lui représenterent qu'inutilement il feroit perirontas ses troupes dans cette attaque à laquelle il ne reussiroit pas. Ce qui lui fit prendre le parti de la retraite.

## 310 MERCURE

*Cette action a esté fort vigoureuse, & conduite tres-sagement, elle est tres-utile; car on marchoit pour aller attaquer ce Poste, qui est tres-bon, & qui auroit cousté beaucoup de monde, s'il avoit esté bien défendu.*

*Mr le Comte d'Estaing a mis dans Rosasque deux Bataillons de Piémont, & deux cens Chevaux. Mr le Comte de Goas qui commande dans les Lignes demeurera dans ce quartier, & comme les Lignes sont entierement couvertes par les Postes de Cosso, Rosasque, Robbio & Monticello, cette partie des Lignes ne sera plus gardée que par les Milices que Mr le Prince de Vaudemant a fait lever dans le Milanéz.*

*Nous n'avons perdu, en nous*

*rendant maîtres de ces deux Postes, que deux Grenadiers, un Tambour un Mineur, & un Commissaire d'Artillerie légèrement blessé au bras.*

Quoiqu'il y ait plusieurs faits tres-beaux dans cette Relation, & qui marquent la grande valeur des François, & même leur conduite & leur jugement, on peut dire qu'ils en font encore plus paroître dans tout ce qui regarde la Guerre & les Combats, que dans toutes les autres actions de la vie. On pourroit assurer qu'il y a souz

## 312 MERCURE

vent de la temerité ; mais cette temerité est si souvent heureuse qu'ils peuvent entreprendre les choses les plus difficiles , & les moins vraisemblables, presque avec une entière certitude d'un heureux succès. C'est ce qu'à fait Mr de Campagnol dans l'action dont vous venez de lire le détail , ayant osé avec cent cinquante hommes , marcher l'épée à la main , à Mr de Vaubonne qui étoit à la teste de deux cens cinquante Maîtres ou Dragons, & de cinquante Grenadiers, il

il les poussa , comme vous venez de voir , & retourna ensuite achever la premiere entreprise , & se rendit maître du Chasteau de Rosasque en présence de Mr de Vau-bonne , ce que ce General eut l'affront de ne pouvoir empêcher. On peut mettre cette action au nombre des plus hardies & des plus heu-reuses dont on ait ouïy parler dans aucun siecle.

Le Roy a nommé les Lieu-tenans Generaux qui doivent servir en Flandres la Cam-pagne prochaine ; ce sont ,

*Mars 1704.*

D d

# 314 MERCURE

*Messieurs,*

De Guiscard , de Gassion,  
d'Arragnan , Gouverneur  
d'Arras, les Ducs de Roque-  
laure , de Luxembourg , de  
Villeroy & de Charost , de  
Liancourt, d'Alegre , Cara-  
man & d'Antin.

Mr de Ximenes doit com-  
mander à Namur.

Mr de Gassé à Anvers:

Mr de Quelus à Louvain.

Et Mr le Comte de la  
Mothe à Bruges.

Mr le Comte de Coignies  
commandera sur la Moselle  
une Armée considerable. II.

# **GALANT** 315

aura pour Lieutenans Generaux ,

*Messieurs ;*

De Loëmaria, de Surville,  
& de Grammont.

Le train d'Artillerie de  
cette Armée sera commandé  
par Mr des Touches.

L'Armée du Rhin aura  
huit Lieutenans Generaux.  
Ce sont,

*Messieurs,*

De Laubanie, de Haute-  
fort, de Clerambaut, le  
Comte de Rouffy, de Courte-  
bonne, Saint Maurice, Zur-  
lauben & le Comte de Horn.

D d ij

## 316 MERCURE

Outre les Lieutenans Generaux qui sont déjà dans l'Armée commandée par Mr de Marcin, le Roy a nommé pour servir dans cette Armée en la même qualité,

*Messieurs,*

De Chamarande, Mari-  
vaux & Schelader.

Et pour nouveaux Maré-  
chaux de Camp,

*Messieurs,*  
De Lévy, de Bouzolle &  
de Fomboisard.

Le Roy s'est acquié de  
toutes les fonctions de la Se-  
maine sainte d'une maniere

qui a fait connoître que la santé est aussi vigoureuse que parfaite. Il a touché douze cens malades , & après cette longue & penible ceremonie qui ne se fait qu'en marchant, ce Prince a paru moins fatigué que tous ceux qui l'accompagnoient dans cette fonction. Mr l'Abbé Mitton qui prêcha il y a un an & demi le jour de la Feste de S. Louis devant Mrs de l'Académie Françoise , & qui reçut de si grands applaudissemens , a fait cette année le Sermon de la Cene à Ver-

## 318 MERCURE

faillies ; l'humilité étoit le sujet de son discours. Le Roy dit après cette prédication à Mr le Cardinal de Coassin , qu'il n'avoit jamais mieux oüi prêcher sur cette matiere, & Sa Majesté ayant vû quelque temps après Mr l'Abbé Mitton , luy fit l'honneur de lui dire la même chose , ce qu'elle fit avec la maniere obligante qui lui est si naturelle & qui penetre le cœur de tous ceux à qui ce Prince parle. Je vous entretiendrai plus au long le mois prochain, sur cet Article.

Messire Claude Noces, Che

valier Seigneur de Fontenay, la Chapelle & autres lieux est mort au commencement de ce mois, âgé de 87. ans. C'estoit un homme d'un merite singulier, & qui joignoit une tres-grande delicateffe d'esprit à une politesse qui le faisoit estimer de tout le monde. Aussi feu Mr de Longueville l'avoit-il choisi pour estre Gouverneur de Mr le Comte de Saint Pol, tué en 1672. au passage de Tolus. Mr de Fontenay a esté depuis Sous-Gouverneur de Monsieur le Duc d'Orleans, &

D. d. iiii

## 320 MERCURE

la sagesse de sa conduite luy a fait acquerir par tout beaucoup d'amis, & une grande reputation. Il laisse plusieurs enfans de son mariage avec la fille de feu Mr de Gomberville de l'Academie Françoise, Auteur de Polixandre & de Cytherée, Ouvrages fort approuvez dans le tems qu'ils ont paru, & qu'on lit encore aujourd'hui avec plaisir.

Louis marie, Duc d'Aumont, Pair de France Chevalier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur de

# GALANT 321

Bologne & Pays Bolonois, est mort d'apoplexie le même jour qu'il en a esté attaqué pour la première fois ; il n'est pas le premier de sa maison qui soit mort de ce mal, ainsi que vous verrez dans la suite de cet Article. Cette mort avoit esté prédite la veille par un homme qui ayant seulement jetté la vûë sur lui en le voyant passer dans son Carosse, s'écria en disant, je croy que voila *Mr. le Duc d'Aumont*, c'est un homme mort. Sa prédiction eut son effet le lendemain ;

& lorsque le mal de ce Duc commença à se déclarer par les mouvemens de son visage , un de ses Valets de Chambre qui s'en apperçut , lui dit qu'il se trouvoit mal , il n'en voulut rien croire ; le Valet de Chambre soutint qu'il ne se trompoit pas , Mr le Duc d'Aumont se fâcha , & ne pût estre persuadé de l'état où il se trouvoit , que lorsqu'il en eut esté assuré par plusieurs Personnes qu'il ne pouvoit refuser de croire , il s'acquitta alors de tous les devoirs auxquels un Chrétien

qui se trouve sur le point de quitter le monde est obligé, & mourut ensuite dans une parfaite resignation aux volontez du Ciel. Avant que je vous parle de ce qui regarde sa Personne & ses enfans, je croy vous devoir dire quelque chose de sa maison. Il étoit fils aîné de feu Messire Antoine d'Aumont, & de Rochebaron, Duc, Pair & Maréchal de France, & de Dame Catherine Scaron de Vavres son épouse. Ce Maréchal étoit petit fils d'un autre Maréchal d'Aumont ;

## 324 MERCURE

car il étoit le fils de Jacques second , premier Gentilhomme de la Chambre du Roy , & Prevost de Paris ; & de Charlotte Catherine de Villequier. Jacques étoit le troisième fils de Jean d'Aumont sixième du nom , Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roy , & Lieutenant General de ses Armées en Bourgogne & en Bretagne , & de sa première femme. Ce Seigneur fut marié deux fois. La première avec Antoinette Chabor , fille de Philippes , Amiral de

# **GALANT** 325

France. La seconde avec Françoise Robertet, fille de Elorimond, Baron d'Hallege. Il fut l'un des plus grands Capitaines de son siècle dès sa première jeunesse. Il porta les armes pour le service du Roy, n'étant que Capitaine de Chevaux, il suivit le Maréchal de Brissac en Italie. Il fut blessé à la journée de Saint Quentin, où il fut même pris prisonnier. L'année suivante il se trouva à la prise de Calais, ensuite aux Batailles de Dreux, de Montconcour & de Saint Denys,

## 326 MERCURE

au siege de la Rochelle & en  
diverses autres occasions où  
il se signala. Henry III. le fit  
Chevalier de l'Ordre du S.  
Esprit, le premier de Janvier  
de l'année 1579. & ensuite  
Maréchal de France le 23.  
Decembre suivant. Après la  
mort funeste de ce Prince, il  
s'attacha à Henry IV. qui lui  
donna le Gouvernement de  
Champagne. Il le servit tres-  
bien contre le Duc de No-  
mours qui excitoit des trou-  
bles dans le Bourbonnois.  
En assiegeant le Chasteau de  
Comper à quatre lieues de

# **GALANT** 327

Rennes, il y reçut un coup de mousquet qui lui cassa les deux os du bras dont il mourut le deuxième Aoust 1595. âgé de soixante-trois ans. Il étoit fils de Pierre troisième du nom, & de Françoise de Sully. Antoine, Duc d'Annamont, son petit fils, & pere de celui dont je vous apprens la mort, ne fut pas moins distingué par sa valeur, il fut Capitaine des Gardes du Corps, Gouverneur & Lieutenant General de Paris, de Boulogne & du Pays Boulonois. Il fut Enfant d'honneur.

## 328. **MERCURE**

de Louis XIII. Il commença à porter les armes sous Mr le Marquis de Chappes , son frere aîné. En 1621. il servit au siege de Montauban ; il fut blessé au Combat de l'isle de Rhe en 1627. En 1628 il se trouva au siege de la Rochelle , & l'année suivante à l'attaque du Pas de Suze. En 1637. Louis XIII. le choisit pour Capitaine de ses Gardes. En 33. il le fit Chevalier du Saint Esprit. Il se trouva aux prises de Courtray , de Mardick , de Dunquerque , de Lens , & de Condé. En 1650.

il eut le commandement de l'aîle droite à la Bataille de Rethel. Ce fut après cette Bataille qu'il fut honoré du Bâton de Maréchal de France. En 1662. il fut fait Gouverneur de Pons, où il mourut d'apoplexie le 11 Janvier 1669. âgé de soixante huit ans. La maison d'Aumont est illustre & ancienne dans le Royaume. L'Abbaye de Reffons de l'Ordre de Prémontré, Diocèse de Roüen, reconnoist les Seigneurs de cette maison pour ses Fondateurs. Jean, Abbé de Reffons, vivoit en

*Mars 1704.*

*Ec*

## 330 MERCURE

150. ce qui fait voir qu'avant ce temps. là cette maison étoit déjà sur un grand pied. Jean premier du nom, sieur d'Aumont, qui vivoit en 1240. fut un grand & heureux Capitaine.

Quant à Mr le Duc d'Aumont qui vient de mourir, il avoit épousé en premières noces Madelaine Fare le Tellier, le 21. Novembre 1660. fille de Mr le Chancelier le Tellier. Cette Dame mourut en 1668. laissant de son mariage Mr le Marquis de Villequier, à present Duc d'Au-

mont, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, qui a épousé Dame N. . . . de Broüilly de Piennes, sœur de Madame la Comtesse de Chastillon, Dame N. . . . d'Aumont veuve de feu Mr le Marquis de Crequy, tué à la Bataille de Luzzara, & Dame N. . . . d'Aumont, épouse de messire N. . . . marquis de Beringhen, premier Ecuyer du Roy. Mr le Duc d'Aumont avoit épousé en secondes nocces Françoise Angelique de la Mothe Houdancourt, fille de messire Phi

## 332 MERCURE

lippes de la mothe Houdan  
cour, maréchal de France, &  
sœur de madame la Duchesse  
de la Ferté & de madame la  
Duchesse de Vantadour. Il a  
laissé de ce second mariage  
mr le marquis de Chappes,  
qui a pris par son mariage  
avec Dame N... de Crevant  
fille & heritiere de feu mr le  
maréchal Duc d'Humieres,  
le nom & les Armes d'Hu-  
mieres.

Feu mr le Duc d'Aumont  
avoit toujours servi le Roy  
avec beaucoup de zele & de  
dignité, étant un des plus

magnifiques Seigneurs du Royaume, il le connoissoit parfaitement en medailles, & il étoit un des Presidens honoraires de l'Academie des medailles & des Incriptions. Aussi-tost après sa mort Mr le Marquis de Villequier aujour d'hui Duc d'Aumont, alla trouver le Roy, pour le supplier de luy accorder le Gouvernement de Bologne. Il fut tres-favorablement reçu de Sa maiesté, qui lui marqua qu'elle étoit contente de ses services, & de ceux de feu son pere, & lui

## 334 MERCURE

accorda ce qu'il demandoit.  
Et le Duc d'Humieres ayant  
un Brevet de deux cens mille  
livres sur la Charge de pro-  
mier Gentilhomme de la  
Chambre.

La Princesse Dona Theres-  
sa Fille du Roy de Portu-  
gal, mourut le 16. du mois  
de Fevrier dernier âgée de  
huit ans moins huit jours.  
Elle fut d'abord attaquée  
d'une fièvre maligne dont  
elle parut ensuite parfaite-  
ment guérie, elle fut con-  
duite à Combeval où l'on crut  
que sa santé pourroit ache-

ver de se rétablir ; mais elle ne fut pas plutôt arrivée que les premiers signes de la petite verole se manifestèrent , ce mal se déclara ensuite avec une si grande violence qu'elle y succomba après avoir languï pendant quinze jours.

Cette Princesse estoit fille de Dom Pedro Roy de Portugal aujourd'huy regnant & de la feuë Reine Marie Sophie Elizabeth Princesse de Neubourg sa seconde femme , sœur de l'Imperatrice & de la Reine Douairier

## 336 MERCURE

d'Espagne, de la Femme du Prince Jacques Sobieski & de la Duchesse de Parme; ainsi la Princesse qui vient de deceder estoit cousine germaine de l'Archiduc qui suivant un des Articles secrets du Traité de Portugal avec ses nouveaux Alliez, la devoit épouser. La mort prématurée de cette Princesse dans un temps où il sembloit qu'elle devoit serrer les nœuds de la nouvelle Alliance qui a d'abord chagriné tout le Clergé de Portugal, & qui a commencé depuis quelque temps

temps à donner de grandes inquietudes au Peuple & même aux Grands de ce Royaume, fait dire que le Ciel desaprouve cette Alliance.

Le Prince Electoral de Baviere est mort à Munick, il estoit le second des sept Fils de Monsieur l'Electeur de Baviere & de la Princesse N... Sobieski qu'il a épousée en secondes nœces. Monsieur l'Electeur de Baviere est fils de Ferdinand. Marie François Ignace Wolfgang Duc de Baviere, & de la Princesse Henrie te Adelaïde de Savoye

*Mars 1704.*

F f

## 338 MERCURE

filie du Duc Victor Amedée,  
& de Christine de France.  
Cette Princesse mourut en  
1676 & laissant Marie. Anne  
Victoire Dauphine de Fran-  
ce, Maximilien. Marie au-  
jourd'huy Eleéteur de Baviere,  
Joseph. Clement Elec-  
teur de Cologne, & Yoland  
Beatrix mariée au Prince de  
Toscane, fils aîné de Mon-  
sieur le Grand Duc de Flo-  
rence.

Madame l'Electrice de Ba-  
viere est fille de Jean III.  
Roy de Pologne, Grand  
Duc de Lithuanie & de Da-

me Marie de la Grange fille  
de Mr le Marquis d'Arquien,  
aujourd'huy Cardinal, de l'il-  
lustre Maison de la Grange  
en Nivernois. Le Roy de Po-  
logne estoit fils puisné de  
Jacques Sobieski Castellan  
de Cracovie, & d'une fille de  
Stanilas Zolkiewski, Grand  
Chancelier & Grand Gene-  
ral de la Couronne ; c'est ce  
grand Sobieski qui comba-  
tit si vaillamment à la Jour-  
née de Cicora, qui fut atta-  
qué dix-sept fois par les  
Turcs, & qui fut enfin tué le  
6. Octobre de l'an de 1620.

F ij

## 340 MERCURE

âgé de soixante treize ans Jacques Sobieski Ambassadeur de la Couronne fit la Paix l'année suivante avec l'Empereur Osman. Il mourut l'an 1646 : son fils depuis Roy de Pologne estoit alors à Paris avec Marc Sobieski son frere aîné qui fut tué par les Turcs à la Deffaite près de Batour.

La Reine de Pologne avoit épousé en premieres nôces le Prince Zamoiski. Outre Madame l'Electrice de Baviere, elle a eû trois fils du Roy son époux ; le Prince

Jacques qui a épousé la Princesse de Neubourg sœur de de l'Imperatrice, de la Reine Douïariere d'Espagne, de la feuë Reine de Portugal & de la Duchesse de Parme, & les Princes Alexandre & Constantin.

Quoyqu'il reste encore six garçons à Monsieur l'Electeur de Baviere, la perte que ce Prince vient de faire ne laisse pas d'estre considerable, puisque si les Princes les enfans luy ressembloit, ce seront autant de Heros qui joindront à la valeur toutes

F f i j j

## 342 MERCURE

les qualitez que l'on peut  
souhaiter dans un parfait  
Souverain.

Après vous avoir parlé  
dans plusieurs articles de ceta  
re Lettre des triumphes de  
la mort, je dois vous entre-  
tenir d'une conqueste qui  
vient de luy échaper. Vous  
avez oüy parler de la char-  
mante Mademoiselle del'Es-  
tot, Filleule de Son Altesse  
Royale Madame & de Mon-  
sieur le Duc d'Orleans. Cette  
Demoiselle avala sur la fin  
du Carême une épingle qui  
se trouva envelopée avec des

legumes , cette épingle luy resta dans la gorge , & plusieurs des plus habiles Medecins & Chirurgiens tenterent inutilement de l'arracher ou de la faire passer , ils se servirent pour y reussir de divers instrumens , qui loin de la faire changer de place , la pousserent avec tant de violence qu'elle perçoit les offages à deux travers de doigts au dessus de l'epigloble & en firent entrer la tette entre la trachée , arterres , & les offages ; ce qui rendant cette épingle

**F f iiii**

## 344 MERCURE

immobile , cauſoit à cette  
Damoifelle des douleurs in-  
ſupportables , qui l'empê-  
choient de pouvoir rien ava-  
ler , de maniere que la mort  
eſtoit certaine, ſi Mr de la  
Lande Chirurgien de Mon-  
ſieur le Duc d'Orleans, n'a-  
voit entrepris de la ſecourir.  
Il ſeroit difficile de dire les  
moyens dont il ſe ſervit, il  
inſinua ſes doigts dans la gor-  
ge de la Damoiſelle ſouffran-  
te, ébranla l'épingle à diverſes  
reprises & l'arracha enfin avec  
une adreſſe auſſi étonnante  
que ſinguliere, en preſence

des parens de cette Demoi-  
 selle & de plusieurs assistans  
 de consideration, sa chambre  
 estant toujours remplie de  
 personnes considerables qui  
 venoient s'informer elles-  
 memes de l'estat de sa santé.  
 Il est important que l'Auteur  
 d'une guerison à laquelle il  
 n'y avoit plus lieu de s'at-  
 tendre, soit connu du Public  
 à cause de l'utilité qui luy en  
 peut revenir.

Je ne vous dis rien des  
 Benefices qui viennent d'être  
 donnez par le Roy, vous

## 346 MERCURE

ſçavez que je ne vous parle jamais de ces fortes d'articles que le mois ſuivant, parce qu'il faut du temps pour être inſtruit à fond de ce que je dois dire de ceux qui ont obtenu des graces, que S. M. ne prétend faire qu'à des perſonnes d'un vray mérite.

Madame la Maréchale de la Mothe qui a eû l'honneur d'eſtre Gouvernante de Monſieur le Dauphin & de Meſſieurs les Princes ſes Enfans, vient d'eſtre nommée par le Roy pour remplir le même, poſte auprès de

l'Enfant qu'il plaira à Dieu  
 de donner à Madame la Du-  
 chesse de Bourgogne ; ce qui  
 fait voir que ce Prince est  
 satisfait des services qu'elle  
 lui a rendus dans cet impor-  
 tant Employ, & ce qui en  
 donne encore de nouvelles  
 preuves est que Sa Majesté  
 veut bien que madame la  
 Duchesse de Vantadour fille  
 de cette Maréchale, l'aide à  
 remplir les fonctions que de-  
 mandent le pénible & glo-  
 rieux Employ dont il vient  
 de l'honorer. Vous sçavez  
 que jamais personne n'a

## 348 MERCURE

mieux profité que cette Duchesse des occasions qui lui ont donné lieu de faire briller son mérite & de faire admirer sa vertu.

Le Roy a nommé en même temps Madame de la Lande pour remplir la place de Sous-Gouvernante, c'est une veuve de naissance qui peut encore passer pour jeune, ce qui fait que sa vie exemplaire mérite encore plus d'admiration, elle a toujours été un modele de vertus avant son mariage, pendant qu'elle a vécu avec feu son

époux, & depuis son veuvage. Sa vie exemplaire a tant eu d'illustres témoins qu'il n'est pas permis de douter de ce que je vous dis de cette Dame.

Je devois avoir placé l'article qui suit avant la Relation de la Prise des Châteaux de Robbio & de Rosalque, ce que je vous vais dire s'étant passé avant la prise de ces Châteaux; mais comme ces actions se sont faites dans deux Armées différentes, je crois que cette formalité n'est pas fort nécessaire.

## 350 MERCURE

Monſieur le Grand Prieur avoit pris toutes les meſures neceſſaires pour l'attaque de Reveré, & avoit diſpoſé toutes choſes pour y marcher le 4. de ce mois; mais les pluies continuelles lui firent différer ſon entrepriſe, cependant le temps s'eſtant un peu eſſuyé le 10. il partit de Mantouë pour venir à San Benedetto, d'où il devoit paſſer le lendemain la Secchia; mais les pluies ayant recommencé avec beaucoup de violence, il lui auroit eſté impoſſible de faire remuer

l'Artillerie, ce qui l'obligea de remettre cette expedition au mois prochain & de se contenter de celle de la Concordia qu'il fit attaquer le 15. par Mr le Comte de Vaudray. Les Ennemis à la vûë de nos Grenadiers, abandonnerent la Place croyant pouvoir se rendre seurement à la Mirandole en suivant le Canal; mais Mr le Comte d'Estrades les ayant coupez, en tua soixante, & fit trois cens prisonniers. La Garnison n'estoit composée que de quatre cens hommes, Mr le

## 352 MERCURE

Comte d'Estrades prit aussi les bateaux qui portoient les bagages des Ennemis. Monsieur le Grand Prieur ayant jugé à propos de conserver ce Poste y mit trois cens hommes, il donna ordre de rétablir le Pont, & fit démolir en même temps tout ce qui se trouvoit dans l'enceinte du réduit qu'il a résolu de garder, ce qui ne laissera pas d'arrêter les Ennemis, & d'estre d'un grand secours pour la communication avec Carpi & Modene, & pour l'ouverture de la Campagne.

On vient de m'assurer que le Roy a donné une pension & une Croix de Saint Louis à Mr de Campanelle, qui a fait paroistre tant d'intrepidité & de conduite dans l'affaire qui s'est passée dans le Navarrois, & que Mr de Neuville son Lieutenant qui a si bien marché sur ses traces, a esté aussi gratifié d'une pension, mais moins considerable, & d'une Croix de Saint Louis. De si promptes récompenses font que chacun s'empresse à se signaler.

Mars 1704.

Gg

# 354 MERCURE

Le mot de l'Enigme du  
mois dernier étoit la Barbe ;  
ceux qui l'ont trouvé sont,  
Mrs Bardet & son amy du  
Plessis, Maître Chirurgien  
au Mans : de Beauvais, de la  
rue Saint Martin : la chere  
Minette de la rue Saint De-  
nys, & Mademoiselle Sau-  
vage de Montviliers Hallé,  
de la Ville d'Amboise : Colin,  
Chevalier Seigneur de la  
Croix, & leur bon amy Fran-  
çois le Mercier : D. P. & sa  
chere épouse de la rue Saint  
Julien des Menestriers : le  
plus petit des trois freres : le

**Devineur & la Devineresse**  
**sauvages du Vincoeur: Etien-**  
**ne Duvene, Priseur de la cu-**  
**riofité de la Ville d'Arques,**  
**rue de la Prison, à Rouen:**  
**& l'homme à la grande barbe**  
**noire: Devaux, Avocat au**  
**Patlement de Bretagne: la**  
**Troupe des Freres tacherues,**  
**amans de la belle Henriette**  
**Doyen, le Docte Mr Bour-**  
**geon, & son confrere Mr**  
**Subtil: le petit Fief de la rue**  
**Jean pain molet, & toutes**  
**les Comettes de la rue Saint**  
**Bon: L'Abbé de la Dupar-**  
**diere: le Marquis de Masca,**

G g ij

# 356 MERCURE

rille, & Mr de la Ressource,  
& le jovial Mr Pelchevin.

Mesdemoiselles la Présidente de l'Élection de Chaumont & Magny : Chevillars l'aînée, & la Dame Jugue, de la rue de Harlay : la Seine Religieuse du Mans : la sçavante Sapho, sœur du petit Moulin à parole : la Lappe qui trompe, des Galeries du Louvre : La Bergere Clémene & son Berger Tircis, de la Place Royale : la Rancune, la Nimphe & Colin du Pilier vert.

L'Enigme qui suit est de  
Mr. Dauvencour.

ENIGME.

**D**U matin jusqu'au soir, je  
suis en mouvement.

Quoique l'on me tienne &  
l'attache;

Mais pour se délasser il faut ab-  
solument,

Que chaque nuit l'on me  
relâche;

Chez Cloris on ne peut me tou-  
cher autrement,

Si l'on ne veut qu'elle se  
fâche.

358 **MERCURE**

Dans un tel esclavage, admirez  
mon bonheur,

Je distingue le vrai mérite,  
Sans esprit, sans cœur, ny  
conduite,

Je suis chez certains Peuples, une  
marque d'honneur.

L'Air qui suit est de Mr  
Maiz, de la Fleche en Anjou.

**AIR NOUVEAU.**

S'Eigneur de qui la terre adore  
la puissance.

Souviens nôtre grand Roy,

me sa vie a défendu

Lettres

av-

M-

Q-

Q-

Q-

Q-

Q-

Q-

Q-

Q-

Lui

el en tous lieux, luy  
 en abondance  
 plus rares faveurs,  
 tes Ennemis, qu'il prenne  
 fense,  
 nette l'Univers sous son  
 issance,  
 Qu'il soit maistre de tous  
 les cœurs.

Il y a des Lettres d'Alle-  
 magne qui portent que qua-  
 rante Grenadiers de Coët-  
 quin, ayant esté rencon-  
 trez par six cens Chevaux

des Ennemis, en  
n'en ayant pû obtenir  
quarrier, après s'estre  
fendus avec une valeur in-  
croyable, & avoir tué plu-  
sieurs de ces Cavaliers, il  
s'étoient trouvez reduits au  
nombre de dix-sept, qu'on  
les avoit alors sommés de se  
rendre à discretion, & que  
ne l'ayant pas voulu, ils s'é-  
toient mis dos à dos résolus  
de perir entierement, & que  
cette fermeté avoit fait pren-  
dre le party à leurs Ennemis  
de leur accorder bon quar-  
sier.

Il y a déjà longtems qu'on avoit appris icy , par des Lettres particulieres, le grand avantage remporté par les Mécontens sur le General Creutz ; mais on en parloit si differement , & avec si peu de certitude , qu'on ne pouvoit ajouter entierement foy à ce que l'on publioit là dessus ; mais enfin on a appris depuis quelque jours des nouvelles certaines de cette action , elle s'est passée en pleine Campagne , & les troupes du Prince Ragotszy , ainsi qu'il paroist même par

*Mais 1704.*

Hh

## 362 MERCURE

une des Lettres de ce Prince, ont taillé en pieces quatre Regimens de Cavalerie de l'Empereur , faisant trois mille six cens hommes , elles ont pris seize pieces de Canon , trente deux Etendarts, & fait le General Creutz prisonnier. On assure que le Prince Ragotzy en avoit tres bien usé avec ce General , qu'il lui avoit fait compliment , qu'il lui avoit dit qu'il avoit tres bien servi l'Empereur , & que ce Prince avoit ajouté qu'il étoit maître de faire tout ce qu'il lui plairoit , & qu'il ne lui don-

néroit aucun Garde. Quant aux quatre Corps de vingt mille hommes chacun par lesquels on a prétendu il y a longtems que Vienne étoit investi , il n'est pas vray qu'ils eussent investi cette Place , mais leurs Partis en approchoient assez près pour que les desordres qu'ils commettoient aux environs de Vienne fussent apperçus des Remparts de cette Ville-là. Les dernières Lettres qui en sont venuës portent que les troupes que les Mécontens ont de ce costé là , sont reünies &

**Hh ij**

## 364 MERCURE

forment un très-gros corps qui est à cinq lieues en deçà de Vienne , & qui donne aux Allemans plus d'inquietude qu'ils n'ont eu par le passé, parce qu'il paroît vouloir agir dans les formes.

Enfin l'Archiduc arriva à Lisbonne avec une flote de vingt-huit Vaisseaux de guerre, il seroit mal aisé de dire, à beaucoup près, le nombre de Bâtimens venus avec ces Vaisseaux de guerre, parce qu'il y en avoit un très-grand nombre qui avoient suivi les Vaisseaux, afin qu'ils leurs

servissent d'escorte. Cependant ceux qui croyent estre les mieux instruits, assurent qu'il n'y avoit que 170. Bâtimens de charge ou de transport ; il est constant qu'un des Vaisseaux de guerre de soixante-dix Canons , & de six cens hommes d'équipage , a péri en arrivant , sans qu'on en ait rien pû sauver , & qu'un Bâtiment de charge a eu le même sort, à l'exception des équipages qui ont esté sauvez. Les troupes de débarquement qui sont venues avec l'Archiduc , ne se

H h iij

## 366 MERCURE

montent qu'à sept mille hommes, presque toutes de nouvelle levée & sans expérience. La flote de l'Archiduc étoit suivie par une Escadre Hollandoise qui conduisoit encore trois mille hommes ou environ, de maniere que si toutes ces troupes étoient complètes, elles ne monteroient qu'à dix mille hommes; mais il s'en faut beaucoup, plusieurs n'ayant point voulu essayer une troisième tempête, & d'autres étant morts de maladie. On avoit compté en Portugal sur une

grande quantité de blé que cette flote devoit amener, il est vrai qu'il y en avoit beaucoup; mais ce blé étant demeuré embarqué pendant plus de cinq mois, il s'est trouvé presque tout gâté. Ce malheur ne pouvoit arriver dans une plus fâcheuse conjoncture, la recolte ayant été tres mauvaise en Portugal l'année dernière, de sorte qu'il n'y a presentement dans tout Lisbonne pour nourrir le peuple d'une aussi grande Ville, que sept cens muids de blé.

H h iiii

Le Roy a donné la Charge d'Aumônier qu'avoit Mr l'Abbé de Vaubecourt, à Mr l'Abbé de Romely Parent de Mr de Boufflers, & frere de Mr de Romely qui a esté Lieutenant des Gendarmes Dauphins. Je pourray m'entendre plus au long le mois prochain sur cet Article.

Le Roy d'Espagne partit de Madrid le 4. de ce mois, il monta à cheval dans la Cour de son Palais à trois heures après midi. La Reine ne sortit point, elle se mit à une fenestre pour regarder le Roy aussi long-temps qu'elle le pourroit voir. Ce Prince trouva dans les ruës une

foule incroyable de peuple qui l'attendoit pour lui donner mille benedictions & pour lui souhaiter & lui predire les plus grandes prosperitez. Ceux qui sçavent quel est l'amour & la fidelité des Espagnols pour leur Souverain, ne seront pas surpris de la tendresse & de la veneration de ceux de cette Nation pour un aussi digne Monarque ; mais il n'y a parmi eux ni memoire ni tradition qui donne aucune idée de quelque chose de semblable à ce qui est arrivé au départ de ce Monarque : à peine pouvoit on passer par les rues & toutes les fenestres estoient occupées par des personnes de tout sexe & de tous estats. Le concours ne fut

## 370 MERCURE

pas moindre le long du chemin pendant plus d'une lieüe, les deux costez estoient bordez d'une infinité de carrosses remplis de personnes de la premiere qualité; & plusieurs autres d'un rang moins considerable, mais en plus grand nombre allerent bien plus loin à pied & à cheval, donnant tous mille temoignages de leur zele & de leur affection à un Monarque qui leur est si cher. Sa Majesté avoit nommé avant que de partir pour ses Aides de Camp, les Seigneurs dont voici les noms. Mr le Duc de Bejar, homme d'une des premieres Maisons d'Espagne & dont le merite personnel n'est pas moins distingué que la naissance.

Don Pedro Antonio de Zúñiga que nous avons vû à la Cour de France pendant quelques mois. Il est frere de Mr le Duc de Bejar, il est tres-bien fait de sa personne & il a mille belles qualitez.

Mr le Comte de Castañeda qui est Marquis d'Aguilar de Campo.

Mr le Marquis de Jamaica, fils aîné de Mr le Duc de Veraguas.

Mr le Comte de Colmenar fils aîné de Mr le Comte de Fuenfalida. Il a esté long-temps ici, il est fort bien fait & il a tout le merite de ceux de son nom.

Mr le Comte de San Estevan de Gormaz, fils aîné de Mr le Marquis de Villena, Duc d'Escalone, Viceroy de Naples.

Mr le marquis de Ariza, Mr

## 372 MERCURE

le Marquis de Lancarote, Don Alonso Manrique & Mr le Comte Rufo. Tous ces Seigneurs font fort estimez & d'un merite reconnu.

Le beau temps qu'il fit le jour de ce départ, fut d'un heureux présage pour le succès qu'on en doit attendre. Sa Majesté étoit suivie de tous les Officiers de sa Maison, d'un grand nombre de Grands & de Seigneurs, & de sa Garde ordinaire. Rien n'étoit plus magnifique que les Compagnies des Mousquetaires, des Archers & des Irlandois qui fermoient cette marche. Ce Prince monta en Carrosse à une demi-lieuë de la Ville, & il arriva à Mostoles sur les six heures. Il donna l'en-

## **GALANT** 373

trée dans le Cabinet à Mr le Duc de Medina-Sidonia , son grand Ecuyer, & à Mr l'Archevêque de Seville. Sa Majesté a donné aussi à Mr le Comte de Colmenar , dont je viens de vous parler, une place de Gentilhomme de sa Chambre avec exercice. Les acclamations des Peuples ne diminuent pas pour ce Monarque en s'éloignant de Madrid. Il n'y a point de démonstration d'amour , ny de zele que ses sujets ne s'empres- sent à lui donner , de prés & de loin. Il a trouvé même un grand nombre de filles & de femmes qui sont venuës lui offrir de le suivre & de porter les armes pour son service. Ce Prince écrivit à la Reine , dans la pre-

## 374 MERCURE

miere Lettre qu'il lui envoya après son départ , *qu'il ne pouvoit ſçavoir mauvais gré à ſes Ennemis de lui avoir donné occaſion de voir quel eſt pour luy le cœur de ſes Peuples , & que la ſeule choſe qu'il ne pouvoit leur pardonner , étoit de ce qu'ils le mettoient dans la neceſſité de s'éloigner d'elle.*

Je dois ajouter icy que pluſieurs Perſonnes crièrent , lors-que Sa Majeſté Catholique tra-verſa la Ville de Madrid , que *puisque la juſtice le faiſoit partir , la gloire le rameneroit Vainqueur.*

Enfin les premiers coups ont été donnez entrez les Eſpagnols & les Portugais, & les premiers ſont demeurez vainqueurs, je ne puis vous

dire où, ni comment l'affaire s'est passée, mais je puis vous assurer qu'elle est véritable. Trois corps marchoient ensemble, sçavoir un d'Espagnols un de François, & un de Walons, si les Espagnols avoient aprehendé d'en venir aux mains, il ne se seroient pas détachés des 2. autres Corps de la maniere qu'ils firent, mais comme ils brûloient d'impatience de se signaler, & qu'ils sçavoient mieux les chemins que les deux Corps qui les accompagnoient, ils prirent les devans, attaquèrent

## 376 MERCURE

les Portugais & se batirent de bonne grace, les François & les Walons qui prirent ensuite part à cette gloire, rapporterent ce que je viens de vous dire à la gloire des Espagnols.

Vous sçavez la prise des Princes Jacque & Constantin Sobieski, du consentement de l'Empereur, ainsi je ne vous parleray point de ce qui s'est passé lors qu'on a commis cet attentat, mais je vous diray seulement que ces deux Princes sont gardez chacun par 12 hommes qui ont toujours l'épée nuë devant leurs yeux.

On s'est mépris dans la relation de la Prise de Robbio & de Rosafque, lorsqu'on a mis que Mr. de Champagnelle, avoit 150. hommes, puis qu'il n'en avoit que 54. ce qui rend son action bien plus glorieuse & presque incroyable.

J'apprens en fermant ma Lettre, deux nouvelles que je ne vous garentis point, n'ayant pas le temps de m'informer de la verité. La premiere est, que le Roy a donné la liberté, sans raçon, sans échange & sans condition à Mr le Comte de VValstein, & que Mr de S. Olon l'accompagnera jusqu'à Strasbourg, d'où ce Comte prendra la route qu'il lui plaira pour aller à Vienne. Vous sçavez que ce Comte fut pris dans un Vaisseau en passant de Portugal en Angleterre, & qu'il venoit de Lisbonne.

*Mars 1704.*

Li

# 378 MERCURE

où il avoit travaillé au traité d'Alliance de l'Empereur avec le Roy de Portugal. L'autre nouvelle est, que le fort de S. Julien appartenant aux Portugais, & qui est à l'entrée du Tage, s'est abîmé.

Je dois ajouter à ce que j'ay dit dans l'Article du départ du Roy d'Espagne, que ce fut dans une des Terres du Duc d'Oropesa, où S. M. C. coucha, que les femmes vinrent s'offrir à S. M. pour aller à la guerre sous ses ordres. Je ne dois pas oublier non plus, que le Duc de Medina ayant voulu donner, par ordre du Roy, 4. pistolles au Payfan qu'on avoit pris pour guide, il les refusa en disant que S. M. allant exposer sa vie pour le défendre, & tout le Pays, contre leurs Ennemis, il ne vouloit point de récompense pour un si petit service.

Je suis, Madame, vôtre, &c.

*A Paris le 29. Mars 1704.*

A V I S.

Comme les nouvelles de huit armées qui sont sur le point d'agir, & les nouvelles de la mer suffisent d'ores-en-vant pour remplir chaque mois la plus

grande partie du Mercure, on prie ceux qui auront des Genealogies à donner, de les faire les plus courtes qu'ils pourront, parce que celles qui seront trop longues ne pourront trouver place pendant la Campagne.

Le Libraire avertit aussi qu'il donnera environ au 15. Avril un in quarto d'une tres-belle impression, qui contiendra l'Etat present des Affaires de l'Europe; il donnera cet Ouvrage pour la pièce de 30 s. parce qu'on a resolu de ne rien gagner sur ce volume afin qu'il se trouve plus d'acheteurs, & que par ce moyen il soit vû de tous les peuples de l'Europe à qui il importe, dans la conjoncture presente, d'estre instruits des veritez qu'il contient, & que l'on tâche à leur déguiser dans plusieurs États. On a eu des raisons importantes & particulieres pour faire imprimer ce Volume in quarto; mais comme il peut estre relié en papier marbré & roulé, on le peut envoyer aussi facilement en Campagne, qu'un in douze relié en veau.

# TABLE.

<b>P</b> Relude.	6
Sonnet.	6
Premier article de morts.	7
Lettre de Mr de la Cassiniere Capitaine de Vaisseau du Roy à son retour des Ports de l'Amérique Espagnole.	75
Mariage.	94
Archevesché donné par le Roy d'Espagne.	96
Sacre fait par Mr le Cardinal de Noailles.	99
Sonnet de Mr de Boisset.	104
Nouvelle impression de la vie du Pere Joseph, avec une réponse qui a esté faite sur toutes les Critiques de cet ouvrage.	106
Suite des Cent questions différentes.	108
Homelie de nostre S. Pere le Pape Clement XI. prononcée le jour de	

# T A B L E.

<i>Noël de l'année 1703.</i>	110
<i>Second article de morts.</i>	125
<i>Galanterie.</i>	152
<i>Le faux Devot, Satyre.</i>	163
<i>Question curieuse sur les affaires du temps.</i>	173
<i>Mariages.</i>	191
<i>Troisième article de morts.</i>	201
<i>Divers Madrigaux.</i>	224
<i>Charge de Seneschal d'Armagnac donnée par le Roy.</i>	228
<i>Revue des Gardes Françoises faite par le Roy, avec les gratifications de S. M. faites dans ce Regiment.</i>	229
<i>Les Gardes du Corps &amp; les Grenadiers à cheval passent deux fois en revue devant S. M. &amp; ce que leur dit ce Prince.</i>	231
<i>Cartes nouvelles.</i>	233
<i>Ceremonie faite à l'Abbaye de Saint</i>	

# T A B L E.

<i>Germain des Prez</i>	237
<i>Quatrième article de mort.</i>	243
<i>Regimens donnez &amp; vendus, &amp; services recompensez par le Roy.</i>	252
<i>Etat des Troupes qui jusqu' au 23. de Fevrier ont passé par Bayonne &amp; par Saint Jean de Pié-de-port, pour aller en Espagne.</i>	259
<i>Discours de Mr de Puyseux à la Diète des Cantons Suisses.</i>	265
<i>Noms des Brigadiers de la dernière Promotion.</i>	286
<i>Noms des Lieutenans generaux &amp; des Maréchaux de Camp de la dernière promotion.</i>	292
<i>L'Espagne triomphante, Carte nouvelle.</i>	294
<i>Relation de ce qui s'est passé à la pri e de Robbio &amp; de Rosasque</i>	296
<i>Nomination des Officiers generaux</i>	

# T A B L E.

<i>qui doivent servir cette année dans les Armées de S. M.</i>	313
<i>Ce qui s'est passé à Versailles pen- dant la Semaine Sainte.</i>	316
<i>Cinquième article de morts.</i>	318
<i>Belle cure.</i>	342
<i>Benefices donnez.</i>	345
<i>Gouvernante &amp; Sous-Gouvernante de l'Enfant qui doit naistre de Madame la Duchesse de Bour- gogne, nommées.</i>	346
<i>Relation de ce qui s'est passé à la prise de la Concordia.</i>	349
<i>Pensions &amp; Croix de S. Louis don- nées à Mr de Champagnelle, &amp; à Mr de Neuville.</i>	353
<i>Article des Enigmes.</i>	354
<i>Action surprenante de quarante Grenadiers de Coëtquin.</i>	359
<i>Article concernant les Mecontens de Hongrie.</i>	364

# T A B L E.

<i>Arrivée de l'Archiduc à Lisbonne , &amp; ce qui regarde les affaires de ce Pays-là.</i>	364
<i>Charge d'Aumônier du Roy donnée par Sa Majesté.</i>	368
<i>Relation du départ du Roy d'Espa- gne de Madrid.</i>	idem
<i>Premiers coups donnez entre les Es- pagnols &amp; les Portugais.</i>	374
<i>Maniere dont les Princes de Po- logne sont gardez.</i>	376
<i>Faute corrigée.</i>	377
<i>Nouvelles curieuses de plusieurs en- droits.</i>	379
<i>Avis important au public.</i>	377

L'Air, Chantons, page 227.

L'Air, Seigneur, page 358.







